

Magazine

L'ÉDUCATION



l'information des enseignants
le mime Marceau
la télé de l'avenir
l'école maternelle au Sénégal
Cergy - Pontoise

CNDP

met au service des enseignants
des premier et second degrés

27 centres régionaux (CRDP)
72 centres départementaux (CDDP)
5 centres locaux
33 antennes

Une importante documentation

pédagogique et administrative

Des productions écrites et audiovisuelles

dans toutes les disciplines

Des stages d'animation et de formation

aux techniques audiovisuelles et documentaires

Un réseau télématique

qui sera mis en place début 1983: 27 CRDP et 72 CDDP seront équipés d'un Minitel et d'une imprimante

Un réseau vidéocassette

une collection de plus de 80 titres et bientôt, dans chaque CRDP, un banc de duplication pour les établissements de l'Education nationale

Un réseau informatique

▷ plus de 120 programmes dans la plupart des matières d'enseignement
▷ diffusion de 35 000 disquettes dans 629 établissements équipés (collèges, lycées, écoles normales, centres de formation PEGC, centre de stages CRDP)

Une revue hebdomadaire

TDC (35 numéros par an) sur des thèmes variés sciences et nature, arts et lettres, découverte du monde d'hier et d'aujourd'hui formation du citoyen

Des programmes éducatifs à la télévision

- ▷ TF 1 — un magazine des écoles, le mercredi de 11 à 12 heures
- les rendez-vous du jeudi, de 14 à 15 heures
- ▷ A2 — des émissions régionales « La France face à l'avenir » le jeudi de 10 heures à 10 h 30
- ▷ FR 3 — « Entrée libre », le samedi de 14 h 30 à 17 h 30

Renseignez-vous auprès de votre Centre régional ou départemental
ou écrivez au CNDP: 29, rue d'Ulm - 75230 Paris Cedex 05

	une odeur de marrons	3	
L'AIR DU TEMPS	une maille à l'endroit, deux mailles à l'envers	4	en tricotant l'actualité
LIBRE PARCOURS	Marcel Marceau	9	le mime prend la parole
LA CHRONIQUE DE LOUIS PORCHER		14	1984 ?
L'ECOLE ACTIVE	le collège des oliviers	15	un P.A.E. au pays niçois
DECEMBRE		19	le dessin de Wiaz

DOSSIER

20

l'information dans l'éducation

*Après la société de consommation,
nous sommes entrés dans la société de l'information
Ce qui, déjà, signifie : pléthore d'informations
de toute nature, pour tout un chacun.
Pour les enseignants, peut-être plus encore....*



FAITES NOS JEUX

38

PLACE DES ARTS

demain, les télévisions
les vivants artifices de Fantin

40

quelle quatrième chaîne ?
antennes, satellites, câbles et Cie...

Fantin-Latour au Grand-Palais

IMAGES D'AILLEURS

une école en voie de développement

51

entretien avec Marie Mbodje Sarr

CARTE POSTALE

Cergy-Pontoise : comme à la télé

54

survol d'une « ville nouvelle »

L'ECHAPPÉE BELLE

60

FEUILLETON

les dix petits chapitres

62

dont voici le troisième...

Magazine
L'ÉDUCATION

supplément
à l'éducation-hebdo n° 13
du 16 décembre 1982

Berty

le carnet du professeur

**personnalisez-le
en le complétant vous-même
selon vos besoins**

le carnet du professeur

- vous aide dans votre travail
- contient votre documentation d'usage
- pratique
- solide
- usages multiples

mode d'emploi

La partie droite du feuillet CP 1 est destinée à recevoir les notes en regard de chaque nom. Des surligneurs de cet emplacement, il suffit d'ajouter un feuillet étroit CP 2 qui recouvrira la partie des notations tout en laissant visibles les noms des élèves. Ce feuillet CP 2 recevra à son tour une nouvelle série de notations et ainsi de suite durant l'année scolaire, les petits feuillets CP 2 viendront compléter le carnet de notes.

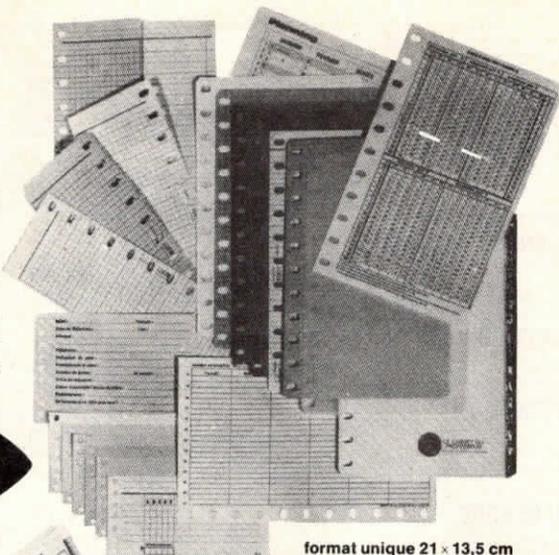
avantages

Une seule inscription des noms d'élèves. Sélection quasi automatique des rythmes de notations. Lecture facile et immédiate des notes anciennes. Très grande souplesse d'utilisation. Retiure à feuillets mobiles, solide et de belle présentation, prévue pour un usage intensif sur plusieurs années.

de nombreux accessoires

peuvent s'ajouter et vous aider dans la composition de votre carnet :

- CP 01 Feuilles de Notes étroites
- CP 02 Feuilles de Notes larges
- CP 38 Intercalaires plastique de couleurs avec 6 index
- CP 10 Intercalaires carton de couleurs avec 10 index
- CP 08 Intercalaires cartes de couleurs sans index
- CP 70 Feuilles de papier uni
- CP 75 Feuilles de papier quadrillé 5/5
- CP 15 Bristol fort quadrillé 5/5
- CP 19 Feuilles de moyennes - emploi du temps
- CP 20 Répertoire alphabétique carte bulle
- CP 22 Répertoire alphabétique «Luxe» touches renforcées
- CP 41 Pochettes plastique transparentes
- CP 31 Pochettes plastique bord renforcé couleur
- CP 03 Feuilles de papier calque
- CP 04 Feuilles de papier millimétré
- FE 1 Fiches étiquées neutres (5 couleurs)
- FE 2 Fiches étiquées d'observations (A B C D)
- FE 3 Fiches étiquées individuelles d'élèves



format unique 21 x 13,5 cm



demandez documentation et tarif au secrétariat de votre établissement ou écrivez :
Ets BERTY, 49, rue Claude-Bernard, 75005 Paris

une exclusivité
Berty



INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

L'I. N. A , un organisme qui répond aux demandes du monde de l'éducation :

- 700 programmes d'archives de télévision disponibles en location sur vidéocassettes
Bureau des Actions Hors Antenne - tél. 362 12 27
- Des stages d'initiation et de perfectionnement
Direction de la Formation Professionnelle - tél. 875 81 84
- Une revue «Problèmes Audiovisuels»
Diffusion Documentation Française
- Des publications, dernier titre paru : «La Télévision à la porte de l'Ecole»
Diffusion Documentation Française

Renseignements : I.N.A. - Service des Relations Commerciales
23, bd Jules Ferry 75011 Paris - tél. 805 96 14

UNE ODEUR

DE MARRONS

Rêveuse, la petite fille aux yeux pers mâchonnait son crayon feutre. Sa bouche était violette un peu, comme auréolée, mais elle n'y prenait garde, tout absorbée par la phrase qu'elle venait de lire sur son écran vidéo : « Devoir de vacances (facultatif). Niveau II. Catégorie P : il s'agit d'une odeur. Ce sont des marrons. Racontez. » La première fois qu'elle avait lu le sujet de sa vidéo-rédac', elle en était restée interloquée. Raconter une odeur, à la rigueur ça pouvait aller, ce n'était pas au-dessus de son capital-performances et c'était tout à fait en accord avec son Q.I. (au-dessus de la moyenne, il est vrai, selon le dernier étalonnage et les comptes rendus de ses derniers tests), mais pour ce qui est des « marrons » c'était une autre affaire. Elle avait beau chercher dans sa mémoire, elle n'en rapportait que des bribes éparées de souvenirs confus. « Marrons », décidément, ne lui évoquait rien. Elle avait pianoté sur la touche « contrôle » et, imperturbable, le même intitulé était réapparu. Elle avait alors fouillé la mémoire de son ordin-home qui lui avait appris (entre autres choses) : « Marron, variété cultivée de la châtaigne — couleur marron ; prov. : quand les marrons sont tombés, il faut les manger », et ça lui avait rappelé quelque chose.

Maintenant abandonnée au caprice de souvenirs fantasmagoriques, elle pouvait écrire sur son écran. Elle commença à tracer : « C'était un soir de Noël. La fête avait été formidable et la vieille cassette que les parents avaient projetée était vraiment super-kitsch. J'étais sortie devant la maison pour regarder le ciel sous la neige, quand une lueur m'attira dans le petit bois derrière chez nous. Après m'en être approchée, je découvris qu'elle émanait d'un drôle de petit bonhomme qui se cachait là. Il avait la peau comme plissée, on aurait dit du polyuréthane. Son air doux — celui d'une bête égarée — me rassura et je m'approchai un peu plus encore, presque à le toucher. « Qu'est-ce que tu fais là ? » Pour toute réponse il tendit ses bras vers moi et ouvrit les mains. Dans la nuit, le plus long de ses doigts brillait comme une ampoule éclairant l'intérieur de ses paumes, et dans ses paumes il tenait des petites boules grosses comme des rubik's-bowls. Je voulus en prendre une, comme il semblait m'y inviter, mais quand je la saisis, il y eut une étincelle bleue, ça a fait « scratchhh » et puis il est resté une odeur d'ozone. Je crois que c'étaient des marrons de Noël. »



une maille à l'endroit → ← deux mailles à l'envers

L'histoire comme elle se fait, c'est-à-dire l'actualité au jour le jour, le nez au ras de l'événement, c'est tout de même un drôle de tricot ! Ni patchwork, ni jacquard mais plutôt haillons de fortune dont se couvre le temps. Avec l'information on fait très exactement ce qu'on interdit toujours de faire dans les écoles : additionner des saucissons avec des sacs de patates. « *Faire un journal, ce n'est pas un miroir qu'on promène au long des chemins. C'est l'effort d'organisation d'un certain matériau : hiérarchiser les faits, montrer entre eux les liens de causalité, restituer des sons, des couleurs, des voix. Même effort que pour l'historien.* » C'est Jean-Noël Jeanneney, le nouveau PDG de Radio-France qui dit ça (**La Croix** du 9 décembre). A quiconque s'y est un jour essayé, il faut dire que le jeu est passionnant : vous prenez une pile de dépêches, vous les photocopiez dix fois et vous les donnez à dix personnes différentes. Comparez les résultats : saisissant ! Quoi ? Le conformisme. C'est cet ordre secret qui circule incognito sur les fondations de la vie quotidienne qui demeure l'un des plus grands mystères de nos sociétés et que certains, par un travail assidu, s'emploient à démasquer : « *Peut-on dire qu'une Eglise ou un Etat existe au même sens qu'une pierre, un animal ou une idée ? L'inclination à la réification des concepts et la propension à la généralisation abusive sont inscrites dans les mots avec lesquels nous parlons le monde social* » vient d'écrire Pierre Bourdieu (**Libération** du 7 décembre)

Quand « la France » marque un but pendant le Mondial, qui est-ce au juste qui a tiré ? Eh bien, quand Jean-Pierre Cot, ministre de la Coopération quitte le gouvernement, c'est sans doute un peu la même chose qui se produit : on nous explique que deux conceptions de la politique tiers mondiste de la France avaient simultanément droit de cité au gouvernement. Laquelle était la bonne ? L'« idéaliste » qui accepte mal de voir la France se compromettre avec certains régimes africains pas très recommandables (c'est peu dire) ou la « réaliste » qui veut maintenir une présence française dans les grandes capitales francophones d'Afrique moyennant quelques « menus » sacrifices ? Ah, oui, vraiment, que c'est difficile de tricoter l'histoire !

La France est contre l'apartheid et l'on parvient à faire libérer l'écrivain Breyten Breytenbach deux ans avant l'échéance de sa peine, mais la France livrera-t-elle une deuxième centrale nucléaire au gouvernement de Prétoria ? (Il paraît que ça n'a aucun rapport). De toute façon, les déclarations d'intention sont une chose, la réalité... L'Afrique du Sud (on dit bien la France, alors pourquoi pas l'Afrique du Sud, même s'il y a là-bas quelque 2 500 000 métis, 800 000 Indiens, 4 500 000 Blancs et 20 millions de Noirs) a besoin d'argent. Les Nations Unies ne sont pas d'accord pour qu'on lui en prête (121 voix contre 3). Qu'à cela ne tienne, elle a tout de même obtenu un peu plus de 1 milliard de dollars du Fonds monétaire international. Il faut dire qu'avec elle le FMI prend moins de risques qu'avec le Mexique qui est, lui, le pays le plus endetté du monde (83 milliards de dollars). A propos, je pense que vous avez noté que le Mexique, justement, vient de changer de Président : Miguel de la Madrid y succède à José Lopez Portillo. De même avez-vous remarqué qu'en Turquie le général Evren a eu chaud : un peu plus et il se faisait plébisciter à 100 %. Pas très démocratique. Heureusement son referendum constitutionnel n'a recueilli que 90 % des suffrages exprimés. Et maintenant il a les pleins pouvoirs pour sept ans.

Tricoter, vous dis-je, une maille à l'endroit, deux mailles à l'envers. C'est dans le même mois que le Parlement fran-

çais discute la « loi Roudy » sur l'égalité professionnelle des hommes et des femmes et qu'on apprend que les Prud'hommes ont trouvé aussi prudes qu'eux : la cour d'appel de Nancy a confirmé leur jugement. Cette jeune femme de vingt-quatre ans avait tort de ne pas porter de soutien-gorge sous sa blouse sur son lieu de travail. Et son patron a eu raison de la licencier. Certains ont cru devoir en faire des gorges chaudes, quand on s'aperçoit qu'on a du mal à en finir avec le Moyen Age !

Une maille à l'endroit : le gouvernement français avait concocté une loi étendant les nouvelles mesures de régionalisation outre-mer (création, notamment, d'une assemblée unique élue à la proportionnelle en Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion). Le projet n'avait pas soulevé d'objections majeures de la part de spécialistes de droit constitutionnel non plus que du Conseil d'Etat. Deux mailles à l'envers : le Conseil constitutionnel n'en a pas voulu. Le gouvernement n'a plus qu'à refaire sa copie.

Encore un rang et j'ai presque fini mon ouvrage. Il me reste à choisir dans mes pelotes d'information : choisirai-je Saint-Etienne (neige et football), les magnétoscopes à Poitiers, la guerre scolaire, la course du Rhum ou les victoires des judokas françaises ? Ne mélangeons pas, hiérarchisons : la mort de Brejnev, l'arrivée d'Andropov, c'est pour la une. Les difficultés de la sidérurgie en France, c'est pour une autre page. Là, je pourrais mettre aussi la crise de l'UNEDIC et les mesures de Bérégovoy, les élections prud'homales. Bon mais qu'est-ce que je vais faire de cette première mondiale : l'implantation à titre permanent d'un cœur artificiel (aux USA) dans la poitrine d'un homme ? Et les prix littéraires ? Et la nomination d'un jeune homme de trente ans à la tête d'une des directions les plus importantes de la Fonction publique ? J'aimerais bien en parler de cet Eric Giuily, nouveau directeur général des Collectivités locales place Beauvau ; on n'avait pas vu ce genre de nomination depuis la Libération. Il est bien gentil Jean-Noël Jeanneney, mais, pour finir, mon tricot, il a une drôle d'allure. On ne pourrait jamais sortir avec ça. Et pourtant c'est Noël qui arrive.

Jean-Pierre Vélis

revue de presse

► **Le Matin de Paris**
du 7 novembre

Le patronat boude et décommande son prochain rendez-vous avec le ministre des Affaires sociales, avec lequel il devait enfin boucler le dossier de l'UNEDIC. Les syndicats grognent que le progrès social est sacrifié et trouvent que le gouvernement est trop gentil avec des patrons qui ne lui en savent aucun gré. Un député socialiste prépare sa campagne municipale dans le Berry en clamant que le gouvernement ne fait pas la politique pour laquelle les socialistes ont été élus. A Paris, hier à midi, la circulation était déviée rue de Rivoli : des porteurs de pancartes sévissaient devant le ministère des Finances, comme presque tous les jours. Autant de signes tangibles du mécontentement de plus en plus généralisé, puisqu'il semble n'épargner aucune catégorie sociale, ni surtout aucune de leurs organisations représentatives.

► **Pour l'enfant vers l'homme**
de novembre

La rentrée 1982 retentit encore des insatisfactions ressenties et pourtant jamais l'effort budgétaire n'avait été

en si peu de temps aussi considérable. Nous avons dit tout haut, y compris au Premier ministre, que cet amoncellement de bavures obstinées constituait pour nous l'épine douloureuse d'une rentrée qui, tout compte fait, apparaît comme l'occasion manquée. Imprévision et centralisme excessif ont tour à tour encrassé la machine : soyons sérieux et responsables, il ne servira à rien de dépenser plus, ni de créer davantage, si nous ne savons pas gérer mieux.

Jean Andrieu

► **Libération**
du 6 décembre

L'approche prudente de Savary et de son administration n'a pas désarçonné [les] croisés de l'enseignement confessionnel : loin de lui savoir gré de sa modération, ils en profitèrent pour hausser les enchères. Dans beaucoup de cas litigieux en suspens, les tenants de l'école privée réclament des municipalités un traitement de faveur par rapport à l'école publique — notamment par rapport aux contraintes de la carte scolaire. Le dossier ministériel est donc bien loin d'être dépourvu d'arguments. Une somnolence ministérielle, qui se croit sans doute habile, renonce presque à les plaider publiquement. Et, du coup, les marcheurs du privé se donnent une allure de victimes qu'ils sont loin d'être autant qu'ils le disent.

Gérard Dupuy

► **L'enseignement public**
de décembre

Il semble bien que, depuis quelques semaines, le monde soit entré dans une de ces

phases de rapide évolution succédant à une longue période caractérisée par des tensions constantes entre les grands blocs qui se partagent la planète. [...]

Décidément oui, les choses commencent à bouger dans le monde. Il importe plus que jamais, quels que soient nos problèmes intérieurs, d'y être très attentifs car l'avenir de notre nation, s'il dépend d'abord du comportement de chacun de nous, est chaque jour plus largement conditionné par les évolutions économiques et politiques de notre environnement international.

Jacques Pommatou

► Le Monde du 9 décembre

Le rejet, mardi 7 décembre, par la Chambre des représentants, des crédits destinés à la construction des cinq premiers missiles intercontinentaux MX constitue pour M. Reagan un revers personnel, puisqu'il avait engagé son prestige dans cette affaire en faisant le siège, jusqu'au dernier moment, de tous les parlementaires susceptibles de modifier leur vote. Mais c'est aussi pour lui une défaite politique, une cinquantaine de républicains ayant, à cette occasion, mêlé leurs voix à celles de la majorité démocrate. [...]

L'échec de M. Reagan, s'il se confirme au Sénat, sera lourd de conséquences pour l'équilibre stratégique entre l'Est et l'Ouest, même si la partie du MX est loin d'être définitivement perdue. Il sera

en particulier plus difficile aux Américains de vanter aux Européens réticents le charme des euromissiles qui devraient être installés sur le Vieux Continent à partir de 1983, alors que les MX, destinés au territoire américain, sont désormais en difficulté au Congrès.

► Le Monde diplomatique de décembre

M. Iouri Andropov, nouveau secrétaire général du P.C. soviétique, a affiché sa volonté d'assainir l'économie dans le respect des équilibres internes au régime et des impératifs de la puissance. Ces intentions, qui somme toute restent très brejnéviennes, la nouvelle direction soviétique aura-t-elle davantage les moyens de la mener à bien ? Nul ne peut raisonnablement prévoir un bouleversement qui annoncerait, par exemple, une « libéralisation » poussée ou un « épanouissement de la démocratie socialiste » au sens où l'entendrait la gauche occidentale. Ce que l'on sait, en revanche, c'est que les difficultés s'accumulent. Elles n'ont certes pas l'allure apocalyptique que d'aucuns leur prêtent en Occident. Mais elles ont atteint un seuil critique. Encore faut-il voir que le destin de l'U.R.S.S. n'est pas seulement inscrit dans les « remous du Kremlin » et les réactions plus ou moins intelligentes du monde occidental. Il se joue aussi dans les dynamismes d'une société qui n'a rien d'un monde clos et immobile.

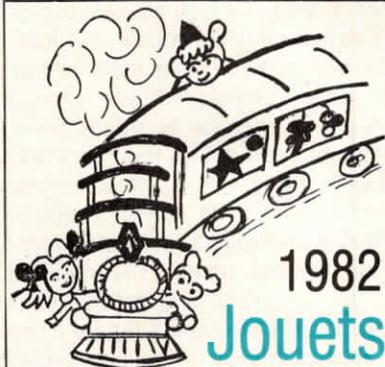
CONSTRUCTEURS,
ÉDUCATEURS,
SECOURISTES,
PLONGEURS, NAGEURS...

UN LIVRE INDISPENSABLE



DROIT ET RÉGLEMENTATION DES SPORTS NAUTIQUES Pierre Chazaud

Vous trouverez DROIT ET RÉGLEMENTATION DES SPORTS NAUTIQUES dans toutes les librairies spécialisées, ainsi qu'à la **Librairie des Editions Maritimes**, 17 rue Jacob, 75006 PARIS, au prix de 160 F (145 F + 15 F de frais d'envoi). CCP ou chèque bancaire à l'ordre de E.M.O.M.



pour arbres de Noël
(prix intéressants)

- Décoration du sapin
- Répertoires pour fêtes
- Articles de cotillon
- Matériel éducatif
- Disques scolaires

Catalogue général (48 p.) gratuit



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS

B P 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL : (74) 65-04-30

Peinture Princecolor pour tissus

46 couleurs non toxiques pour l'épiderme, sans odeur,

diluant «S» sans alcool, paillettes, guttas

ÉVITE LES AUREOLES

METALLISEES,

maquillages - grimages, soies et cotons



☎ 236.59.10

R. LEPRINCE S.A.

17, rue de Cléry - 75002 PARIS

POUR TOUTES INFORMATIONS

NOM _____

ADRESSE _____

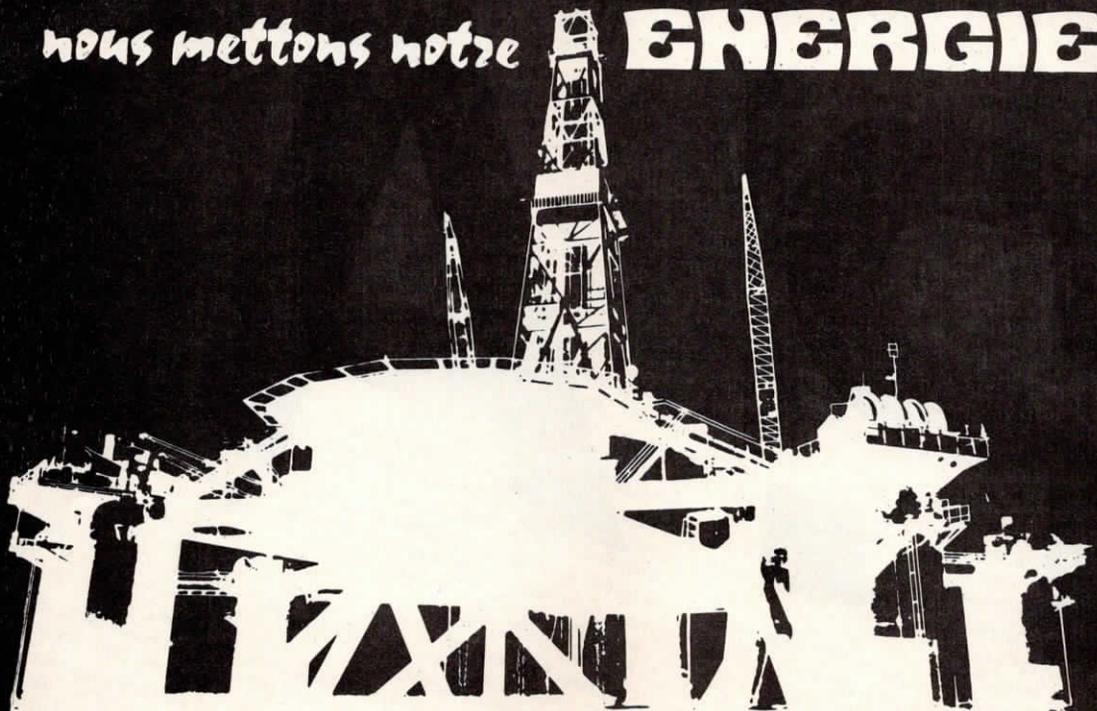
CODE POSTAL _____

MADE IN FRANCE

elf aquitaine

nous mettons notre

ENERGIE



au service des Français

Pres de locations

- familiale, Borde, 74140 Douvan
- 05-Merlette, F2-F4, ski Océan (17) août et Ré sept.
- Isère, prox. lac, mais, 7 pces, tt cft, jard., juil., août.
- Vosges, mais, camp. mblée 3 pers., ms/qz., juin, juil., sept.
- Espagne-La Pineda de Salou, apt tt cft, 4/5 pers., imm. gd stand., 30 m plage, vue impren., ts comm., prox. tennis, équit., mai à oct., cond. int.
- Espagne, Benidorm-Alicante, vac. print-été, studio 3-4 lits, pisc., tennis, prox. mer; Salou, studio 3-4 lits, bd mer. Ecr. PA n° 000
- 29-Sud Guilvinec, port plage en tte sais., div. loc. tt cft.
- Savoie, chalet ou studio près pistes, Pâq. été, calme, vue.
- Sud Espagne, Mar Menor, apt 4 pers., cft, vue magn., plage 150 m, sports, Rue Libération, 71920 Samois/Seine.
- 19-Beaulieu, prox. riv., ferme ds gd parc, tt cft, juin, juil., 4-5 pers. av. Lobbé, 19120 Beaulieu.
- Mandelieu-Napoule près Cannes, gd 2 p., tt cft, juin, juil., 4-5 pers. av. Lobbé, 19120 Beaulieu.
- 73-Val Cenis, ds chalet 4-5 pers., 1 500 m, pl. sud, pd pistes, Pâq., 27-3 au 3-4.
- Arcachon, mais, 4-5 pers., Pâq. à sept. ap. 18 h.
- 30-Grau-du-Roi, studio 4 pers., gde loggia, 200 m plage, août 3 800, sept. 2 500. Les Cotages, 26100 Romans.
- Ménières, st. 3 p., 27-3 au 3-4.
- 05-Vars-Claux, st. 4 p., spistes, print., neige, été.
- 67-Wangenbourg, F2 tt cft, tr. b. site, juin à oct., 800 F/qz.
- Altier-Lozère, prox. riv., calme, mais, mblée, 2 pces + s. eau, tt cft, août. Ecr. rue Crillon, 69006 Lyon.
- Hyères-Var, apt mblé et indép., tt cft, 4 pers., ds villa, jard., juil. 94300 Vincennes.
- 66-Ft-Romeu, prox. lycée, F3 tt cft, Pâq., juil., août, sept., qz. ms. Rte Toulouse, 81500 Lavaur.
- 34-GRANDE-MOTTE, studio, août, rue Baudrigue, 11000 Carcassonne.
- Chamonix, studio 4 pers., Pâq. 16-4 au 3 mai, été.
- 1) Prox. Chamonix, chalet, séj., cuis., 4 ch., s.d.b., jard., vue Mt Blanc, juil., 1-15/8
- 2) Sanary-Var, apt tt cft, ds imm. mod., bd mer, séj., 2 ch., s.d.b., cuis., juil., août, 25 bd Arago, 75013 Paris.
- Périgord, mais, camp., calme, ttes pers., sf août. 24130 La-Force.
- 66-Prades 350 m, apts ds villa, 2 ch., cft, draps, jard., gar.
- Nice, F3 villa, jard., calme, 3 (+ 2) pers., Pâq. 2 000 F, 15 j. juil. 2 500 F, août 3 000 F, bd Mantéga-Righi, 06100 Nice.
- Espagne-15 km plages VALENCE, villa 4-5 pers., jard., pins, juil., 3 000 F, août 3 500 F, Avenida del Cid, Valencia 18.
- 30-Corconne, 20 km Cévennes, 40 km mer, mais, camp. caract., 5 ch., terr. couv. 40 m², 2 s. eau, séj., gar., jard., dép., tt cft, juil., sept. r. Saladelles, 13200 Arles.
- Océan-Pyrénées, mblés tt cft: 1) Biarritz, cent. plage; 2) Bagnères-Ecr. Parc Vignault, 65200 Bagnères-de-Bigorre.
- Antibes, prox. mer: 1) r.d.c. villa, 2 pces, 65200 Bagnères-de-Bigorre.
- Antibes, prox. mer: 2) apt 2 pces, s.d.b., gar., s.d.b., jard., 5 pers. 2) apt 2 pces, s.d.b., gar., juin, juil., août ou sept. 3 000 F.
- ... apt, mer, 50 m plage, 5 ... calme,

demande

- coll. ch. pr sept. 82 ch. mblée pour 1 étud. ou stud. pr 2, Paris 5^e, 6^e, préf. rue des Clos, 54520.
- Coll. cherche pour sept. 82, ch. meublée ou studio pour fille étudiante letr. Paris.
- 75013 Ch. studio 30 à 35 m². Imm. rct, cuisine séparée, chauffage central par l'immeuble. M^e Glacière, Corvisart de préf. 1 600 F. cc.

divers

- Vds coll. « Genevoix » 20 vol.
- A l' Serre
- Ra
- Pâq.
- CL
- m alt., 66 F/j
- LATC
- EN
- (Chilc talogu BOOL gland
- Jura, équitation, langue, stages pour jeunes 12 à 18 ans, par jour: 3 h équit., 3 h atelier (cuir, tissage, poterie) ou cours de langue anglais-franç., par stage 1 randonnée de 4 jours Centre agréé par Jeunesse et Sport. 25300 Orchamps-Vennes.
- Classes nature Jura, pieds Mont Dôle, Col. de la Faucille, 1 240 alt., 1 anim. classe pens. compl. 11 F, 15-5 à fin 06-82. 58019 Nevers.
- Classes nature Nièvres. Etangs de Vaux-Baye act. nautiques, études du milieu, pens., compl. 90 F, avril-mai-juin 82.
- 07-1 km Aubi indép., vue im
- 83-BANDO équipé, ling
- Le Pouli pers., juin, Mans.
- 64-5 k pers., ja
- 06-C
- 44-S cft, 6 PA
- F
- L

chaque semaine

L'ÉDUCATION hebdo

accueille vos petites annonces

Pensez-y!

ventes

- Ds pet. village avec rivière, mais, rest. de style ancien, entrée, cuis., séj., s. eau, tr. gde chem. gren., jard. ind., 75 000 F. 18 Touchay, 4 350 m², eau
- 84-terr. prox. Apt. cont. égout, colline, 32 F/m².
- 04-Volonne, villa 2 ch. séj., terrasse, cuis., s.d.b., wc, cave, gar., terrain sur 1 000 m², soleil, verdure. Ecr. passage Turc 75011 Paris.
- 94-Arcueil, 100 m métro Laplace, 2 m², cuis., s.d.b., wc, cave, 3^e ét., imm. ref n^e, ch. él. accumulation, compteur EDF nuit, toit. ref., fail 120 000 F.
- Vd bungalow Montalivet, neuf, Reguer, 17320 Marennes.
- 66-Canet, mer-mont, quart. rés balcons 3^e ét., gar. indiv., occ ans: 4 285 F/m² ou libre à la m². Pour tous renseignements, écr. pl. Noailles. camp. sur 2 250 r



Marcel Marceau



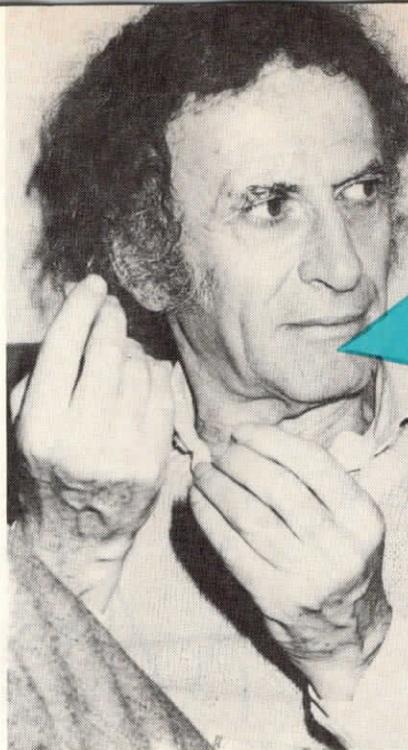
Marcel Marceau crie son silence aux quatre coins du monde.

Il s'environne de dizaines de personnages qui nous jettent au visage les sentiments, les émotions, les angoisses, les absurdités de notre société.

Mais savez-vous ? Il parle aussi.

Entre deux triomphes au Théâtre des Champs-Élysées

où il vient de présenter un nouveau spectacle (**l'éducation-hebdo** du 18 novembre), il nous a confié ses impressions sur la vie, sur sa vie.



● La manière que vous avez de nous renvoyer l'image de notre société ne modifie-t-elle pas le regard que vous portez sur le monde qui vous environne ?

L'art du mime ne permet pas de renvoyer la même image que celle des chansonniers, des paroliers, des poètes, qu'ils nous donnent avec une réflexion plus réaliste. Dans le mime, le corps renvoie avec une transposition totale le réalisme de la vie. C'est une poésie faite de paraboles, d'ellipses, que le public doit imaginer lui-même en faisant un certain effort. C'est intéressant sur le plan pédagogique, psychique, parce que ce n'est pas une révélation directe. Je ne parle pas des premières pantomimes de style qui consistaient à montrer un homme tirant une corde, luttant contre le vent ou montant un escalier, et qui sont primaires. Je dirais que la représentation que j'ai du monde est aussi transposée qu'elle peut l'être dans la danse si elle prend le reflet du monde actuel. Par conséquent le cri que nous jetons en silence est un cri où le public se retrouve vraiment, mais bien entendu avec une transposition d'écriture corporelle qui fuit le plus possible le réalisme. Sans tomber toutefois dans l'abstraction, car j'ai conscience qu'il faut que cela soit lisible et que l'on puisse s'identifier avec l'événement.

● Mais est-ce que cette transposition n'engendre pas un regard un peu déformé lorsque vous le portez à nouveau sur le monde réel ? N'y a-t-il pas risque, en quelque sorte, d'une transposition de la transposition ?

au fond, est de rester simple, direct, avec le style et la virtuosité en plus. Il faut étonner le public. C'est exactement le problème de l'écrivain ; quelle différence y a-t-il entre quelqu'un qui écrit et quelqu'un qui est un écrivain ? Le premier ne va pas vous toucher dans sa manière pragmatique d'écrire ; par contre, avec le second, le style, critère important, est une transposition de la pensée qui reste simple, mais qui étonne parce qu'elle peut toucher exactement l'âme de celui qui lit le mot. L'écriture a transposé sans qu'on s'en aperçoive. Maupassant, sous son côté très direct, est absolument transposé ; Tolstoï, Flaubert également. Je ne parle pas des écrivains modernes, car je trouve que le style n'a pas grandi au XX^e siècle. Je ne veux pas me montrer passéiste, mais je crois que les écrivains du XX^e siècle écrivent un peu comme des journalistes. Il y a bien entendu une écriture intéressante, elliptique, mais qui n'atteint pas cette grandeur que je trouvais aux écrivains du XIX^e. C'est un point de vue personnel. C'est un peu la même chose avec l'écriture du mime. Par exemple, on ne connaît pas l'écriture qu'avait Pierrot au XIX^e siècle, il faisait appel à des conventions populaires, à un langage qui remplaçait parfois le mot, qui était emprunt au ballet, à une convention que l'on reconnaît dans nos sociétés, une société victorienne et

romantique, une certaine société hugolienne.

Notre époque est celle du flash, de la vitesse, du jet, c'est l'époque cosmique. Le geste doit percuter par rapport à notre époque, il envoie des effluves que l'on perçoit. Un geste ramasse toute une action. Ce n'est plus la peine de la décrire vraiment, le public comprend l'essentiel et perçoit très vite. C'est une question d'écriture à laquelle on parvient avec un spectacle simple par lequel on amène progressivement le public à s'identifier et à comprendre cette écriture totalement transposée par rapport à la réalité. Les réminiscences se font presque instinctivement et automatiquement. Un public d'enseignants par exemple, qui a des réminiscences vécues d'une certaine culture, d'emblée perçoit le style avec un instinct que je qualifierais presque de génial. C'est le public dont parlait Jouvet. Quand il vient déjà pour écouter le mime, je dis écouter avec le regard, quand il va à la danse, aux bonnes pièces, sa forme d'éducation lui permet de transposer vraiment.

Mon nouveau spectacle est conçu ainsi et amène à percevoir l'évolution de Marceau à travers ces trente dernières années sans qu'on s'en aperçoive. Le public qui ne m'a jamais vu est séduit tout de suite par le *Jardin public* ou le *Sculpteur* que vous connaissiez déjà et quand brusquement j'entre dans le *Conspirateur* ou le *Combat avec les ténèbres*, je vais trop vite pour lui qui veut retrouver le Marceau plus lisible, alors que pour vous c'est une continuité normale. Il y a une force elliptique que le public qui ne m'a pas suivi depuis le début peut parfois ne pas percevoir. C'est intéressant, le débat est là.

J'ai un public devant moi tous les soirs, ce qui me fait dire que j'ai trois mille vies au lieu d'une

• Cette époque cosmique dont vous parlez a demandé une évolution permanente du style, de la technique, du langage...

Devos jongle avec les mots. Nous sommes sortis de la même école, lui s'est dirigé vers le verbe et moi vers le silence. Il a fait une synthèse de ses anciens numéros et en a créé de nouveaux. Si on a suivi son écriture depuis le début, on reste sensible à son monde absurde en même temps qu'on a l'impression de le découvrir. Il se passe le même phénomène chez moi. Des numéros anciens paraissent brusquement nouveaux parce que l'écriture paraît plus lisible, parce qu'il y a une connaissance plus grande de l'œil. Saint-Exupéry a dit : « *L'essentiel est invisible à l'œil, on ne voit bien qu'avec le cœur.* » On ne peut pas percevoir l'onirique tout de suite au premier degré. Je défie quelqu'un d'aller voir une pièce un peu complexe et de comprendre tout de suite s'il n'est pas préparé. L'approche de Brecht, de Bernard Shaw n'est pas lisible au premier degré, il faut revenir, s'imprégner. Le mime au premier degré, c'est le monsieur qui laisse tomber son pantalon en scène ou qui trébuche sur une peau de banane, mais pour la perception de la *Création du monde*, il faut s'imprégner comme d'une musique. Il faut revoir pour mieux comprendre parce que les regards trompent. Vous me direz, l'art populaire de Charlot au cinéma touchait immédiatement. C'est vrai, mais le cinéma est un art réaliste, poétique, alors que le théâtre est déjà un art de transposition au deuxième degré. Par contre, il faut aussi amener le public vers le premier degré, afin qu'il puisse tout de suite comprendre et s'identifier.

C'est par-là que passe la nécessité de l'évolution.

• Vous êtes un reflet de notre monde, que vous avez parcouru et parcourez encore. Comment le voyez-vous ?

Le monde a changé énormément avec les médias, mais il n'a pas changé dans ses relations profondes, avec son inquiétude permanente qui se trouve dans l'homme lui-même. La violence a toujours existé, la menace de guerre également, mais maintenant elle est nucléaire. Les jeunes qui n'ont pas connu de guerre sont très angoissés, parce que nous sommes trop nombreux, parce qu'il y a les problèmes d'emploi, l'avenir qu'on ne connaît pas. Une angoisse que nous n'avions pas — je parle de notre génération — avant Hitler. La guerre de 14/18 dont on nous parlait nous semblait très lointaine. Actuellement il y a des guerres sporadiques en permanence.

La chance de la France est d'être un pays qui a une unité politique malgré la gauche et la droite. Ce sont les rois de France qui ont fait cette unité. Je ne suis pas royaliste, mais il faut reconnaître que nous avons des frontières tracées depuis Louis XIV. Malgré des partis très à gauche, très à droite, il n'y a eu aucun drame profond depuis la Commune, aucune guerre civile, mis à part bien sûr les guerres de 14/18 et 39/45 qui étaient des conflits mondiaux. Depuis le Front populaire, la France a gardé une certaine unité qui, pour des jeunes de vingt ans, doit sembler quand même extraordinaire. L'Europe elle-même est arrivée à un système politique assez cohérent, grâce à Napoléon, d'ailleurs, qui a fait son

unité sans le vouloir. Si l'on fait des comparaisons avec ce qui se passe en Amérique du Sud, au Moyen-Orient, dans les pays de l'Est, en Chine, on s'aperçoit que la France a gardé cette espèce d'unité.

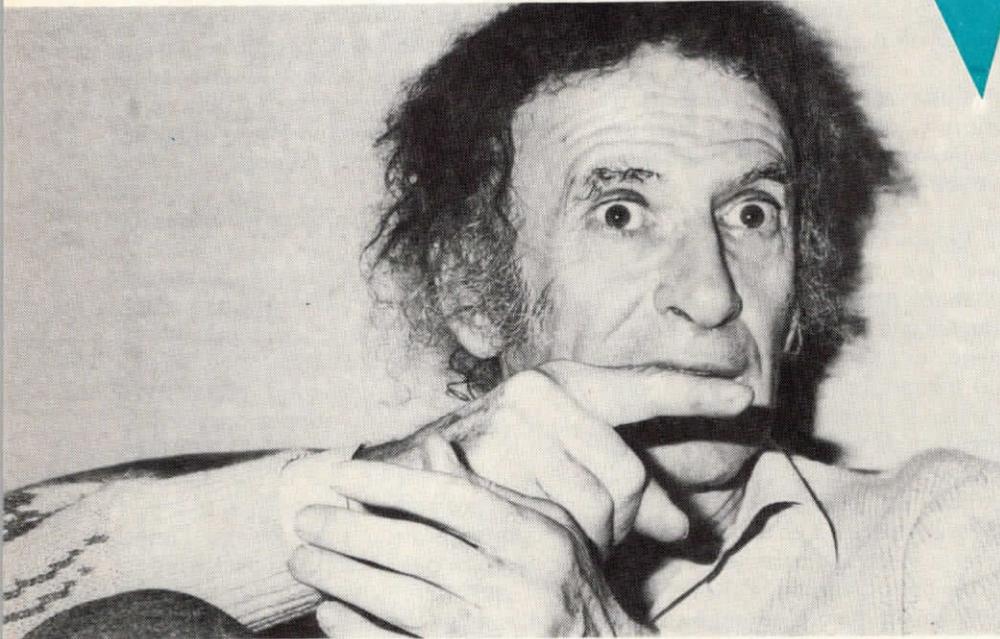
• Vous avez évoqué la jeunesse...

Elle est différente de la nôtre parce qu'elle a des problèmes plus importants. Elle est amenée plus rapidement à affronter la vie parce que tout va beaucoup plus vite. Est-ce parce que nous avons vieilli que le temps nous semble plus court ou est-ce que le fait d'avoir des possibilités plus grandes de communication nous donne l'impression que le temps nous échappe et que cette jeunesse nous semble davantage angoissée que la nôtre ? Mais avec ces angoisses dont je parlais, le terrorisme, les guerres sporadiques, la recherche de l'emploi, la compétition, les diplômes qui ne servent plus à rien, les jeunes ont beaucoup plus de difficultés que nous n'en avons. Après la guerre, tout était à recommencer, tandis qu'ils sont arrivés dans une société déjà installée dont les problèmes dépendent de l'état général du monde. J'ai moins d'angoisse qu'un jeune de vingt ans.

• Vous êtes l'ambassadeur d'une culture ?

Lorsque je donne mon spectacle à l'étranger, cette culture occidentale, latine, dont nous sommes issus, éclate et, jusqu'en Asie, on la perçoit fort bien. C'est un avantage extraordinaire. Cette poésie que j'amène à l'étranger n'est pas étrangère. Notre image reste très grande, nous sommes le pays de la venue au monde des Droits de l'homme,

C'est extraordinaire d'être



je ne fais pas de nationalisme, mais la France continuera à jouer sur le plan de l'humanisme un rôle très important. La culture millénaire et extraordinaire de la Chine appartenait quand même à une aristocratie. En France, le peuple a possédé cette culture et notre pays a un certain équilibre. Je le sens quand je vais dans les pays étrangers, nous sommes privilégiés.

Mon art reflète un peu notre angoisse, notre vie. Mais il y a des thèmes beaucoup plus oniriques que je tire de la Bible comme le *Combat avec l'obscurité* qui est un peu le reflet de Jacob et l'Ange, c'est-à-dire Dieu envoyant à l'homme une force destructrice pour le soumettre à la confrontation avec son destin. Ce *Combat* est ce dualisme entre l'homme qui est nous et l'homme aux prises avec son destin. Quelles sont les forces qui s'opposent à nous? Ce sont

celles des ténèbres: la peur d'une dictature, d'un obscurantisme, d'un déchirement nucléaire. L'homme doit prendre en mains son propre destin, il faut qu'il vive, comme disait Eluard, dans la lumière totale. C'est cela que j'assume dans ce spectacle.

Avec *Bip se souvient*, c'est une réminiscence des trente années de notre existence, c'est une écriture reflet d'une chronique de notre époque. Devos, c'est la chronique de notre époque dans l'absurde de notre monde, Marceau c'est la chronique reflet avec le poids du silence, du comique, du tragique, du vide, le poids de notre société qui est encore victorienne, même si elle a les médias du XX^e siècle. Je jette mon cri à ma manière et le public me renvoie l'écho de sa compréhension et de son adhésion à sa manière. Mon regard a changé, mais est-ce que le monde a vrai-

ment changé? Je ne peux pas répondre. A l'époque de Socrate ou à l'époque de l'absurde, les mêmes problèmes se sont toujours posés. L'homme aux prises avec son destin, avec les tracas quotidiens, a peut-être toujours existé.

● On a beaucoup de mal à imaginer la vie de Marcel Marceau à la sortie de son monde du silence.

C'est un peu la vie de tout le monde. Je m'intéresse beaucoup à la politique, énormément aux journaux, à ce qui se passe autour de moi. Bien entendu, le fait d'être artiste et d'être sensible au monde que je cherche à projeter provoque peut-être une solitude plus grande. J'ai un public devant moi tous les soirs, ce qui me fait dire que j'ai trois mille vies au lieu d'en avoir une. C'est une chance de pouvoir partager des vies avec des gens que je ne connais pas, le fait de projeter leur vie avec mon cri silencieux fait qu'il y a identification totale. C'est un miracle. Certes je ne suis pas mêlé de la même manière au quotidien, je suis dans un monde un peu en marge parce que je réfléchis à la création, mais mes besoins sont ceux du quotidien: me divertir, rire, m'émouvoir. Je suis solidaire des hommes et partage les inquiétudes de tout le monde. Je participe aux événements, j'ai une famille et ai eu des enfants, je vois les problèmes d'éducation, je ne me trouve pas différent de M. Dubois devant les angoisses de la vie. J'en suis différent parce que soumis au public sans arrêt; le théâtre, la création sont une lutte permanente faite d'angoisses, de recherche.

● Vous faites la part des deux côtés de la rampe?

comme tout le monde...

Absolument. Quand je me retrouve au bistrot, ce qui m'arrive, je ne suis pas du tout dépaycé. Le poète a besoin d'être dans la réalité pour transposer un peu ce quotidien et le sublimer. Quand je dis être en marge, c'est que la création nécessite une espèce de solitude pour retransposer toutes les impressions vécues. Mais pour le reste nous sommes dans la vie, dans le quotidien, et c'est extraordinaire d'être comme tout le monde.

Cela dit j'ai la passion de la peinture et celle de la vie. Sans la passion de la vie, je ne pense pas que l'on puisse créer. Gide avait dit : « Je n'aime pas l'homme, j'aime ce qui le dévore. » Je dis : j'aime l'homme, mais j'aime surtout ce qu'il dévore. Quand je dis homme, c'est femme, c'est l'humaine condition. Les écrivains nous ont permis, par des phrases, de recréer des images qui nous ont ouvert quelques voies. Par le mime, j'ai appris que la passion de l'homme naît de la création. Je pense que le grand drame de la vie de l'homme est de ne pas pouvoir communiquer. L'homme, quel qu'il soit, a besoin de jeter son cri. Il le jette par le crime, la violence, l'amour. L'artiste a la chance de pouvoir être une espèce de frère voyant qui prend son frère aveugle par la main pour lui montrer ce que Paul Eluard appelait la lumière totale. La passion est faite d'amour, de joie, de souffrance, de doute et elle se résume par ce besoin de se sublimer, de se recréer en permanence.

• Vous croyez en l'homme ?

Je suis optimiste si on fait appel à la meilleure part de l'homme. Tant qu'il y aura des hommes de bonne volonté, car on arrivera à

sauver l'homme par lui-même quand on lui montrera la plus belle part qui lui est offerte par la vie. La part destructrice de l'homme a toujours existé, on ne pourra pas l'empêcher parce que la vie est faite de lumière et d'ombre. Je ne conçois pas un monde constant qui serait uniquement ouvert à la lumière, nous serions peut-être une planète condamnée à vivre dans la joie, dans le bonheur éternel et ce serait peut-être la perte de l'humanité. Nous avons besoin de contrastes pour faire éclater notre passion. Mais attention ! Il ne faut pas que les contrastes de la violence débordent ceux de la lumière. Il nous faut mener cette lutte permanente qui demande une grande vigilance. Je vous retourne la question, êtes-vous optimiste ?

• Oui.

Pour quelle raison ?

• Parce que je crois aussi en l'homme.

Alors je ne suis pas seul.

• Est-ce que Marcel Marceau n'est pas l'homme seul que l'on voit sur scène ?

Pas du tout. Marcel Marceau sur la scène est tellement entouré de personnages d'un monde invisible qu'il rend visible, qu'il restitue d'une manière plus réelle que s'ils existaient réellement. Une grande part est offerte à l'imagination. 1968 a très bien commencé et mal fini. La jeunesse disait : place à l'imagination. C'est justement de cette imagination que, peut-être, elle a besoin pour se retrouver, se recréer.

• Le monde effréné dans lequel nous vivons gardera-t-il toujours une place pour cette poésie du geste qui est la vôtre ?

L'homme va toujours se reconstituer. J'ai une école de mimodrame où tous les enseignements sont dispensés à côté de celui du mime pour bien faire voir aux élèves que le mime n'est pas un art fantaisiste, qu'il est aussi rigoureux que la danse, la musique ou le verbe. Ils apprennent que le mime n'est pas un art improvisé et qu'il repose sur quelque chose de solide. Nous demandons à l'élève d'avoir une culture historique, non seulement de connaître l'histoire de France, mais celle de l'Europe, celle du théâtre qui est le reflet de la société de son époque. Nous lui demandons de connaître son corps, sa sensibilité, de s'ouvrir à tous les échos du monde et de devenir un vrai poète. Le poète n'est pas du tout un homme qui flotte, c'est un homme au cœur de la réalité même.

Propos recueillis par
Maurice Guillot

Les transformations technologiques sont une fois de plus à l'ordre du jour, si l'on en juge par leur omniprésence dans les discours de toute sorte : économiques, culturels, pédagogiques. D'une certaine façon, on peut avoir l'impression que ce n'est pas nouveau. Tout le XX^e siècle est traversé par ces mutations techniques qui ont dessiné le cadre de notre vie quotidienne et s'imposent à nous.

Pourtant il est vraisemblable que nous nous trouvons effectivement au seuil d'une étape essentielle : la micro-informatique, la télévision câblée, les fibres optiques et, plus profondément encore, le croisement de toutes les technologies nouvelles, sont en train de modifier de fond en comble les conditions mêmes de notre existence sociale et individuelle. C'est la futurologie au présent.

Banques de données, magnétoscopes, terminaux à domicile, jeux vidéo, calculatrices, qui les ignore désormais ? Ils sont disponibles, technologiquement, depuis un moment déjà. Leur véritable nouveauté tient plutôt à leur diffusion sociale. Ils sont aujourd'hui à la portée du plus grand nombre. Donc, personne n'est plus en mesure de les contourner, ou de vivre complètement sans eux.

Comme d'habitude, les enfants constituent l'un des publics-cibles privilégiés de cette expansion. De plain-pied avec les innovations techniques, moins encombrés que les adultes par un passé où l'ordinateur était seulement une douce rêverie de quelques illuminés, les plus jeunes adhèrent d'emblée à ce qui nous paralyse encore.

Je ne sais pas si c'est un bien ou un mal. A l'évidence la question n'est pas là puisque nous ne sommes pas capables de lui apporter une réponse démonstrative ici et maintenant. Le fossé des générations importe davantage, et

1984?

1984?

1984?

1984?

1984?

1984?

1984?

LA CHRONIQUE DE LOUIS PORCHER

l'institution scolaire est ici aux premières loges, précisément parce qu'elle est le lieu exemplaire du contact des générations. Elle reçoit de plein fouet tous les chocs du futur, elle qui est un conservatoire.

Or, d'une manière générale, l'école n'a jamais su gérer sa fonction de préparation à l'avenir. Le fameux retard dont elle est toujours dotée par rapport aux évolutions contemporaines fait quasiment partie de son image de marque. A l'égard des technologies nouvelles, on retrouve cette situation décalée : c'est bien en dehors de la citadelle que les enfants apprivoisent l'électronique, et ils ne l'ignorent pas.

Jusqu'à notre époque, cet anachronisme, tout compte fait, a eu plus de vertus que d'inconvénients, car l'institution éducative, globalement, avait un rôle de transmission du patrimoine, d'inculcation, plus important que d'anticipation des évolutions. La maîtrise du passé était l'élément clef, même pour préparer l'avenir. Je me demande si, pour la première fois dans l'histoire contemporaine, on ne se trouve pas devant une situation radicalement neuve. L'invasion électronique marque peut-être une rupture véritable, fondamentale, qui court-circuiterait toutes les continuités historiques. On entre dans un monde réellement inédit où les valeurs de la quotidienneté traditionnelle ne suffisent plus à conduire notre vie.

S'il en allait ainsi, l'école serait en porte à faux, et on s'expliquerait alors l'état de crise dans lequel elle se débat depuis quelques années. A vrai dire, personne ne possède à ce sujet la preuve indiscutable. Il est curieux, cependant, que le débat social ne soit pas plus nourri sur ce thème. Aurions-nous peur d'affronter les questions qui en surgiraient ?

Depuis des siècles, l'olivier constitue l'une des principales ressources de la région de Breil-sur-Roya, dans le moyen pays azuréen. Aussi, quand en 1975, une sorte de « mal noir », la fumagine, s'attaqua aux olivaiers, ce fut le désarroi. On eut beau intensifier la lutte chimique, la production ne cessait de baisser. Finalement, le salut vint d'où on ne l'attendait guère : du collège, où fut élaborée et expérimentée une nouvelle forme de lutte, biologique celle-là. Aujourd'hui, les oliviers sont guéris, les oléiculteurs effectuent des stages au collège, et des initiatives similaires sont tentées dans d'autres régions. Voici la genèse de cette expérience originale de défense de la nature.

Elle témoigne que l'ouverture de l'institution scolaire sur le monde est non seulement souhaitable, mais utile.



LE COLLEGE DES OLIVIERS



A 60 kilomètres seulement de Nice, de ses palmiers et de ses casinos, on peut voir chaque automne, sur la RN 204 qui longe la vallée de la Roya, des troupeaux d'ovins que les bergers mènent tranquillement vers les abris d'hiver. Rencontre insolite qui est l'un des charmes d'une vallée à laquelle Albicocco, séduit, a consacré un poétique court métrage.

Plaque tournante du trafic routier et ferroviaire vers l'Italie, Breil-sur-Roya est, avec plus de deux mille habitants, la principale commune de la région. Son destin, ainsi que se plaît à le rappeler l'écrivain Maurice Toesca, l'un des enfants du pays, a toujours été lié à l'olivier.

« L'olivaie breilloise, indique Claude Sanchez, principal du collège, est l'une des plus importantes du département des Alpes-Maritimes. L'olivier, depuis toujours, est omniprésent dans le paysage local et, aujourd'hui encore, il représente une part non négligeable de l'économie régionale.

« Il était donc naturel qu'une étude de l'olivier fût entreprise au collège dans le cadre d'un projet d'action éducative. Une catastrophe naturelle, la fumagine, qui risquait de devenir une catastrophe économique, a cependant vite contribué à donner à cette étude un relief parti-

culier. Devant la gravité du cataclysme, les équipes pédagogiques et les élèves ne se sont pas bornés à un travail de documentation. Ils ont entrepris, avec l'aide de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), un travail de recherche et d'expérimentation qui a parfaitement réussi, puisqu'il a débouché sur la mise au point d'une forme de lutte nouvelle et efficace. »

C'est vers 1975 que l'olivaie breilloise ressentit les premières attaques de la fumagine, communément désignée sous le nom de « mal noir » à cause de ses effets : les frondaisons des arbres malades ne tardent pas à être recouvertes d'une pellicule noire et gluante (la « mourféa » en dialecte local) qui empêche les rayons du soleil de réaliser leur action bienfaisante sur le végétal. En quelques mois, les arbres dépérissent et la production oléicole se trouve réduite à néant.

« Ce fléau, explique Julien Marcuccini, professeur de sciences naturelles au collège et conseiller municipal de Breil, est dû au développement d'une cochenille noire de quelques millimètres : la *Saissetia Oleae*. Cet insecte se fixe sur les feuilles et les rameaux d'olivier et exsude un miellat sur lequel se fixeront des champignons noirs microscopiques qui constitueront la fumagine. Le voile opaque ainsi formé ne tardera pas à asphyxier l'arbre. »

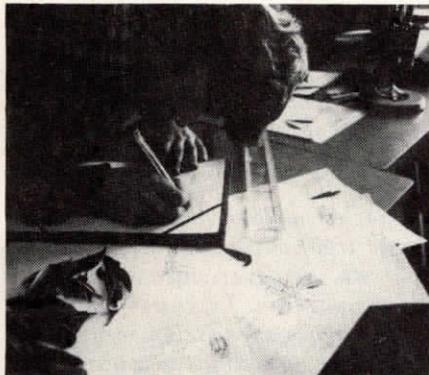
Dès les premières attaques, les oléiculteurs breillois réagirent comme tous les oléiculteurs du monde : ils recoururent à une dose massive de produits chimiques. Mais ce type de lutte s'accompagna

d'un certain nombre de phénomènes secondaires néfastes, comme devait le reconnaître *La vie agricole et coopérative*, bulletin de liaison des agriculteurs azuréens.

« Très vite, souligne Julien Marcuccini, il nous apparut que seule une lutte biologique était en mesure d'apporter une réponse satisfaisante au problème soulevé par la propagation de la fumagine. Or, une très importante découverte avait été réalisée en ce domaine par une équipe de chercheurs de l'INRA d'Antibes avec laquelle certains enseignants du collège étaient en liaison. Ainsi fut lancé — avec l'aide de l'INRA et le feu vert de la cellule « Vie scolaire » du rectorat — un ambitieux projet pédagogique sur la lutte biologique contre les parasites de l'olivier. » Fait exceptionnel : ce P.A.E. a été animé par un véritable « collectif » de professeurs, dix sur treize y ayant participé.

Le principe de cette lutte, qui allait faire disparaître la fumagine, repose sur une constatation simple : d'autres insectes, généralement plus petits que la cochenille, choisissent cette dernière comme hôte pour y héberger leur progéniture. Parmi ces insectes, la *Diversinervus Elegans*, une petite guêpe dont la taille ne dépasse pas un millimètre. Prenant comme point de repère les lentilles noires cachées sous les feuilles des oliviers, ce minuscule hyménoptère va pondre ses œufs dans le corps des cochenilles femelles. Les larves pourront ainsi se nourrir de l'organisme de leur hôte. D'autres parasites, tout aussi redoutables que la cochenille, ont pu être également implantés, tels le *Metaphycus Helvolus* ou le *Metaphycus Bartletti*.

« L'expérience a reçu le soutien actif de plusieurs responsables de l'INRA, notamment de André Pannis, chercheur à la station zoologique, et de Jean-Pierre Marro, technicien. Elle a nécessité, indique Julien Marcuccini, la mise en place au collège d'un insectarium, dont la réalisation a été confiée aux élèves dans le cadre des travaux manuels. Cette opération s'est faite en deux temps: il a fallu d'abord élever le ravageur — c'est-à-dire la cochenille — puis introduire les parasites. Faute de pouvoir cultiver des oliviers dans l'enceinte scolaire, l'introduction des parasites s'est faite à



partir de courges et de lauriers-roses. Une fois récupérées, les guêpes ont été lâchées par les élèves dans les vergers malades.

« Grâce à ce type nouveau de lutte, la cochenille noire a aujourd'hui nettement régressé dans l'olive breilloise. Près de dix mille arbres ont été traités en trois ans. La fumagine a pratiquement disparu, seuls quelques îlots subsistent encore. »

Succès oblige: le prochain P.A.E. concernera, lui aussi, l'agriculture de montagne. Il sera consacré à l'apiculture, avec his-

toire des abeilles, observation d'une ruche (déjà installée dans le collège), étude des différentes races par traitement informatique. Un ordinateur, acquis par l'établissement, permettra en effet de répertorier et de classer les différentes caractéristiques des abeilles de la région.

Le lancement d'un projet pédagogique, quels que soient le dévouement et la compétence des équipes, est toujours un peu une



aventure. L'exemple de Breil-sur-Roya montre toutefois que l'aventure mérite largement d'être tentée. « Si l'on dresse un bilan de ce qui a été mené pendant plusieurs années, il apparaît que cette action a été incontestablement bénéfique à chacun », déclarent MM. Sanchez et Marcuccini.

Bénéfique pour les élèves, qui ont participé à cette opération avec beaucoup d'enthousiasme. « Chacun d'eux a pris une part active au P.A.E. Si les classes de sixième ont été plus spécialement chargées de diverses modalités de la lutte

(contamination des courges, élevage des parasites, lâchers dans les oliviers), chacun des deux cents élèves du collège a été associé à ce projet, qui a donné lieu à un travail collectif. »

Rendre compte de toute l'exploitation qui a été faite du thème de l'olivier est naturellement impossible. Citons seulement, parmi les aspects les plus spectaculaires, un « historique » de l'olivier réalisé à partir de documents en classe d'histoire; une étude, avec le professeur de sciences physiques, de la production de l'huile au moulin de Breil, étude qui a permis aux élèves de découvrir le fonctionnement des meules, la technique du malaxage ainsi que le procédé de séparation par centrifugeuse; la création d'un mini-service de bio-climatologie, à partir des relevés, tant pluviométriques que thermiques de toute une année. Le P.A.E. a eu également de nombreuses retombées sur les cours d'éducation manuelle et technique, la fabrication des cages permettant notamment aux élèves de se familiariser avec le plastique et de s'initier à la soudure à l'occasion de la mise en place du grillage. Parallèlement, il a donné lieu à un montage vidéo sur la vie quotidienne à Breil, à l'animation d'un club photo, à la réalisation d'un journal scolaire, à la confection de plats du pays à partir des recettes communiquées par les personnes âgées, les « mamies ».

« Le P.A.E. a permis ainsi l'intervention active de toutes les disciplines et a fortement motivé chaque élève, malgré l'hétérogénéité de la population scolaire », souligne le principal. Collège rural, ancien CEG, l'établissement accueille en effet non seulement des adolescents



Travailler
autrement

le français aujourd'hui

la revue de

l'Association
Française
des Enseignants
de Français

N°42 De la sixième à la troisième sans
manuel

- 45 Pratiques interdisciplinaires
- 46 Fenêtre sur la presse : premier volet
- 51 La poésie : apprendre à lire et à écrire
- 53 Collèges 80
- 54 Ces textes qu'on appelle « littéraires »
- 55 Arlequin à l'école
- 57 Les enjeux sociaux de l'enseignement du français
- 58 L'ancrage des mots

Le numéro : 30 F

- 59 Des classes de français
- 60 Examinons les examens

Le numéro : 40 F

Offre spéciale 4 numéros : 100 F

S'informer,
se recycler,
discuter



renseignements
et commandes :
Association
Française
des Enseignants
de Français
B.P. 32
92310 Sèvres

DE LA MATERNELLE A L'UNIVERSITÉ

de la vallée — parmi lesquels des enfants de Français musulmans employés à l'Office national des forêts — mais aussi des pensionnaires qui, venus des grandes villes du littoral, constituent près d'un tiers des effectifs.

Bénéfique aussi pour la population et pour l'économie régionale : « Nous nous sommes efforcés de sensibiliser les parents d'élèves et, d'une façon générale, toute la population, à la sauvegarde de l'olivier. Beaucoup de Breillois ont contribué par leur aide au bon déroulement de cette expérience, en fournissant tous les ans des lots importants de courges, qui ont assuré le support végétal indispensable.

« Aujourd'hui, les oléiculteurs viennent eux-mêmes visiter l'insectarium, parfois guidés par leurs enfants. Des stages sont organisés sous le contrôle de l'INRA et de la Chambre d'agriculture. Nous avons même reçu, pendant une semaine, une équipe d'ingénieurs agronomes de l'École supérieure du Vaudrenil dans l'Eure. »

Afin de compléter l'action entreprise, une CUMA oléicole a été créée, que préside Julien Marcuccini. Avec l'aide de l'établissement public régional et de la municipalité, elle vient d'acheter un tracteur qui permettra un labour mécanique.

Bénéfique enfin pour la nature elle-même. La lutte biologique contre le complexe cochenille-fumagine a été engagée par les oléiculteurs dans d'autres communes du département — par exemple à Sospel — ainsi que dans le Var, l'Hérault, l'Aude. « Intéressante parce qu'elle est sans effet secondaire, elle est aussi moins onéreuse : chacun sait que l'accoutumance de

certaines parasites aux produits entraîne une perte d'efficacité des insecticides. »

En ce sens, l'initiative du collège a été suivie avec intérêt par la direction du Parc national du Mercantour, créé par un décret d'août 1979. Breil-sur-Roya se trouvant en zone périphérique, les équipes pédagogiques ont fait appel à ses spécialistes en qualité d'intervenants extérieurs. C'est ainsi qu'un montage réalisé par les élèves a été l'un des principaux éléments d'une exposition itinérante organisée par le Parc sur la lutte biologique.

Jean-Marie Cévasco, garde moniteur, explique : « L'une des missions du Parc est de favoriser, dans la zone périphérique, la relance des activités agricoles et artisanales. Il est évident que la sauvegarde de l'olivaie breilloise va dans ce sens grâce au développement de la lutte biologique.

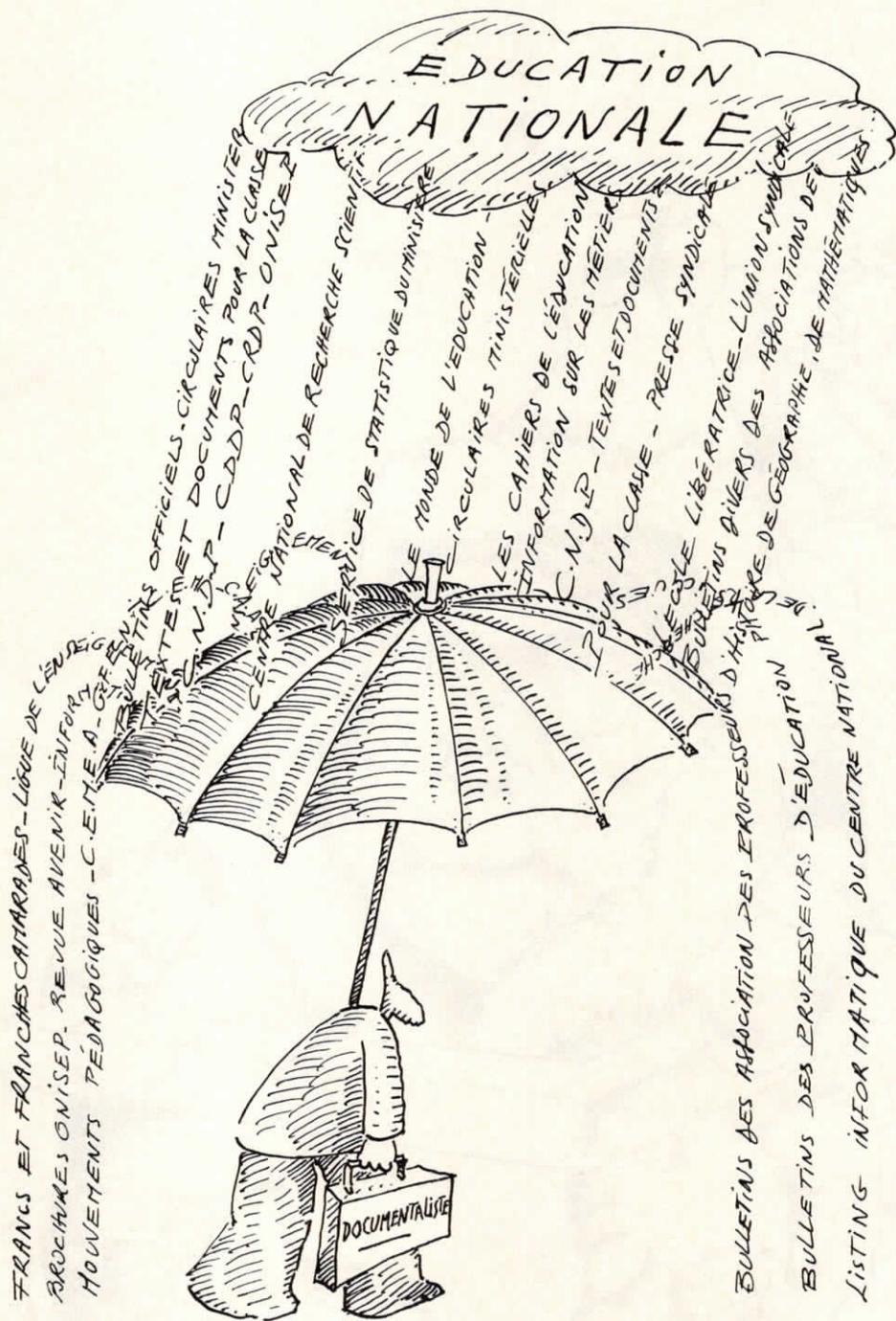
« C'est un fait : l'homme a été et reste trop souvent le facteur principal du bouleversement des équilibres naturels. Le grand intérêt de l'expérience aura été de permettre à un vaste public de découvrir l'un des mécanismes fondamentaux de la nature : les liens qui unissent tous les éléments d'un même écosystème.

« Si l'on veut protéger notre environnement, il est temps en effet de considérer végétaux et animaux d'une façon différente, il faut en finir avec les étiquettes — utile, dangereux, nuisible — dont nous les avons affublés. Chaque espèce, serait-ce la plus inutile ou la plus dangereuse à nos yeux, joue un rôle et tient sa place dans l'édifice appelé pyramide écologique. Qu'un élément disparaisse et c'est toute la pyramide qui s'écroule ! »

Gérard Sénéca

décembre





L'INF

DAN

ORMATION

**Tout citoyen, qu'il soit parent, professeur,
militant politique, syndical
ou d'une association,
peut, à un moment ou à un autre,
être intéressé par l'éducation.
Il s'agit là d'un besoin social.**

**Or, la multiplicité des services et des supports
d'information, le sous-développement
des sciences de l'éducation, le manque
de formation des enseignants en ce domaine,
sont autant de causes de sous-information.
Pour remédier à ces carences, il conviendrait
de définir une réelle politique
en matière d'information sur l'éducation.
Sans oublier que, pour être informé,
il faut vouloir s'informer...**

S L'EDUCATION

le vide politique

« Qu'on la porte en soi ou qu'on l'attende des autres, l'information ne vient que lorsqu'on l'appelle, que lorsqu'on la gagne, que lorsqu'on la fait. Et alors, son nom est Liberté. »

Robert Escarpit

in **Théorie de l'information et pratique politique**
(Le Seuil, 1981)

La diffusion de l'information scientifique et technique est l'une des conditions du développement économique et social. L'information sur l'éducation en fait partie ; l'amélioration du système éducatif en dépend. Comment, en France, cette information circule-t-elle ? Quelle est la part des services publics dans sa diffusion ? Quels en sont les mécanismes, les protagonistes et les moyens ?

La situation française est caractérisée par la multiplicité des lieux d'information sur l'éducation. De nombreux ministères — et, à l'intérieur de chacun d'entre eux, de nombreux services — se partagent sans coopérer des « champs documentaires » et des usagers mal identifiés. Au seul ministère de l'Éducation nationale, on recense plus d'une dizaine de centres documentaires participant partiellement à cette information. La situation est assez confuse, et les heurs et malheurs qu'a connus depuis 1970

l'Institut pédagogique national, chargé de collecter et de diffuser cette information, n'ont certes pas peu contribué à cette incohérence. Actuellement, le Centre national de documentation pédagogique et l'Institut national de recherche pédagogique se partagent les restes de moyens documentaires en diminution constante, faisant, de la fonction documentaire, le « parent pauvre » de ces deux institutions. Le ministère de l'Éducation nationale montre, de ce point de vue, un exemple de désordre institutionnel qui constitue un obstacle à la concentration et à la circulation des informations sur l'éducation.

Ce n'est pas en soi la multiplicité des services qui pose problème : un centre documentaire spécialisé est souvent plus efficace qu'un centre au champ documentaire trop vaste ; c'est plutôt la mauvaise définition des missions de ces services (recoupement de champ documentaire, doublage de tâches, recouvrement de catégories d'usagers) et

surtout le fait que le CNDP n'a pas encore entrepris d'identifier tous ces services, de les coordonner, de définir avec eux les moyens de rationaliser les tâches et de contribuer à la diffusion de leurs travaux. Faute d'une politique cohérente, ces services développent des moyens d'information redondants en partie, souvent méconnus. La « fédération » de tous ces centres est urgente : d'elle dépend la diffusion, dans de bonnes conditions, de l'information sur l'éducation, par des moyens adaptés aux besoins de tous les usagers.

L'informatisation est l'un de ces moyens. Avec l'aide de la MITIF (1), celle de la Mission informatique implantée au CNDP et sous la pression conjuguée des CRDP et des personnels de documentation, un plan global d'information vient d'être relancé, et des mesures d'équipement informatique interviendront vraisemblablement dès 1983. Ces mesures permettront de développer le catalogue automatisé mis au point par le CRDP de Toulouse, assurant déjà l'identification et la localisation de tous les documents disponibles dans les CRDP et les CDDP de trois académies (Toulouse, Reims et Caen), ainsi que l'édition de leurs catalogues sur microfiches ; l'entrée dans le système automatisé d'autres centres régionaux deviendra ainsi enfin possible. Ces mesures permettront aussi de dévelop-



per les expériences d'informatique documentaire menées par les CRDP de Lyon et de Grenoble auprès des établissements secondaires, et celle de télématique menée par le CRDP de Bordeaux auprès des écoles élémentaires.

Ces mesures sont certes porteuses d'espoir ; mais on peut se demander si le CNDP, partagé depuis 1976 entre deux missions également nécessaires - information/documentation et production audiovisuelle, cette dernière dévorant l'essentiel des crédits disponibles -, sera en mesure de trouver les moyens d'une nouvelle politique documentaire, non seulement au sein même de son propre « réseau », mais en direction de tous les autres partenaires extérieurs, français et étrangers.

Au-delà des aspects institutionnels, apparaissent les effets néfastes d'une conjonction de deux sous-développements : celui des « Sciences de l'éducation » et celui des « Sciences de l'information ». Un pays comme la France peut-il, sans grand dommage à terme, poursuivre dans cette voie ?

Comme dans les autres domaines, les supports d'information se sont multipliés. Si l'imprimé reste encore dominant (ouvrages, thèses, mémoires, comptes rendus, revues, etc.), les supports audiovi-



Les activités essentielles d'administration et de gestion du ministère de l'Éducation nationale et de ses services déconcentrés sont complétées et prolongées par l'intervention d'un certain nombre d'établissements à caractère plus technique, organismes de recherche en éducation d'études spécialisées et de communication éducative, d'information et d'orientation scolaire ou simplement d'enseignement à distance : INRP, CNDP, ONISEP, CNEC, pour les désigner par les sigles bien connus. Etablissements publics nationaux à caractère administratif, ils sont dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière et placés sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

D'autres sources d'information sont également à la disposition des enseignants.

► **Institut national de recherche pédagogique**

(29, rue d'Ulm, 75005 Paris - Tél. : 329-21-64)

L'INRP assure ou fait assurer, conformément à un programme approuvé par le ministre de l'Éducation nationale, des recherches fondamentales ou appliquées concernant les enseignements de tous niveaux ; apporte son aide aux recherches effectuées dans les établissements, à l'animation pédagogique, à la formation initiale et permanente des maîtres ainsi qu'à l'information des enseignants et du public sur les tâches d'éducation.

L'INRP n'a pas le monopole de la recherche pédagogique. Il joue un certain rôle de coordination en rassemblant les informations sur les recherches conduites par d'autres services ou organismes : universités, CNRS, INSERM, CNAM, écoles normales, etc.

En dehors des huit directions de programme chargées de conduire les opérations de recherche avec le concours d'un réseau d'établissements expérimentaux répartis sur le territoire national, il existe à l'INRP :

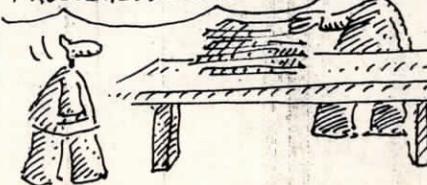
- un centre documentation-recherche : dix mille ouvrages parus au cours des vingt dernières années et portant sur les différents domaines des sciences de l'éducation ; classé en CDU et en accès direct, ce centre possède des ouvrages étrangers (40 %), une collection de 200 périodiques, et produit des bibliographies ;

- un centre informatique pour la re-

suels commencent à apparaître en sciences de l'éducation, posant le problème de leur communication (nécessité d'un équipement en matériel de visionnement et d'audition, duplication sur des supports de grande diffusion), en bref celui de la transformation des bibliothèques en médiathèques. Ces nouveaux supports posent en outre des problèmes de repérage, ce qui n'est pas le cas de la plupart des documents imprimés, pour lesquels des moyens satisfaisants d'identification existent en France (à l'exception des éditions régionales et, en général, des éditions à tirage limité repérées par les revues ou, avec retard, par la publication du Dépôt légal assuré par la Bibliothèque nationale). Pour les travaux universitaires, il est difficile pour quelqu'un ne vivant pas dans la mouvance de l'Université de prendre connaissance des thèses, mémoires et travaux réalisés en sciences de l'éducation, ainsi que dans d'autres disciplines : économie, psychologie, sociologie de l'éducation, par exemple.

Au niveau des revues, la situation est complexe. Le CNRS analyse la plupart des revues scientifiques françaises et une bonne partie des revues étrangères sur l'éducation. Mais toute une partie de la littérature pédagogique reste en dehors de son investigation : celle qui concerne la pratique quotidienne des éducateurs, ou encore les

BON !... ALORS VOILA, POUR COMMENCER, JE VOUS CONSEILLERAI DE CONSULTER LES DOCUMENTATIONS I.N.R.P. DE 1978 QUI ABORDENT LES PROBLÈMES DE COOPÉRATION



études touchant à l'environnement social, économique, sanitaire, culturel des jeunes, tous types d'information recherchés en priorité par les usagers « sur le terrain ». Le CNDP assure, essentiellement au niveau des services centraux, l'analyse de la plupart de ces revues pédagogiques ou « d'intérêt pédagogique ». Mais il ne diffuse qu'une faible partie de ces analyses auprès des centres régionaux et départementaux, auprès des CDI des écoles normales, des lycées et des collèges.

Faute de disposer des moyens informatiques nécessaires, le CNDP est encore aujourd'hui dans l'incapacité de recueillir et d'exploiter rapidement les analyses de documents (dont une grande partie de revues) effectuées dans ses propres services et de coopérer avec d'autres centres apportant leur contribution dans des domaines plus spécialisés.

C'est pourtant autour du support revue que le partage des tâches, la mise en commun des moyens, peuvent le plus aisément être effectués. Economie de temps, de crédits, allègement des tâches des documentalistes, meilleure diffusion des articles, incitation pour les éducateurs à rendre compte de leur expérience dans la presse spécialisée, accroissement des abonnements et des prêts de revues (les deux vont souvent de pair), bref, amélioration quantitative et quali-

cherche ;

- des services de publications, expositions, photo-reportage ;
- une très importante bibliothèque (1 200 000 volumes, 5 000 collections de périodiques) ouverte gratuitement aux personnels de l'Education nationale et aux étudiants en sciences de l'éducation ;
- le Musée national de l'Education (39, rue de la Croix-Vaudois, 76130 Mont-Saint-Aignan).

L'INRP publie trois collections de documents : **Histoire de l'Education, Recherches pédagogiques, Revue française de pédagogie.**

Dans le cadre de l'INRP, le **Centre international d'études pédagogiques** (1, avenue Léon-Journault, 92130 Sèvres) est chargé de l'accueil et du perfectionnement pédagogique de professeurs français et étrangers. Le CIEP publie une revue périodique, **Les amis de Sèvres**, et une collection, **Les dossiers de Sèvres**.

Enfin, le **Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation françaises à l'étranger** (BELC - 9, rue Lhomond, 75005 Paris) constitue une section du CIEP. Il produit des ensembles pédagogiques pour l'enseignement du français langue étrangère, participe à des opérations de recherche, formation et recyclage des professeurs et publie la revue **Le français dans le monde**.

► Centre national de documentation pédagogique

(29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 329-21-64)

Le CNDP élabore et diffuse une documentation pédagogique ainsi qu'une documentation sur le contenu des enseignements utilisant tous les supports écrits ou audiovisuels et toutes les ressources des techniques modernes de communication ; effectue toutes études et recherches concernant la mise au point de la technologie moderne appliquée à l'enseignement et à l'éducation ; étudie, acquiert, expérimente ou produit tous éléments nécessaires à cet objet (diapositives, films, bandes magnétiques, radio, télévision, machines à enseigner, etc.) et homologue les matériels correspondants ; agréé les matériels scientifiques et techniques d'éducation ; participe à la formation des techniciens et enseignants devant utiliser ou produire ces moyens.

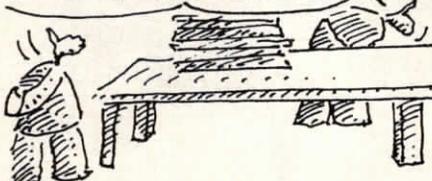
Des services déconcentrés - 26 centres régionaux de documentation pédagogi-

tative de la diffusion de l'information : de telles « retombées » méritent l'attention. Des milliers de bordereaux d'analyses de revues pédagogiques s'empilent dans les tiroirs du CNDP, alors qu'ils constitueraient une base de données complémentaire de celle du CNRS. Qui s'en soucie ?

Avant de quitter le chapitre des revues, il faut souligner au passage que, si le ministère de l'Education nationale s'est donné les moyens — et de gros moyens — sous l'impulsion de M. Haby, de diffuser l'information sur la politique qu'il entend mener dans le domaine de l'éducation, dans le même temps les revues pédagogiques rencontraient les plus grandes difficultés pour vivre (baisse des abonnés et hausse des coûts de fabrication) ; certaines ont, hélas, disparu, parmi elles la revue **Education et développement** qui a tant fait pour améliorer la connaissance du système d'éducation, en développer l'analyse et le faire progresser. C'est dès 1970 que les services publics ont commencé à retirer leur aide aux associations et mouvements pédagogiques ; on se souvient dans quelles conditions l'Institut pédagogique national a mis à la porte **Les cahiers pédagogiques**, puis la revue **L'Education nationale**, devenue **l'éducation** (2) dont les prises de position sur la politique éducative ne convenaient pas au gouvernement d'alors. Par la suite, beaucoup d'associations qui avaient élu domicile au 29 rue d'Ulm ont dû changer de siège social, perdant ainsi un soutien « logistique » appréciable.

Il ne s'agit pas de dénier au ministère de l'Education nationale le droit (c'est même un devoir) d'informer le public de sa politique.

APRÈS ÇA VOUS AVEZ LES
CIRCULAIRES 2437-2438-2439.
364BF-365BS-482F des B.O
N° 24-27-28 de 1976 et des B.O
45-48-49 des Années 78 et 80



Mais il ne doit pas privilégier un type d'information; l'information sur le système éducatif doit être conçue comme un tout et être aidée de toutes les manières possibles afin de susciter le débat et la réflexion. Les vingt dernières années ont, de ce point de vue, été régressives et pèsent lourd encore aujourd'hui sur le sous-développement des moyens d'information... et des comportements dans ce domaine.

L'édition des ouvrages n'est pas — et de loin — ce qu'elle devrait être dans un pays qui compte plus d'un million de personnes — parents non compris — travaillant dans le domaine de l'éducation. Si les « grands auteurs » publient leurs travaux sans difficulté, en revanche il n'est pas facile de faire éditer certaines études moins théoriques, émanant d'auteurs n'appartenant ni à l'Université ni aux grands corps d'Inspection. L'édition destinée aux parents, elle, se porte bien; mais son caractère commercial est patent, comme en témoigne le grand nombre de traductions de « best-sellers » américains qui inondent le marché et qui véhiculent les valeurs de la société (aisée) d'outre-Atlantique, ne peuvent guère aider les parents français à comprendre et à évaluer la réalité de chez nous.

La traduction des travaux des pédagogues, chercheurs et spécialistes étrangers, ne va guère mieux; mais ce n'est rien à côté de la traduction en langues étrangères des travaux français. Un premier pas consisterait à faciliter l'édition bilingue ou la double édition. Ainsi aurait-on quelque chance d'augmenter le nombre des documents français sur l'éducation répertoriés dans les grandes bases de données étrangères: actuellement mille cinq cents

que (CRDP), un par académie; 70 centres départementaux de documentation pédagogique (CDDP); 5 centres locaux de documentation pédagogique (CLDP) - constituent le réseau documentaire du CNDP qui met à la disposition des enseignants:

- une importante documentation pédagogique (brochures, diapositives, films de 16 et 8 mm, émissions de radio et de TV);
- des informations administratives;
- des stages de formation aux techniques audiovisuelles, informatiques et documentaires;
- une cinémathèque de prêt de films (2 000 titres);
- des expositions pour les classes et le grand public;
- des techniciens de l'audiovisuel (choix du matériel, réparations);
- une documentation concernant les travailleurs migrants;
- un service de correspondance scolaire internationale.

Le CNDP publie:

- une revue bibliographique: **Les livres**;
 - des publications administratives: **Bulletin officiel de l'Education nationale** horaires, programmes, instructions; rapports des jurys de concours (agrégation, CAPES, etc.); **Recueil permanent des lois et règlements**;
 - des revues pédagogiques: **Textes et documents pour la classe** sur des thèmes pluridisciplinaires; des revues par discipline, **Documents pour l'enseignement économique et social**, **Techniques économiques**, **Techniques industrielles**, **Cahiers philosophiques**.
- La librairie du CNDP-SEVPEN (13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06) tient à la disposition du public toutes les publications du CNDP et un certain nombre de publications de l'INRP, de l'ONISEP et du Service central des statistiques et sondages de l'Education nationale.

► Centre national d'enseignement par correspondance

Le CNEC comprend six établissements d'enseignement à distance qui se sont réparti les différents niveaux de la scolarité:

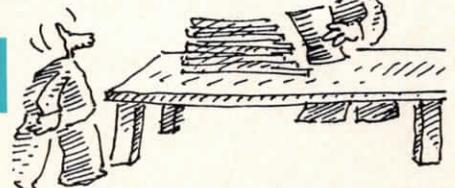
- **Vanves**: 60, boulevard du Lycée, 92171 Vanves Cedex - Tél.: (1) 554-95-12;
- **Toulouse**: 109, rue Vauquelin, 31051 Toulouse Cedex - Tél.: (61) 41-11-71;

seulement figurent dans la base américaine ERIC, spécialisée en sciences de l'éducation. Nous croyons savoir qu'au ministère de l'Education nationale la DBMIST (3) a l'intention de s'engager dans cette politique.

Il conviendrait aussi de rendre à l'INRP les moyens de diffusion de ses travaux de recherche en éducation, dont il est privé depuis 1976, et d'organiser la diffusion de nombreux comptes rendus de journées d'étude, édités par les CRDP et les CDDP, qui témoignent de l'activité des personnels de l'éducation et font bien souvent état de pratiques innovatrices. On faciliterait ainsi l'échange d'idées et la confrontation entre éducateurs.

Si l'on peut assez aisément identifier les besoins des chercheurs, des universitaires, des personnels d'éducation, auprès desquels on a effectué des enquêtes, en revanche il n'en est pas de même pour d'autres usagers qui, d'ailleurs, ne sont même pas perçus comme tels: les parents, les élus régionaux, certains professionnels. On entend souvent dire que les parents n'ont pas à se mêler de pédagogie: ils ont pourtant le droit de s'informer sur les méthodes employées et d'exprimer des choix. Aucune méthode n'est neutre, toutes sont sous-tendues par des valeurs sur les-

QUI TRAITENT DES CONTRATS
ET CONDITIONS DE RECRUTEMENT
DES PROFESSEURS POUR
LE MAROC



quelles les parents doivent pouvoir donner leur avis; sans parler des élèves eux-mêmes qui, s'ils étaient informés et plus souvent consultés sur certaines pratiques, auraient eux aussi des critiques à formuler et des améliorations à proposer. La reconnaissance des besoins de partenaires constamment ou épisodiquement intéressés par l'éducation (4) est indispensable. En fait, tout citoyen a eu, a ou aura besoin de s'informer sur l'éducation. C'est dire combien le système qu'il faudra bien finir par mettre en place pour informer les citoyens — si, du moins, l'on veut promouvoir une « nouvelle citoyenneté », selon le vœu du Premier ministre — devra être largement ouvert, véhiculer une information pluraliste, fiable et actualisée, favoriser les échanges, la communication, éviter les contraintes techniques, et surtout fonctionner *avec* et *au plus près* des usagers.

Il ne s'agit pas seulement de mettre en place un instrument de diffusion de l'information sur les documents, les personnes, les lieux, considérés comme des ressources. Il s'agit aussi d'accéder à ces ressources elles-mêmes et d'améliorer leur utilisation. Il faut surtout mettre fin aux disparités entre les régions et entre les départements pour ce qui concerne les fonds documentaires, pratiquer une politique d'implantation auprès des personnels de médiathèques de base, c'est-à-dire dans les établissements scolaires eux-mêmes, qui devraient devenir le lieu d'information *sur l'éducation* pour tous les partenaires intéressés. Prioritairement, devraient être équipés les établissements situés en zone rurale ou en zone d'éducation prioritaire. Ce

lieu d'information devrait permettre d'accéder gratuitement à la base de données de l'éducation et servir d'intermédiaire pour l'accès aux documents non disponibles sur place.

De tels objectifs posent divers problèmes: celui de l'adaptation des « modèles informatisés » qui ne sont pas conçus pour le grand public, c'est le moins qu'on puisse dire. Toute une réflexion et une expérimentation restent à mener sur le rôle que peut jouer un système informatisé dans la démocratisation du savoir, c'est-à-dire comment il peut faciliter la réduction de l'écart entre le grand public et les détenteurs créateurs de ce savoir, et contribuer à l'émergence d'autres connaissances.

Il faut cesser de considérer l'éducation comme un domaine réservé aux spécialistes. Le « nucléaire », par exemple, était perçu comme tel; les écologistes ont su faire descendre dans la rue le débat sur l'énergie; il n'est pas certain, malheureusement, que toute l'information diffusée au cours de ces luttes ait toujours été fiable, justement parce qu'elle ne s'est pas diffusée dans des conditions normales; qu'elle a dû souvent s'affirmer comme une contre-information (affrontée à une autre contre-information). Même chose en médecine, domaine « réservé aux spécialistes » s'il en est! Il faut encore beaucoup de ténacité pour faire



● **Lyon**: 100, rue Hénou, 69316 Lyon Cedex 1 - Tél.: (7) 829-13-94;

● **Grenoble**: 39-41, boulevard Gambetta, B.P. 3 X, 38040 Grenoble Cedex - Tél.: (76) 46-65-02;

● **Lille**: 34, rue Jean-Bart, 59046 Lille Cedex - Tél.: (20) 57-94-08;

● **Rouen**: 2, rue du Docteur-Fleury, 76130 Mont-Saint-Aignan, Rouen n° 3022 X, 76041 Rouen Cedex - Tél.: (35) 74-16-85.

L'ensemble des établissements réunit près de 250 000 élèves et étudiants et compte environ 3 000 enseignants permanents et autant de collaborateurs spécialisés occasionnels.

Les préparations du CNEC s'adressent: dans le cadre scolaire, à des enfants ou des jeunes gens empêchés de fréquenter l'école pour des raisons de santé, d'éloignement, de situation de famille ou qui, inscrits dans un établissement, ne peuvent y recevoir l'enseignement d'une manière figurant au programme de leur classe. Inscription: de 200 à 405 F selon les cours.

► **Office national d'information sur les enseignements et les professions**

(50) rue Albert, 75013 Paris; Librairie: 168, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris - Tél.: 325-05-98)

L'ONISEP élabore et met à la disposition des utilisateurs la documentation nécessaire à l'orientation: connaissance des cursus scolaires et informations sur les professions et contribue à la formation du personnel chargé de l'information sur les enseignements et les professions. Les services centraux de l'ONISEP, comme ses délégations régionales, ne reçoivent pas le public, qui doit s'adresser aux centres d'information et d'orientation (CIO) implantés dans chaque district scolaire (dans les mairies le plus souvent).

L'ONISEP publie des documents destinés au grand public:

● brochures systématiques d'information pour les élèves;

● documents de synthèse sur les divers métiers d'un secteur professionnel;

● des revues périodiques: **Avenirs, Réadaptation**;

● une affiche bi-mensuelle publiant les avis de concours: **L'ONISEP communiqué**;

● une collection **Information - enseignement supérieur** et un bulletin mensuel: **INFOSUP**.

L'ONISEP publie également des documents à l'intention des informateurs

spécialisés (conseillers d'orientation par exemple) :

- bulletins d'information ;
- guides de l'ONISEP ;
- répertoires des universités et grandes écoles ;
- guide ONISEP des métiers et des formations.

L'ONISEP produit des émissions télévisées (TF 1) de sensibilisation aux divers métiers.

► Service central des statistiques et sondages

(58, boulevard du Lycée, 92170 Vanves - Tél. : 554-95-25)

Le SCSS procède, avec le concours des sections spécialisées des rectorats et des inspections académiques, aux enquêtes statistiques demandées par les différentes directions du ministère de l'Éducation nationale. Il publie :

- **Statistiques des enseignements - Tableaux et informations** (environ 25 documents annuels) ;
- **Tableaux de l'Éducation nationale** (recueil de statistiques par année) ;
- des documents techniques : répertoires des établissements, listes, récapitulatifs, etc.

► Les cahiers de l'Éducation nationale

(publication mensuelle du Service d'information de l'Éducation nationale : dix numéros par an, diffusés gratuitement — 170 000 exemplaires — dans les rectorats, établissements scolaires et universitaires, auprès des inspecteurs d'académie, inspecteurs régionaux, IPR, CRDP, CDI, syndicats d'enseignants, fédérations de parents, parlementaires, collectivités locales).

Chaque numéro donne, en 28 pages, les grandes orientations de la politique du ministère. On y trouve, outre des enquêtes et reportages sur un thème (LÉP, enseignement technique, mouvements pédagogiques), des articles d'actualité, interviews (ministre, recteurs), « portraits » (un principal de collège, un président d'université), des informations pratiques, un courrier des lecteurs, les programmes de radio et de télévision du CNDP et de l'ONISEP. Il est possible de s'abonner individuellement : 70 F pour dix numéros.

► Centre de documentation des sciences humaines du CNRS

(54 boulevard Raspail, 75270 Paris Cedex 06 - Tél. : 544-38-49)

Le CDSH met à la disposition des en-

passer l'idée que la santé est l'affaire de tous les citoyens.

Certes, la qualité croissante des articles sur l'éducation publiée dans les quotidiens et hebdomadaires a beaucoup fait progresser le seuil d'information... de ceux qui lisent les journaux. Mais les autres ? Quels moyens ont-ils de s'informer ? La quatrième chaîne ne devait-elle pas être la « chaîne éducative » ? Quelle est actuellement la place de l'éducation dans les programmes des trois autres chaînes, aux heures de grande écoute ?

La gratuité d'accès aux informations soulève à elle seule un débat de fond. L'obligation scolaire entraîne avec elle la gratuité des équipements. Mais les moyens informatiques coûtent cher, à mettre en place et à maintenir en fonctionnement. Ils devraient normalement être implantés dans le système scolaire aux frais de la collectivité, et participer de ce point de vue au développement de l'industrie informatique française. La notion de rentabilité n'est pas facile à apprécier : rentabilité immédiate (c'est-à-dire prestations/recettes) ou rentabilité à terme, c'est-à-dire investissement ? Investissement social : former les jeunes à s'informer dès l'école, à maîtriser, choisir et utiliser les moyens d'information, pour qu'ils deviennent des citoyens capables de participer activement à la vie sociale. Investissement économique : former de futurs adultes

capables d'acquérir à titre onéreux et d'utiliser dans leur vie professionnelle et de loisirs les moyens d'information adéquats.

Les enseignants disposent de moyens propres pour s'informer : revues d'associations, de syndicats, acquisition d'ouvrages, etc. Mais il n'est pas toujours entré dans les mœurs de vérifier si l'on dispose bien de toute l'information nécessaire, pertinente, actualisée. On sait que, dans les CRDP, la demande de documents sur l'éducation vient en dernière position, loin derrière celle concernant l'enseignement. Plusieurs explications peuvent être avancées ; mais le fait que les enseignants ne soient pas recrutés après un cursus universitaire en sciences de l'éducation influence certainement leur comportement ; n'oublions pas qu'en France, le salaire des enseignants est inversement proportionnel à leur temps de formation pédagogique, assurée en dehors de l'Université. Peu de motivation conjuguée à une absence évidente de moyens efficaces d'information : la diffusion du savoir sur l'éducation est étroitement liée à la valorisation des sciences de l'éducation dans la formation initiale et continue des enseignants, leur développement devra aller de pair.

Terminons... par là où il aurait fallu commencer. En matière d'information, le nerf de la guerre, ce n'est pas seulement l'argent (des crédits existent, qu'on peut utiliser plus rationnellement ou affecter différemment), c'est l'énoncé d'une



politique sur laquelle les services publics et les personnels concernés pourront fonder valablement leur action. Dans le rapport qu'elle a récemment remis au Premier ministre, la Commission de coordination de la documentation administrative recommande instamment au gouvernement de ne pas laisser se détériorer davantage la situation documentaire dans l'administration. Elle préconise notamment la nomination d'un haut fonctionnaire chargé de coordonner les moyens existants et de mettre en œuvre les actions nouvelles.

Tout ceci suppose que le gouvernement s'emploie rapidement à définir la politique de l'information qu'il entend mener, et charge chaque ministère d'agir dans son aire de responsabilité. Pour l'Education nationale, cela signifie que soit perçue comme un tout l'information sur l'éducation et celle nécessaire aux transferts de connaissances et de techniques. La formation des jeunes à l'information et celle des éducateurs à l'intégration du document dans leur pratique doivent être considérées comme allant de pair avec la constitution du système d'information dans l'éducation. Il faut enfin désigner les services chargés d'atteindre ces objectifs.

Beaucoup ne perçoivent pas ce vide politique, ce hiatus entre un projet de gouvernement qui entend

seignants son ordinateur FRANCIS (Fichier de recherches bibliographiques automatisées sur les nouveautés, la communication et l'information en sciences humaines et sociales). Riche de 677 000 références bibliographiques accompagnées de mots-clés et, pour la plupart, d'analyses de contenu, auxquelles s'ajoutent chaque année près de 77 000 références nouvelles provenant du dépouillement de plus de 8 000 titres de périodiques, d'ouvrages et de rapports divers, il offre de multiples ressources dans les domaines suivants : sciences humaines (philosophie, histoire des sciences et techniques, des religions, de la littérature, sciences du langage - préhistoire et protohistoire, art et archéologie); sciences sociales (sciences de l'éducation, sociologie, ethnologie, géographie, économie de l'énergie, emploi, formation professionnelle, science administrative, sciences humaines de la santé, droit, informatique). Quatorze bases de données sont accessibles sur le serveur du CNRS (CIRCE) à Orsay.

D'autre part, il existe des antennes du CDSH à Aix-en-Provence (CRESM, Maison de la Méditerranée, 3-5, rue Pasteur, 13621 Aix-en-Provence - Tél. : (42) 21-59-88, poste 54), Grenoble (université de Grenoble II, Domaine universitaire, Saint-Martin d'Hères - Tél. : (76) 54-81-78, postes 332 et 463; et Bâtiment de traduction automatique, B.P. 47 X, 38040 Grenoble Cedex - Tél. : (76) 54-81-45 poste 317) et Toulouse (université de Toulouse Le Mirail, CRIP, 109 bis, rue Vauquelin, 31058 Toulouse - Tél. : (61) 41-11-05, poste 388).

Le CDSH publie en outre deux ouvrages annuels : l'**Annuaire du CNRS, Sciences de l'homme** qui décrit les recherches financées par le CNRS dans ce domaine (100 F) et le **Répertoire raisonné des doctorats d'Etat en cours** en lettres-sciences humaines, droit, sciences politiques et sciences économiques et de gestion (gratuit).

De ce fonds documentaire, le CDSH tire différents produits : périodiques bibliographiques et diffusion sélective de l'information sous forme de recherches bibliographiques qui peuvent être périodiques (nouveautés de l'année en cours), rétrospectives (état de la question depuis 1972), standard (thèmes sélectionnés par le CDSH) ou personnalisées (sujet défini par l'utilisateur).

René Guy

restituer au citoyen sa part de gestion de la société, et les moyens nécessaires pour y parvenir. Beaucoup pensent que le développement de l'informatique entraînera celui des services documentaires, et qu'il suffit d'équiper. C'est une erreur qui peut être lourde de conséquences : l'informatique, comme la documentation, n'est qu'un *moyen*, non une finalité. Si l'on ne sait pas précisément pourquoi on agit, si les objectifs ne sont pas énoncés explicitement, alors toutes les dérives deviennent possibles. En éducation, en information, la dérive peut conduire à mettre en place des systèmes qui, au lieu de rendre leur part de pouvoir aux citoyens, les en déposèdent : le contraire même de ce que, semble-t-il, notre gouvernement actuel entend accomplir.

Simone Pissaro

chargée d'études documentaires
au CNDP

(1) Mission des techniques nouvelles, de l'innovation et de la formation au ministère de l'Education nationale.

(2) En dépit de ses origines officielles, l'éducation n'a plus rien à voir avec le ministère. Elle est éditée par une association Loi de 1901, et vit exclusivement des abonnements et de la publicité.

(3) Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'Information scientifique et technique.

(4) Personnel sanitaire, responsables des collectivités régionales et locales, architectes, économistes, psychologues, sociologues, animateurs de rues, de centres de jeunes, de comités d'entreprises, militants de syndicats, partis politiques, mouvements et associations s'intéressant à l'éducation au sens large du terme.



autour de l'école

Le ministère de l'Éducation nationale et ses satellites, s'ils ont l'exclusivité de l'information officielle, ne sont pas les seuls, il s'en faut, à drainer l'information au sein du monde enseignant. Il y a les revues des associations de spécialistes, celles des mouvements pédagogiques, mais aussi la presse syndicale. Faute de place, nous ne pouvons, ici, développer les objectifs, les réalisations, ni décliner les adresses de chaque organisation. Nous nous bornons à signaler le titre de la publication propre à chacune d'elles.

Les associations de spécialistes

Regroupées au sein de la Conférence des associations de spécialistes, ces vingt et une associations ont pour objectif de défendre leur discipline, mais aussi d'échanger des informations, voire de se former, par l'intermédiaire de leurs publications. **AFEF** (Association française des enseignants de français) : *Le français aujourd'hui* ; **Amicale des enseignants d'éducation physique et sportive** : *Hyper* ; **APAME** (Association des professeurs d'activités manuelles éducatives) : *Bulletin de l'APAME* ; **APBG** (Association des professeurs de biologie et géologie) : *Biologie-Géologie* ; **APEMU** (Association des professeurs d'éducation musicale) : *Bulletin de l'APEMU* ; **APISP** (Association des professeurs d'initiation aux sciences physiques) : *Bulletin de l'Apisp* ; **APHG** (Association des professeurs d'histoire-géographie) : *Historiens Géographes* ; **APL** (Association des professeurs de lettres) : *Bulletin de l'APL* ; **APLV** (Association des professeurs de langues vivantes) : *Les langues modernes* ; **APMEP** (Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public) : *Bulletin de l'APMEP* ; **APP** (Association des professeurs de philosophie) : *Revue de l'enseignement philosophique* ; **APSES** (Association des professeurs de sciences économiques et sociales) : *Lettre interne* ; **APSTE** (Association des professeurs de sciences et techniques économiques) : *Bulletin de l'APSTE* ; **CNARELA** (Coordination nationale des associations régionales des enseignants de langue anciennes) : *Bulletin de liaison interne* ; **EPI** (Enseignement public et informatique) : *Bulletin EPI* ; **FADBEN** (Fédération des associations de documentalistes-bibliothécaires de l'Éducation nationale) : *Inter-CDI* ; **SPDAP** (Société des professeurs de dessin et d'arts plastiques) : *Bulletin SPDAP* ; **SLN** (Société des langues néo-latines) : *Les langues néo-latines* ; **SPR** (Société des professeurs de russe) : *L'enseignement du russe* ; **UDP** (Union des physiciens) : *Bulletin de l'Union*

des physiciens ; **UPBM** (Union des professeurs de philosophie, biochimie et microbiologie) : *L'Operon*.

Les mouvements pédagogiques

Ayant remis en question les méthodes appliquées au sein de l'Éducation nationale et cherchant des voies pédagogiques alternatives, ces mouvements publient une presse « engagée ». **ICEM-FREINET** (Institut coopératif de l'école moderne) : *L'Éducateur*, *Créations*, *La Brèche*, *J. Magazine*, *B.-T. Bibliothèque de travail*, *B.-T. Junior*, *B.T. Son*, *B.T. 2* ; **CRAP** (Cercle de recherche et d'action pédagogique) : *Les cahiers pédagogiques* ; **GFEN** (Groupe français d'éducation nouvelle) : *Dialogue* ; **CEMEA** (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) : *Vers l'éducation nouvelle* ; **FOEVEN** (Fédération des œuvres de vacances de l'Éducation nationale) : *Revue FOEVEN* ; **OCCE** (Office central de coopération à l'école) : *Amis-Coop*, *Animation et éducation* ; **LFEEP** (Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente) : *La revue du cinéma-Image et son*, *La saison cinématographique*, *Pourquoi ?*, *Trousse-Livres*, *Photographiques* ; **FFC** (Francs et Franches-Camarades) : *Loisirs enfance*, *Camaraderie*, *1.2.3. Lecture*, *Eclats de lire*, *Jeunes années*, *Jeunes années magazine*.

Les syndicats d'enseignants

Donnant des informations corporatistes, des comptes rendus de congrès ou d'assemblées générales, des bilans d'actions syndicales, certaines de leurs revues prennent position par rapport à l'actualité politique et sociale et présentent des dossiers d'information. Toutes proposent une réflexion sur l'action, les projets, les réformes en cours au ministère de l'Éducation nationale. **FEN** (Fédération de l'Éducation nationale) : *L'enseignement public* ; **SNI-PEGC** (Syndicat national des instituteurs et des professeurs d'enseignement général des collèges) : *L'École libératrice* ; **SNES** (Syndicat national des enseignants du second degré) : *L'Université syndicaliste*, *U.S.* ; **SGEN-CFDT** (Syndicat général de l'Éducation nationale) : *Syndicalisme universitaire*, *S.U.* ; **USNEF** (Union syndicale nationale des enseignants de France) : *La voix des enseignants* ; **SNC** (Syndicat national des collèges) : *Bulletin du SNC* ; **SNALC** (Syndicat national des lycées et collèges) : *La quinzaine universitaire* ; Deux tendances de la FEN ont leur revue : *L'École émancipée* et *Unité et Action*.

le labyrinthe du « bahut »

Comment l'information sous toutes ses formes
— administrative, pédagogique et culturelle —
circule-t-elle dans les établissements scolaires.

C'est ce que nous avons tenté de voir
dans les lycées Voltaire et Charlemagne à Paris
et au collège Rabelais, à Vitry.

A chacun son atmosphère, ses problèmes
et ses méthodes. Mais, malgré tout,
on peut dégager quelques constantes
et peut-être des remèdes...

« **B**onjour ! Je fais une enquête pour la revue *l'éducation sur l'information dans les lycées.* » Coup d'œil méfiant. *L'éducation ? Qu'est-ce que c'est ? Le journal du ministère ?* Voilà qui commence bien ! Le premier enseignant que je rencontre dans la salle des professeurs du lycée Voltaire ne connaît pas *l'éducation...* pas plus que les *Cahiers de l'Éducation* (revue du ministère), puisqu'il ne les distingue pas l'une de l'autre. Il n'est d'ailleurs pas amateur de pédagogie : *« Les grandes idées, cela ne m'intéresse pas. Ce que je cherche, c'est le texte qui va me*

dépanner, m'aider à faire mon cours. » Il n'est pas le seul dans ce cas. Et son attitude est significative. Indifférence, suspicion, deux réactions courantes chez les enseignants face à l'information qui leur arrive de toutes parts et sous les formes les plus diverses.

Car à Voltaire, on a consacré de gros moyens à l'information : plus de vingt mille francs par an. Chaque professeur reçoit près de trois lettres individuelles par semaine concernant les circulaires les plus récentes et la vie de l'établissement. Il reçoit en outre un bulletin bi-mensuel, **CDI-Information**, qui, rédigé par les documentalistes,

comprend, outre le dépouillement du **B.O.**, la liste des sorties, expositions, pièces de théâtre, films (séances spéciales pour les scolaires), conférences, stages de formation continue. A cela s'ajoutent les affiches sur divers panneaux en salle des professeurs et au CDI. Fort de son expérience antérieure, le proviseur a installé le CDI près de la salle des professeurs pour mieux « accrocher », ces derniers. Ils y viennent fréquemment pour remplir les carnets de notes, faire des photocopies, rendre des appareils (magnétophones, projecteurs) ou consulter des ouvrages.

Et pourtant, l'information ne passe pas, ou passe très mal. Les exemples ? Ils sont nombreux. A commencer par ce professeur capable de citer trois « clubs » seulement sur les douze existant dans l'établissement. Mais il y a plus grave. Les circulaires Vergnaud sur la vie dans les collèges sont, en dépit d'un envoi fin juin et d'un rappel à la pré-rentree, passées inaperçues : sur quatre professeurs interrogés, un seul était au courant. Le principal-adjoint du collège attribue ce peu de réceptivité à la méfiance vis-à-vis des changements quels qu'ils soient : *« Certains professeurs qui pratiquaient déjà l'interdisciplinarité ont vu là une tentative de récupération de l'Administration, un droit de regard sur leur travail. D'où la réaction : on ne va pas faire cela parce que c'est à la mode. »* Il y a en effet un certain scepticisme quant aux réformes successives ; *« Si les élèves sont nuls en mathématiques en seconde, dit un enseignant, c'est à cause de la réforme Haby. D'où une certaine réticence à l'égard des circulaires. Ce n'est pas l'information qui ne*

« passe pas, c'est le projet. »

L'information administrative venant de la hiérarchie n'est pas seule en cause. D'autres se heurtent au même blocage. Ainsi, ce dialogue entre la documentaliste et un professeur de lettres, désireux de faire souscrire un abonnement à **L'Information grammaticale**: « J'ai mis au début de l'année une note dans chaque casier concernant les revues auxquelles chacun souhaitait s'abonner — Vraiment ? Je ne me souviens pas ! » Visiblement, le formulaire est passé dans la corbeille à papiers. « Je fais parfois les poubelles. Si vous saviez ce que j'y trouve ! » se lamente la documentaliste.

Quant à l'information pédagogique, c'est la plus difficile à faire circuler. Armand Guillotin, proviseur du lycée Voltaire, en sait quelque chose. Dans un de ses précédents postes, il avait tenté d'instaurer « une banque de données avant l'heure ». « J'ai trouvé des preneurs sur différents sujets, se souvient-il ; mais lorsqu'il s'est agi de donner des informations, j'ai rencontré une résistance farouche. Les professeurs de mathématiques refusaient de se transmettre des problèmes. La plupart veulent bien recevoir, mais sans rien donner en échange, alors que l'idéal serait que chacun apporte sa pierre à l'édifice culturel que devrait être un établissement. »

Nous y voilà. Au-delà de toutes les raisons généralement invoquées pour expliquer la mauvaise circulation de l'information, — manque de temps, découragement devant l'avalanche de textes —, il y en a de plus profondes qui tiennent à la re-

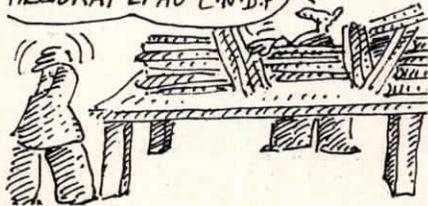
présentation que les enseignants se font de leur métier et à la manière dont ils le conçoivent. Ce que William Mettoudi, principal du collège Rabelais à Vitry, résume en ces termes : « L'acte d'enseignement est un acte solitaire. » Peu habitués à échanger, travaillant chacun dans sa classe, les enseignants n'ont ni le temps ni l'envie de s'informer : « Comme beaucoup, je me suis formée sur le tas. Je suis un vieux prof, j'ai mes méthodes, très empiriques, certes, mais qui marchent bien. » De là, découlent deux attitudes : passivité et refus. « Certains professeurs se comportent en assistés. Ils me demandent ce qu'il y a à voir comme spectacle, ou ce que j'ai trouvé d'intéressant dans les journaux » commente une documentaliste, plus chanceuse cependant que ses collègues d'autres établissements parfois en butte à des réactions parfois hostiles. L'une s'est vu reprocher d'afficher sur le panneau réservé à l'expression libre, sur lequel, remarque-t-elle, « il n'y avait d'ailleurs pas grand chose », tandis que l'autre a été carrément rembarqué en ces termes : « Tu es bien gentille, mais je bois mon café. »

Du côté des élèves, cela ne se passe pas mieux. A la récréation, me voilà face à une dizaine de délégués de classe du lycée Voltaire. « L'information passe bien, puisque nous sommes là ! » lance l'un, gouguenard. L'information qui arrive sous forme de convocations du moins... si l'on en juge par les nombreux cartons annonçant une pièce du TEP qui jonchent la cour. « C'est de l'extra-scolaire, alors ils se sentent libres de le balancer » commente un autre. Il n'est pas facile, lorsque l'on est délégué, d'in-

former ses congénères. A les entendre, c'est le moins qu'on puisse dire : « Ils prennent le papier et le jettent par terre devant vous ; ou bien ils en font des avions ; les plus intelligents s'en servent comme brouillon. » « Il y a un désintérêt. Il faut voir le temps que l'on prend pour que la classe entière écoute l'annonce, même si cela peut lui être profitable, comme cette sortie, doublement intéressante, puisqu'elle était attrayante et faisait "sécher" une demi-journée de cours. » Certains n'hésitent pas à recourir aux grands moyens, comme cette déléguée qui, après avoir lu, a déchiré la feuille... ce qui a eu pour effet d'attirer aussitôt l'attention !

En fait, les élèves comme les professeurs, et comme tout un chacun, ne retiennent que ce qui les concerne. C'est pourquoi certaines informations — l'orientation par exemple — « passent » si mal auprès des enseignants (« certains viennent me demander des renseignements qu'ils pourraient trouver dans les brochures ONISEP », remarque un chef d'établissement) et si bien auprès des élèves. Mais la plupart — les élèves comme les professeurs — ne savent guère où se procurer les renseignements recherchés. Seule exception, un enseignant en sciences économiques et sociales, discipline dans laquelle on est habitué à travailler sur dossiers, coupures de presse, et à actualiser

QU'IL VOUS FAUDRA BIEN ENTENDU CONSULTER ÉGALEMENT, VOUS TROUVEREZ CES DOCUMENTS A L'INSPECTION ACADÉMIQUE, AU RECTORAT ET AU C.N.D.P.



ses connaissances. Gros consommateur d'informations — il est abonné à plusieurs journaux, consulte les panneaux et trouve le temps de parcourir toutes les semaines les derniers numéros des publications arrivant au CDI —, il estime que l'information fait partie de son travail, « car il faut sans cesse se renouveler pour répondre aux questions des élèves, mais aussi leur expliquer la provenance des documents, et comment les exploiter ».

Formation à l'information donc, mais aussi volonté de s'informer, sans laquelle toutes les astuces inventées par les documentalistes pour « pré-digérer et mâcher » l'information (la donner en temps utile, ni trop tôt, ni trop tard, faire un rappel verbal le cas échéant, la mettre en style télégraphique, la personnaliser au maximum en fonction des centres d'intérêt de chacun) resteront lettre morte. C'est avant tout une question d'état d'esprit. Écoutons ce professeur du lycée Charlemagne : « Ce n'est pas seulement un problème technique de panneaux mal faits ou de gens paresseux. Cela met en cause la manière dont nous concevons la vie communautaire, chacun dans son coin, se bornant à recevoir quelque chose. L'absence de vie collective, le fait que les professeurs ne se prennent pas en charge en tant qu'être collectif, voilà qui est spécifique à certains lycées, dont le nôtre, hélas, fait partie. »

Chacun va et vient, pressé, son paquet de copies sous le bras. Pourtant, ici et là, au milieu de l'indifférence générale, surgissent des



îlots de communication et de concertation. Il peut s'agir de « moments privilégiés » suscités par un événement ou un intervenant extérieur. Ainsi, à Voltaire, l'épisode de soi-disant incidents racistes rapportés par *Le Quotidien de Paris* ont-ils été l'occasion de discussions entre élèves et professeurs. A Charlemagne, la présence de l'animatrice culturelle qui informe sur l'actualité théâtrale, organise des sorties, anime un atelier et des séances à la demande, est l'occasion de communiquer, et parfois de travailler ensemble. Au collège Rabelais de Vitry, ma présence en salle des professeurs a servi de détonateur pour un échange d'informations entre deux enseignants désireux de travailler sur la presse.

Mais ce sont là des échanges épisodiques. Il arrive que ce soit plus profond. A Charlemagne, c'est au collège (baptisé « petit lycée ») qu'un groupe de professeurs volontaires travaille sur deux « sixièmes parallèles ». L'expérience, entreprise dans le cadre d'un P.A.E., consiste à instaurer des emplois du temps parallèles qui permettent de faire éclater les classes de temps à autre par groupes de niveaux, ateliers, et de travailler en interdisciplinarité. Elle a démarré à la suite de rencontres syndicales sur l'échec scolaire. « C'est parti d'un constat

de dégradation de la vie scolaire, et de notre propre attitude. On se sentait très seuls, impuissants. On ne pouvait plus se contenter de distribuer du savoir. On avait besoin de lutter autrement contre l'échec, de rompre l'isolement », expliquent les protagonistes. Maintenant, ils se sentent « plus impliqués » et estiment avoir des relations différentes entre eux et avec les élèves : « J'apprends davantage en assistant au cours d'un collègue ou en préparant une leçon avec lui, qu'en lisant des revues pédagogiques. » Si au sein même d'un univers sans âme surgit le besoin d'information, l'étincelle de la communication, qu'en est-il alors d'un établissement où l'on cherche à favoriser celle-ci ?

« Une journaliste de l'éducation prépare un travail sur l'information dans l'Éducation nationale. Je l'ai autorisée à passer la journée parmi nous. Merci de lui réserver un accueil rabelaisien. » C'est en ces termes que l'affichette apposée sur la porte de la salle des professeurs annonce ma visite. On est tout de suite dans l'ambiance. Principal et principale-adjointe débudent tous deux dans le métier. L'un a derrière lui un passé d'enseignant suivi d'une incursion dans le domaine de

la formation continue. L'autre vient d'un collège voisin. A leur avis, c'est un atout pour faire souffler un esprit nouveau.

Leur projet? Faire du collège « non pas une usine à savoir, mais un lieu de vie, de détente et de loisirs pour les élèves, si possible inséré dans l'environnement ». Persuadé que « plus l'information circule, plus l'établissement est vivant, et qu'il ne suffit pas d'informer, il faut convaincre », le principal a réorganisé les supports d'information en privilégiant l'écrit sur l'oral. Il a mis au point des « documents universels » permettant de faire face à toute demande de renseignements, sans avoir sans cesse à déranger les uns et les autres, et instauré un système de communication par petits billets ronéotés comportant le code de l'expéditeur, celui du destinataire, l'objet de la communication, avec autant de cases à remplir ou simplement à cocher. « Cela a fait sourire au début, mais en fin de compte c'est pratique; on évite de déranger les gens, il reste une trace de cette information écrite, et on gagne du temps » indiquent les documentalistes. Celles-ci ont un rôle privilégié. C'est par elles que transite toute l'information, qu'elles s'efforcent de communiquer en combinant divers moyens: billets « scotchés » sur les casiers des professeurs en cas d'urgence, affiches, panneaux, transmission orale. Cette structure a l'avantage, en centralisant la source des informations, d'éviter les « doublons ». Cependant, étant donné la masse de travail que cela représente, il y a parfois des « ratés » (comme ce conseiller d'orientation informé trop tard d'une opération « portes

ouvertes » dans les entreprises du département) dus, selon le principal, à l'indispensable période de rodage.

Là comme ailleurs, il y a indifférence ou rejet dû à la surabondance. En dépit de panneaux « personnalisés », on trouve encore des informations syndicales ou culturelles surajoutées à l'emplacement destiné à l'Administration. Mais il y a des progrès. Les élèves tout d'abord, s'estiment bien informés. « On sait quelles pièces vont se jouer au théâtre Jean-Vilar; on a des réunions pour l'association sportive; il y a un tableau pour les matches de basket; au CDI, on trouve des informations sur la musique, les groupes de rock, et aussi sur les métiers », dit un élève de quatrième. La création d'un foyer socio-éducatif intéresse beaucoup les enfants. Angelina, toute blonde et menue, penchée sur son manuel d'anglais de sixième, se demande s'il sera à côté ou dans l'école. Elle souhaite y faire de la danse (« Ma maman ne veut pas m'inscrire à un cours »), de la couture, de la cuisine et du bricolage. Elle consulte de temps à autre les affiches — « Ça dépend lesquelles, celles sur le cinéma surtout » — et aime travailler au CDI: « Il y a moins de bruit qu'en permanence, on peut faire tranquillement ses devoirs, et si on veut des documents, on peut se servir, tout est marqué sur les étagères. »

Du côté des professeurs, on re-

connait la nécessité d'une vie de l'établissement, même si on ne se sent pas prêt à la mettre en œuvre pour diverses raisons: convenances personnelles, ou parce qu'on se sent plus enseignant qu'éducateur. Pourtant, dans cette zone classée ZEP, où les enfants sont en butte à de multiples problèmes (de la « misère sanitaire » dénoncée par l'infirmière — « Il y a des élèves qui n'entendent pas et ne sont jamais allés chez l'oto-rhino; certains ont des chicots à la place des dents! » — aux difficultés économiques, sociales et familiales), certains sentent qu'il y a quelque chose à faire et sont prêts à s'investir. Tel, par exemple, ce professeur de gymnastique: « Les élèves sont attachants et méritent que l'on s'y intéresse. »

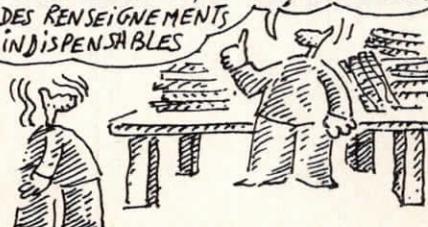
Et cahin-caha, malgré le manque de temps des uns et des autres, la communication s'établit, que ce soit dans la salle des professeurs où règne une atmosphère agréable, au CDI où les documentalistes ont instauré la « pause café » ouverte à tous, ou dans le bureau des conseillers d'éducation où, de temps à autre, professeurs et surveillants évoquent le cas d'élèves en difficulté. Et peu à peu, circule l'information, pas seulement celle qui est assimilée individuellement et gardée jalousement, mais celle qui, partagée, est prélude à une réelle communication.

Michaëla Bobasch

BIEN VOUS ALLEZ
POUVOIR VOUS METTRE AU
TRAVAIL, ÇA VOUS DONNERA
DÉJÀ UNE IDÉE SUR LE SUJET



AH ! J'OUBLAIS, A L'ÉTAGE
AU DESSUS, VOUS IREZ ÉGALEMENT
CONSULTER LE RECUEIL DES LOIS
ET RÉGLEMENTS, VOUS Y TROUVEREZ
DES RENSEIGNEMENTS
INDISPENSABLES



l'aventure SIDERAL

SIDERAL, tel est le nom de l'opération lancée conjointement dans la région Rhône/Alpes par les CRDP de Lyon et de Grenoble et le LPN de l'Isle-d'Abeau. SIDERAL, c'est-à-dire : Système informatisé de documentation pour l'enseignement rhône-alpin ; et, en termes clairs, la constitution de « banques de données » rassemblant les fonds documentaires des établissements scolaires concernés et des centres de documentation, avec accès direct aux sources par l'élève grâce au micro-ordinateur.

Dans le cadre de cette action, les « promoteurs » ont opté pour l'autonomie des établissements, l'importance de la recherche documentaire dans la formation des élèves des lycées et collèges, et la nécessité d'accéder facilement aux documents sélectionnés. Par ailleurs, il leur semble essentiel que chaque centre documentaire (CRDP, CDDP, CDI), se sentant concerné par l'informatisation, puisse conserver à la base la maîtrise de cette démarche au niveau de la gestion de son fonds et de la recherche proprement dite : « *La micro-informatique nous semble répondre le mieux au souci d'efficacité et de rapidité d'accès aux sources des*

CDI. Elle permet aux usagers (enseignants, documentalistes, élèves), de s'approprier dans les meilleures conditions l'outil de travail. C'est à ce prix que les équipes éducatives seront motivées pour résoudre les problèmes documentaires par des solutions informatiques correspondant aux besoins immédiats et futurs des usagers. C'est grâce à l'autonomie que donne la micro-informatique que les équipes éducatives seront assurées de conserver la maîtrise de gestion du fonds documentaire du CDI, et la maîtrise de la pédagogie de la recherche documentaire. »

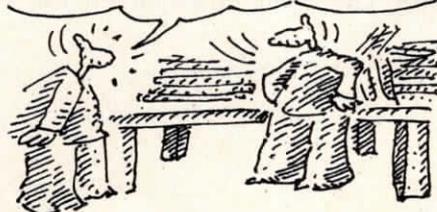
Rendre l'élève de plus en plus autonome, en lui apprenant à faire lui-même sa quête d'information n'est certes pas la donnée la moins importante de l'opération. « *L'utilisation de la micro-informatique va exciter sa curiosité sur le document en général. C'est un vecteur extraordinaire* », commente M. Roche, directeur du CRDP de Lyon. Le système permet en effet à l'utilisateur de conserver ; il est interactif puisqu'il n'y a pas seulement réception de l'information, mais appel et réponse. Si l'élève veut parvenir au but de sa recherche, il devra donc poser la « bonne » question, c'est-à-dire ap-

préhender toute une technique « d'interview-informatique » et, simultanément, être rigoureux dans ses interrogations. Outils de synthèse et de rationalisme, le micro-ordinateur favorisera ainsi toute une démarche pédagogique.

Le travail de base de l'opération a donc été mené jusque-là à partir de trois établissements. Mais le réseau d'échanges va s'étendre aux CDDP de Bourg-en-Bresse et Saint-Etienne, aux collèges Lumière à Oyonnax et de Lamure dans l'Isère, enfin et très certainement au lycée du Parc à Lyon... On a choisi volontairement des établissements très dispersés géographiquement.

Après une première approche des divers problèmes à régler sur le plan technique et pratique (langage documentaire, connections entre les divers centres...), de nombreuses séances de travail ont rassemblé documentalistes et informaticiens pour une réflexion collective. Ces réunions ont permis de choisir les outils de catalogage et d'indexation, de définir les services et les produits documentaires souhaités, d'élaborer un bulletin d'analyse et de saisie des documents. Le groupe de travail s'est également vivement intéressé à une autre expérience qui se déroule à Bordeaux, et que SIDERAL rejoint : expérience de télémediathèque réalisée entre onze écoles primaires (qui n'ont pas de centre de documenta-

BON, BEN !... HEU!! JE VOUI
REMERCIÉ, POUR TOUT ÇA, MAIS
RÉFLEXION FAITE... LE MAROC... HEU



tion pédagogique) et le CRDP de Bordeaux ; des minitel sont installés dans chaque établissement, qui permettent d'accéder directement à la banque de données (extérieure au CRDP), rassemblant les documents du CDDP Gironde. A Lyon, les télécommunications ont été sollicitées comme dans le Sud-Ouest pour assurer l'interconnexion entre établissements, et le couplage des micro-ordinateurs avec le serveur.

Autre impératif : la nécessité de former les personnes qui vont recevoir et utiliser l'informatique. Cette

mise en place a en effet trois aspects bien précis : documentaire, informatique et pédagogique. Il est donc nécessaire de former et de faire fonctionner des équipes pluridisciplinaires réunissant documentalistes, informaticiens et enseignants. Un cycle de formation a été lancé, assuré par un collectif composé de professeurs d'université et de lycées, de formateurs de la direction des Lycées et d'intervenants CRDP et lycée de l'Isle-d'Abeau.

Créer et faire fonctionner réellement le réseau d'échanges est l'ob-

jectif 82-83 pour SIDERAL. Définir également dans le concret les modalités d'un partage véritable du travail (éviter par exemple qu'un même document soit analysé et saisi deux fois) et expérimenter ces modalités. Enfin tester les possibilités de généralisation du projet. Il reste un bout de chemin à parcourir, et bien des tâches à assumer. Mais SIDERAL passionne littéralement ses maîtres d'œuvre et saura répondre aux exigences du dialogue et de la recherche pédagogique.

Odile Cimetière

les jeux de Télémediathèque

Actuellement en Gironde, sur cinq mille trois cent trois instituteurs de l'enseignement public, trois cent soixante-neuf seulement consultent le fonds documentaire régional et empruntent en une année environ quatre mille sept cents documents. La mise en place du système Télémediathèque au CRDP de Bordeaux devrait permettre de porter ce taux d'utilisation — inférieur à 10 % — à 60 % au moins. C'est du moins l'objectif de René La Borderie, directeur de ce CRDP.

Télémediathèque est un système multi-fonctions fondé sur l'utilisation du Vidéotex en éducation : une convention entre les Télécommunications et l'Education nationale réserve à celle-ci la propriété de Télémediathèque.

Le réseau de base est départemental : sur les mille vingt-neuf écoles primaires que compte la Gironde, onze (quatre bordelaises, sept rurales), choisies par les IDEN, sont actuellement équipées d'un terminal électronique, type annuaire électronique. Ce réseau

de base permet d'établir, entre le CRDP (centre de ressources) et les usagers, des relations interactives destinées à « favoriser des prestations pédagogiques de nature à faciliter le travail scolaire et à transformer l'enseignement dans le sens d'une école de progrès social ».

Le système étant multi-fonctions, il apporte la possibilité, à côté de la fonction documentaire, de consulter un journal, d'obtenir des renseignements administratifs, d'accéder à des jeux éducatifs, de travailler sur des révisions pro-

grammées (type : enseignement assisté par ordinateur).

Chaque rubrique est, elle-même, subdivisée en un sous-menu. Par exemple le journal du CRDP comprend :

- la chronique du CRDP et du CDDP de la Gironde ;
- la vie culturelle en Gironde ;
- l'écho des écoles (sorte de journal interscolaire) ;
- des informations en provenance de l'ONISEP concernant l'orientation scolaire ;
- des informations santé.

Chacune de ces rubriques est elle-même subdivisée en sous-rubriques.

L'accès au fonds documentaire peut se faire de diverses manières :

par mots clés, par auteur et par réservation. L'accès par mots clés peut être spontané, c'est-à-dire que l'utilisateur inscrit le mot correspondant à sa demande. Il peut ainsi utiliser deux ou trois mots clés reliés par la fonction ET ; cela permet d'affiner la demande. La recherche peut également être guidée, c'est-à-dire que l'utilisateur peut d'abord avoir accès à la liste des mots clés connus par le système ; ou bien encore, il peut, à partir d'un mot clé sur lequel il travaille, avoir l'environnement sémantique de ce dernier (termes spécifiques, génériques et associés, tels qu'ils figurent dans le thésaurus). Le système permet également la réservation des documents : après en avoir choisi un, on

peut demander son expédition au CDDP.

Télémediathèque comprend également un service de télémessageries qui permet de communiquer un message à quelque élément que ce soit du réseau. Lorsqu'un message inscrit pour un destinataire se connecte, la mention « attention message » apparaît ; on peut alors consulter celui-ci et répondre.

Mais comment se comportent les élèves et... leurs enseignants ? Cela va du balbutiement à l'enthousiasme. A l'école Albert-Schweitzer de Bordeaux (école d'application de l'EN), la directrice, Mme Lambert, s'est lancée avec fougue dans l'expérience. L'informatique, c'est d'abord l'apprentissage d'un jar-

les autres...

... et nous

► **Le Monde de l'éducation**, mensuel publié par le journal **Le Monde** (5, rue des Italiens, 75002 Paris) depuis huit ans. S'adresse à un public divers : parents, élèves, étudiants, enseignants (ces derniers estimés à un tiers seulement des lecteurs). Chaque mois, une grande enquête : les collèges, les maternelles, l'enseignement technique, faut-il faire des sciences ?, les enseignants sont-ils des privilégiés ?, à quoi sert l'école catholique ?, entre autres. Deux fois par an, reviennent régulièrement « le palmarès des universités et grandes écoles » et « les sujets du bac ».

► **La lettre hebdo du Secondaire** (14, rue du 8-mai 1945, 75010 Paris), créée en janvier 1982, s'adresse aux chefs d'établissement du second degré. A la une de cette publication ronéotée de quatre pages, un sujet-locomotive : les propos du ministre sur l'Inspection, le budget de l'Education nationale, les objectifs du directeur des Collèges, feu vert pour les projets d'établissements. D'autres informations sont rédigées en style télégraphique. Deux rubriques fixes : **B.O.** et revue de presse.

► **L'éducation** (2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris). Créée en 1945 par Gustave Monod et Louis Cros, alors directeurs au ministère de l'Education nationale, elle est éditée, dès 1947, sous la responsabilité du Comité universitaire d'information pédagogique (CUIP), sous le titre **L'Education nationale**. En 1968, elle change de présentation et son titre devient **l'éducation**. A la suite d'un accord avec le ministère, un cahier de pages roses véhiculant l'information officielle vient s'insérer au centre de la revue, dont le reste du contenu demeure sous la pleine responsabilité du CUIP. Ce dernier laisse la place, en 1970, à une association éditrice, type Loi 1901, qui prend le nom de la revue et dont le conseil d'administration est présidé par André Lichnerowicz. En 1974, le ministre de l'Education nationale, René Haby, décide la suppression des pages roses pour éditer une publication officielle émanant directement de ses services. A partir de cette date, la totalité des textes publiés par **l'éducation** le sont sous la responsabilité pleine et totale de l'association éditrice. A la rentrée dernière, un changement de formule apporte la présentation actuelle : un hebdomadaire, format tabloïd, **l'éducation hebdo**, appuyé par **l'éducation magazine** paraissant à raison de huit numéros durant l'année scolaire.

gon. Mot de passe? Alix. Puis viennent Sommaire, Fonction, Envoi, Connection, Retour, Etoile, et bien d'autres. « Pour qu'un appareil soit intéressant et le demeure, signale Mme Lambert, il doit être utilisé régulièrement et permettre un travail pédagogique: c'est alors seulement que les élèves (et les enseignants) acquerront la compréhension d'un système télématique. »

C'est pourquoi l'équipe de Schweitzer a préféré appliquer plusieurs méthodes de travail suivant l'âge des élèves et leurs facilités de compréhension et d'adaptation.

Au CM 2, par exemple, le terminal Minitel et le téléphone ont été présentés ensemble aux enfants. Ensuite l'équipe a procédé par tâtonnement. Les enfants ont découvert seuls le branchement avec le téléphone avant de se familiariser avec le terminal. Ils organisent des activités d'éveil scientifique puis en rendent compte, sous forme d'informations, aux élèves plus jeunes. Ils sont également très attirés par les jeux éducatifs. Un seul est actuellement en service, le « Jeu du village », difficile expérience d'approche, d'orientation et de situation dans l'espace.

De l'avis de Mme Lambert, « la commande de documents et la réservation sont importantes mais pas essentielles. L'intérêt des élèves semble se porter davantage sur la recherche et la télémessagerie ». (Correspondance avec les dix autres écoles incluses dans le système).

Les élèves du CM1, de leur côté, ont pris immédiatement possession de l'écran. Avec eux, l'enseignement rejoint les mathématiques: ils travaillent sur l'agrandissement d'un dessin par la méthode d'un

carré.

Avec les élèves des CE 2, Mme Lambert s'en est tenue à la télémessagerie et les enseignants ont approfondi la notion de code: « Il faut retrouver le code d'un correspondant et jouer le rôle d'espion. » Les jeunes jubilent. Il est vrai qu'ils doivent se reconnaître dans ce langage codé comme un savant jeu de piste. Un seul ennui pour eux, le terminal Minitel est trop petit, en attendant l'écran TV couleur; et la directrice a dû distribuer des photocopiés, afin que chacun puisse suivre de sa place.

Un autre type d'intervention a été envisagé avec les CE 1: deux classes de cette même école ont décidé de correspondre entre elles, à travers la création d'une histoire.

En revanche, le Minitel a été complètement éliminé dans les CP car les enfants ne sont pas encore suffisamment habiles, ne serait-ce qu'avec la manipulation des lettres. « Car même du point de vue de l'orthographe, le système est d'un grand intérêt. Lorsque les enfants vont envoyer des messages, ils doivent les préparer et les mettre en page, ce qui nécessite la prévision du travail. »

Les enseignants? « Enthousiastes, déclare la directrice, mais il faut que les maîtres soient formés » (il existe des stages télématiques à Mérignac, dans la banlieue bordelaise, mais ils sont encore peu suivis).

« Un autre point noir, c'est le

coût, précise Mme Lambert; car nous n'avons qu'une seule ligne téléphonique; les enfants de chaque classe utilisant le Minitel deux jours par semaine, à chaque fois toute l'école est isolée téléphoniquement. Une deuxième ligne va être prochainement demandée à la municipalité. Mais la prendra-t-elle en charge? Evidemment, ce serait l'idéal... »

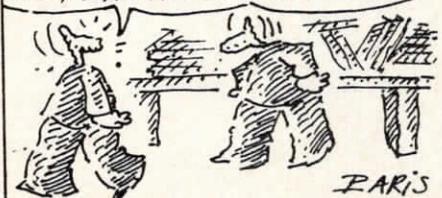
Télémediathèque concerne d'abord la Gironde. En septembre 1985, les mille vingt-neuf écoles primaires du département devraient être équipées. Mais des extensions sont prévues, par augmentation des performances (l'utilisation du réseau large bande — notamment dans la zone fibres optiques de Biarritz, puis par l'utilisation des satellites — permettra l'accès direct à des documents iconiques), par extension à d'autres niveaux d'enseignement (collèges et lycées en utilisant un couplage avec des microordinateurs pour la saisie locale des documents ou des informations) et par diffusion dans d'autres départements. Si l'on compare l'analyse première des besoins et le projet tel qu'il se présente aujourd'hui, on constate, avec René La Borderie, « un fort élargissement dans lequel la fonction documentaire garde, certes, une place importante, mais au milieu d'une fonction de communication sociale et culturelle qui devient prédominante ».

Elisabeth de Blasi

C'EST QUAND MÊME PAS LA PORTE
A CÔTÉ, ... LE CLIMAT, !!... LA
CHALEUR, ... JE NE DEMANDE ... SI !

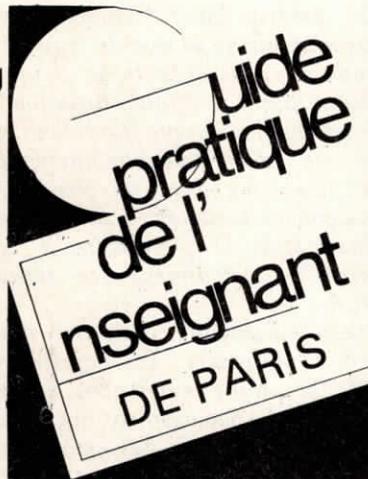


JE VAIS POUVOIR SUPPORTER,
.. JE CROIS... QU'IL VAUT MIEUX
QUE JE RÉFLÉCHISSE ENCORE
UN PEU, JE... JE REVIENDRAI VOUS
VOIR, MERCI ENCORE ET AU RE VOIR.



PARIS

faites nos jeux



8^e édition

144 pages

Franco : 30 F

Un instrument de travail indispensable à tout enseignant du premier ou du second degré. Une information précise sur l'ensemble des problèmes administratifs et professionnels qui intéressent les enseignants : ■ organismes officiels ■ le SNI, la FEN ■ le mouvement ■ les congés ■ nouveau régime des congés de maladie ■ responsabilités et accidents de service ■ sorties scolaires ■ direction d'école ■ promotions des instituteurs ■ travail à mi-temps ■ la retraite ■ enseignements spéciaux GAPP ■ classes d'initiation pour enfants étrangers ■ P.E.G.C. : comment le devenir ? avancement, remplacement, inspection ■ rectorats en région parisienne, direction des affaires scolaires ■ centres publics d'orientation professionnelle ■ services sociaux, allocations et indemnités diverses ■ regards sur l'enseignement supérieur ■ sorties éducatives ■ adresses utiles ■ liste des écoles publiques.

PACICOUC

106, rue Lafayette

75010 PARIS. Tél. 246.09.08

A — En toute logique

Qui a commencé à enseigner, à quel âge, en quelle année, avec combien d'élèves en moyenne ? Retrouvez ces réponses avec huit propositions. Aucune donnée n'est gratuite. Déduisez.

- Pierre qui a débuté à vingt et un ans, est celui qui a la moyenne d'élèves la plus élevée.
- Celui qui a 35 élèves en moyenne enseigne depuis 1977.
- Sophie est entrée en fonction en 1981, soit sept ans après celui qui a 29 élèves en moyenne.
- Jean n'a pas commencé à enseigner à vingt-six ans mais c'est lui qui a le plus d'ancienneté.
- Celle qui a débuté en 1970 n'avait alors ni vingt-quatre ni vingt-cinq ans.
- Lorsqu'il a commencé à enseigner celui qui a 28 élèves en moyenne avait deux ans de moins que Sophie qui a en moyenne 31 élèves.
- Celui qui a commencé à enseigner à vingt-trois ans a en moyenne un seul élève de moins que François.
- Evelyne a des classes de 33 élèves en moyenne mais elle n'est pas entrée en fonction en 1967.

Prénom					
Date de début					
Age de début					
Nombre moyen d'élèves					

B — Antiquités anglaises

Pour anglicistes, cette vieillerie que tous peuvent ne pas connaître : exclusivement en ajoutant de la ponctuation, sans modifier l'ordre des mots, ni en supprimer ni en adjoindre, vous pouvez donner à cette phrase un sens très cohérent :

Jim where John had a better effect on the examiner.

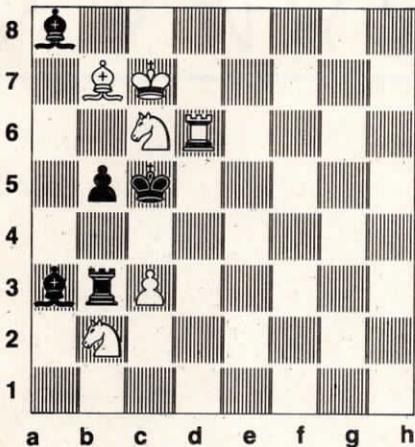
C — Trouver le chiffre

Si on le divise par 2, il reste 1, par 3 il reste 2, par 5 il reste 3, par 9 il reste 5. Quel est ce chiffre qui se situe entre 400 et 500 ?

D - Deux problèmes d'échecs

Un joli problème

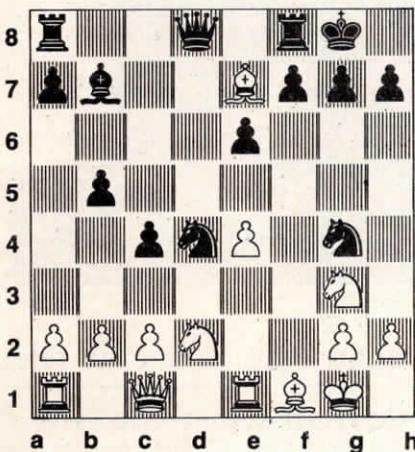
Voici un classique (de Monreal et Maranos, 1944) montrant un Fleck antiquadruple.



Les Blancs jouent et font mat en deux coups

Le mat étouffé

Les intentions du mystérieux Cavalier sont souvent imprévisibles ; c'est pourquoi il est la « terreur » des débutants.



Les Blancs jouent
... et gagnent

Quatre coups du Cavalier (sur six) pour obtenir un festival !

Solution de ces jeux dans l'éducation hebdo du 6 janvier

attention !

Retenez votre soirée
du mercredi 19 janvier 1983, à 19 h 30,
pour assister au grand dîner-débat
de l'éducation sur le thème :

et si l'entreprise n'était pas adaptée à l'école ?

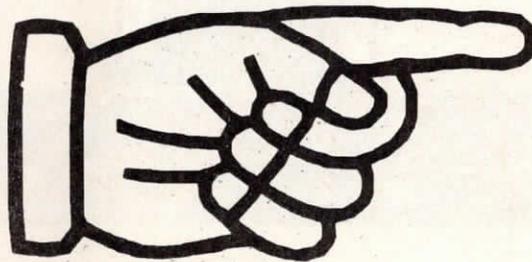
Avec la participation de M. Pierre Giraudet, président d'Air France, M. Jacques Delpy, directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi, et M. Marcel Bonvallet, recteur de l'académie de Nantes.

Sous la présidence d'André Lichnerowicz ; débat animé par Robert Mandra et Robert Mélet.

Hôtel Lutétia
47, boulevard Raspail - Paris 6^e

documentalistes

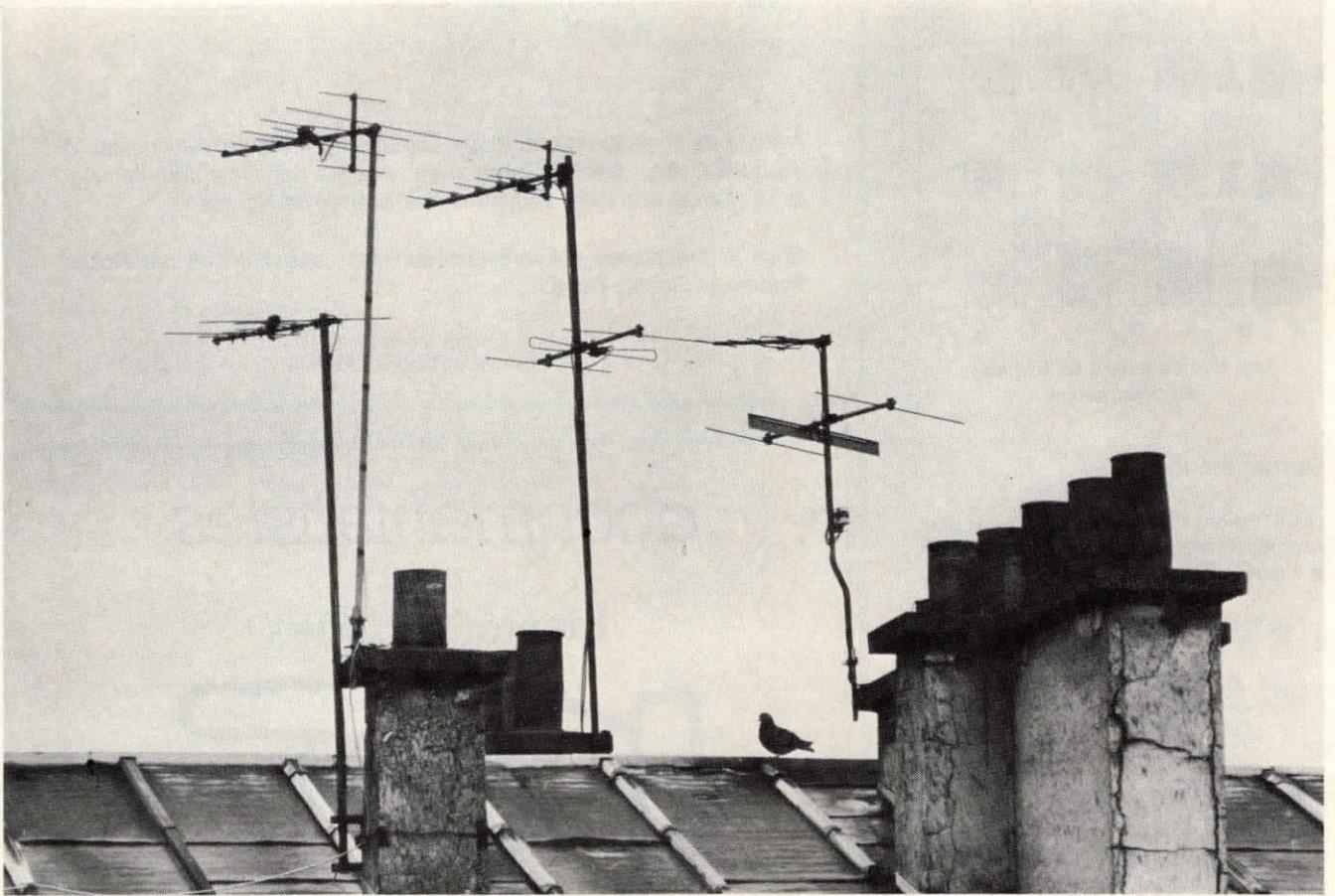
bientôt un **index**



des articles et documents parus
lors du premier trimestre dans

L'ÉDUCATION *hebdo*

DEMAIN,



Ça y est, nous l'aurons notre quatrième chaîne de télé.

Mais de quoi sera-t-elle faite ?

Et puis, une, deux, trois, quatre, bientôt, oui bientôt, nous en aurons

beaucoup plus grâce aux progrès de la technologie : satellites,

fibre optique - vidéocommunication vont entrer

dans notre langage quotidien.

Nous voulons vous aider à vous y reconnaître un peu.

LES TELES

Canal Plus

Feu vert pour la quatrième chaîne.

Baptisé officiellement le 9 novembre

par Georges Fillioud, ministre de la Communication,

Canal Plus joue une nouvelle carte : conquérir

les téléspectateurs avertis et exigeants.

La quatrième chaîne ne ressemblera pas à ses trois sœurs.

Ce sera la chaîne du changement puisqu'elle est

une conception différente de la télévision

et de son rôle de service public.

C'est aussi un tremplin économique pour développer

les systèmes de communication de demain, relancer

le marché français de l'audiovisuel

et les industries de programmes.

Programmes à la carte, gratuits ou payants,

que vous recevrez sur vos petits écrans dans un an,

petit cadeau du Père Noël 83.

vous en donne
plus

Pour des raisons techniques, la télévision s'est développée en France comme un système de communication national et centralisé. De ces contraintes matérielles, les gouvernements successifs ont fait un dogme politique : le service public, garant de la démocratie. De la première à la troisième chaîne, les principes n'ont pas changé, tous les Français reçoivent les mêmes programmes en échange du paiement de la redevance. Le choix a donc été celui d'une télévision de masse, destinée à tous les publics où chacun trouve son pain quotidien au sein d'une programmation qui tente une subtile péréquation entre des programmes grand public et des programmes dits culturels.

Ce périlleux équilibre n'a pas survécu à l'introduction de la publicité. Source de financement devenu indispensable, la publicité a rapidement engendré la concurrence entre les chaînes. Pour attirer les annonceurs, il faut obtenir le plus grand nombre de téléspectateurs et les gagner sur l'autre chaîne. D'où l'orientation vers une programmation conçue en fonctions des taux d'écoute des émissions afin d'assurer la rentabilité optimum des spots publicitaires. Cette tyrannie des taux d'écoute a privilégié les émissions de très large audience et relégué aux heures tardives ou supprimé les émissions à faible taux d'écoute. A force de vouloir conquérir le plus large public possible et de considérer les téléspectateurs comme une masse anonyme, la télévision s'est banalisée, porteuse d'une culture « médiane » destinée à un téléspectateur « idéal » qui n'existe pas.

DEMAIN, LES TELES/Canal Plus vous en donne plus

En fait, la garantie de pluralisme du service public n'a pas joué ni permis de faire une télévision où chaque Français puisse trouver à la fois son information et son plaisir. Pour contenter tout le monde, la télévision de masse n'a pas su diversifier la qualité de sa programmation et a fini par perdre une part de son public, en particulier les jeunes et les citadins. Cette baisse sensible de l'audience (de 2% à 3% entre 1978 et 1980) s'est muée à la fin de l'année 81 en véritable vague de mécontentement lorsque le gouvernement a décidé de « changer la télévision ».

Quelles que soient leurs qualités intrinsèques, les nouvelles émissions ont été pour la plupart rejetées par le public et le « Droit de réponse » de Polac fait figuré d'heureux survivant... Ces tentatives ont prouvé que la télévision de masse ne pouvait plus évoluer. Il fallait trouver une autre forme de communication et passer de la diffusion à la distribution, du grand public aux publics ciblés, du même programme pour tous à chacun selon ses besoins.

C'est tout le pari de Canal Plus. Une distribution à la carte, avec un éventail de programmes suffisamment large et diversifié pour satisfaire les goûts de tout un chacun. Une télévision pour un consommateur adulte qui souhaite sélectionner lui-même ses programmes.

Que vous soyez fan de rock ou spectateur assidu de matches de foot, que vous aimiez la peinture ou l'opéra, vous faites partie de ces publics ciblés auxquels s'intéresse la quatrième chaîne.

Canal Plus proposera des programmes à la carte. Une série de cartes magnétiques d'abonnement, en connexion avec le décodeur,

permettra aux sportifs de découvrir des pratiques sportives différentes ou de revivre les grands moments du « Mondial », aux cinéphiles de revoir des films de cinémathèque ou plus récents (de dix-huit mois à deux ans après leur sortie en salle) non diffusés par les autres chaînes, aux amateurs de musique d'assister à des retransmissions d'opéras ou de concerts. Et pour tous, des magazines d'information, des reportages pour mieux comprendre les autres, des émissions de science-fiction et, pourquoi pas, des films érotiques... Une programmation plus culturelle, sans être synonyme d'ennui, qui conjugue le savoir et l'évasion.

Cette volonté de satisfaire des publics ciblés permet en effet de répondre aux besoins de tous. Si 2% des téléspectateurs ne constituent pas un taux d'audience suffisant pour la télévision de masse, ils représentent pour Canal Plus huit cent mille souscripteurs capables de financer directement la retransmission d'un opéra ou d'un film de cinémathèque.

Mais rassurez-vous : la quatrième chaîne ne sera pas uniquement payante, elle comportera aussi des programmes accessibles à tous sans carte d'abonnement. Ceux-ci seront financés par des services institutionnels et professionnels. Des organismes collectifs tels les syndicats, les mutuelles, les caisses de retraite, des ministères (Éducation, Culture, Travail, Santé...) produiront des émissions, contribuant à la formation et l'information du grand public, favorisant ainsi la communication sociale. Enfin, comme cela se pratique depuis fort longtemps aux États-Unis, des émissions seront financées par la souscription d'entreprises privées

(« *Underwriting* ») et susciteront le mécénat audiovisuel. Pourquoi ne pas envisager un grand reportage sur la voile, financé par Bic, Kriter ou autres sponsors ?

Hors de ces émissions destinées à tous, Canal Plus louera des tranches d'antenne (aux heures creuses) à des entreprises. Des programmes de formation interprofessionnelle, des magazines d'information ou des sessions de recyclage pourront être diffusés et toucher les professionnels sur leur lieu même de travail, que ce soit les concessionnaires automobiles, les coiffeurs ou les médecins.

Cette ouverture à la communication d'entreprises pour faciliter la diffusion de leurs produits audiovisuels participera au financement de la chaîne. Système de communication souple, Canal Plus s'autofinancera, par les abonnements des téléspectateurs, par la location de tranches d'antenne, sans faire appel à la rédevance. Une politique novatrice d'autofinancement ayant une incidence fondamentale pour l'avenir : la relance de la production audiovisuelle et des industries de programmes.

A la différence de ses trois sœurs, la quatrième chaîne n'aura ni équipe de production propre, ni journaliste, ni speakerine. Elle commandera ses émissions à l'extérieur et fera appel à des sociétés de production. Ce n'est pas la dizaine de maisons de production privées qui travaillent actuellement, ni la seule Société française de production (SFP) qui pourront alimenter ce nouveau réseau. Les commandes de Canal Plus (un budget de production de 800 millions de francs en 1987) permettront la création de nouvelles sociétés de production, grands groupes multi-media ou pe-

tites sociétés spécialisées. Ainsi relancées, les industries de programmes devront se développer rapidement pour pouvoir répondre à la multiplicité des canaux de demain. Canal Plus compte exploiter aussi le patrimoine audiovisuel français et les archives de la télévision. Redonner vie à des émissions par un montage différent, intégrer des images d'archives aux nouvelles...

Enfin le cinéma français, qui se plaint d'être pillé par la télévision (5% des dépenses TV sont consacrées au cinéma alors que celui-ci contribue pour 60% à leur audience), verra ses films achetés plus cher par Canal Plus, ce qui entraînera un apport financier non négligeable et facilitera le développement de sa production. En effet avec cinq cents films par an, dont deux cent cinquante seulement télévisables, le cinéma français parvient à grand peine à alimenter les trois premières chaînes. Celles-ci doivent recourir de plus en plus aux rediffusions.

La quatrième chaîne sera donc un banc d'essai pour préparer la société française à affronter le développement des canaux. En 1987-1988, nous aurons trois ou quatre canaux de diffusion supplémentaires par les satellites français, et les réseaux cablés offriront à leur tour plus de quarante canaux. Pour répondre à ce défi, Canal Plus incite à la création audiovisuelle française, évitant l'invasion progressive des programmes américains et japonais.

Canal Plus s'inscrit dans une politique globale de l'audiovisuel. Si le principe d'une télévision payante peut paraître choquant, il est une étape nécessaire pour la relance des industries de programmes et doit préparer les téléspectateurs à une nouvelle conception du service public. Il s'exerce non pas par la gratuité mais par la politique tarifaire et par la coordination avec les industries (culturelles et électroniques). Cette tentative de « solidarité audiovisuelle » est une transition vers les nouveaux systèmes de communication par le câble.

Odile Limousin

du côté

Le fil et la voie des ondes sont toujours les deux procédés utilisés pour la propagation des signaux de télévision. Mais ces deux techniques ont évolué depuis leur apparition et offrent maintenant un large éventail d'applications alliant efficacité, souplesse et complémentarité.

La diffusion hertzienne terrestre prend du champ avec le lancement des satellites ; le câble se trouve un avenir inespéré dans la réception directe et les fibres optiques ; enfin, le cryptage et la carte de paiement annoncent une forme nouvelle de consommation individuelle.

de la technique

Les programmes de télévision sont émis par voies hertziennes, la gestion du « patrimoine national hertzien » est assurée par un établissement public dénommé Télédiffusion de France (TDF). Cet organisme, issu de l'ORTF, a pour mission « d'assurer la diffusion des programmes de radio et de télévision en France et vers l'étranger, d'organiser, de développer, d'exploiter et d'entretenir les réseaux et installations de diffusion (loi du 7 août 1974, ch. I, art. 5). En un mot, TDF est le siège du monopole de diffusion que s'est dévolu l'État à la Libération.

On sait que le partage des ondes radio-électriques se fait sous l'égide de conventions internationales qui réactualisent périodiquement la distribution de cette matière première très demandée sur le marché mondial. Chaque nation souveraine se voit attribuer un certain nombre de canaux dans les différentes bandes disponibles.

DEMAIN, LES TELES/du côté de la technique

Pour sa part, la France dispose de deux canaux VHF, dans la bande I et de neuf canaux VHF dans la bande II pour son programme TF 1 en noir et blanc. Pour la couleur, en UHF, ce sont les bandes IV et V qui sont utilisées : elles offrent quarante-neuf canaux de télévision. Chaque canal contient une bande de fréquence suffisamment large pour que les signaux TV (image plus son) cohabitent sans provoquer d'interférences. Ainsi, en standard français, UHF (couleur 625 lignes), la largeur du canal est de 8 MHz (14 MHz en VHF noir et blanc) et inclut, outre les amplitudes nécessaires aux bandes passantes, des signaux vidéo et des signaux son, un écart de 6 MHz séparant celles-ci. Cet écart est nécessaire pour éviter tous mélanges de signaux dans un canal.

Ces précautions pourraient faire croire que l'on dispose comme on veut allègrement des quarante-neuf canaux couleur et des canaux noir et blanc. Il n'en est rien, hélas ! Car, là aussi, l'impératif de la qualité est dispendieux. Sachant qu'un émetteur a une portée maximum de 80/100 kilomètres, il est nécessaire de disposer ceux-ci sur le territoire le plus judicieusement possible en tenant compte des caprices de la géographie et d'utiliser des fréquences différentes pour tous les émetteurs voisins, ce qui limite considérablement les possibilités de réseaux.

Une quatrième chaîne nationale utilisant les bandes UHF est donc difficile à réaliser dans les normes TDF. D'où le projet de reconversion du vieux réseau noir et blanc, ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes. En effet, il est tout à fait possible d'envoyer des pro-

grammes couleur sur ces fameuses bandes, il « suffit » de modifier les émetteurs. Mais là où le problème se complique, c'est à la réception.

LA TELE SATELLISEE

Un poste de télévision doit pouvoir discriminer les canaux d'émission ; pour cela, il est équipé d'un tuner, lequel se présente extérieurement sous la forme de deux boutons distincts pour les récepteurs anciens (un pour les bandes VHF, l'autre pour les bandes UHF). Sur les récepteurs modernes, on trouve un bouton pour chaque touche à pré-réglage. L'existence de deux réglages séparés s'explique par le fait que nous travaillons dans deux gammes d'ondes différentes : métriques en VHF, centimétriques en UHF. De plus, les caractéristiques des canaux sont différentes en fonction des standards utilisés. Sur les bandes UHF, le système couleur SECAM occupe un canal de 8 MHz de large où la fréquence son et image est séparée par un espace de 6 MHz ; en noir et blanc, le 819 lignes a une largeur de canal de 14 MHz et un écart son-vidéo de 11,15 MHz. Le tuner VHF de la grande majorité des récepteurs actuels ne pourrait donc pas détecter une émission SECAM sans modification. Il en va de même pour un certain nombre de magnétoscopes (cf. le test comparatif de la FNAC, revue **Contact**, de novembre 1982). Seuls les appareils sortis d'usine depuis janvier 1981 répondent aux normes de conformité et permettent une bonne réception. Ainsi, en décidant une nouvelle norme de fabrication, les techniciens ouvrent

une nouvelle possibilité de réseau TV et attendent le feu vert politique.

Les satellites de télévision, très différents de leurs ancêtres Telstar et autre Molnya, seront des émetteurs perchés en orbite géostationnaire à quelque 36 000 km d'altitude. La rotation de ce corps céleste s'effectuant au-dessus de l'Equateur à la même vitesse que la Terre, celui-ci arrosera toujours la même zone et remplacera ainsi avantageusement les réseaux terrestres saturés.

Alimenté par une puissante antenne terrestre, le satellite réémettra, sur une large surface (l'empreinte) les programmes qu'il sera chargé de transmettre. D'après le plan de Genève de 1977, chaque satellite disposera de cinq canaux en micro-ondes, chacun utilisant une polarisation spécifique qui évite les interférences désagréables avec les canaux voisins. Ce dispositif autorise l'exploitation simultanée de quarante canaux par position d'orbite, soit un groupe de huit satellites. La parabole de réception doit être pointée, en azimut et en site, avec une extrême rigueur et une tolérance de 0,15° ; sa résistance au vent nécessite une assise solide, et un volume libre conséquent doit être ménagé autour d'elle.

Certains points techniques ne sont pas encore définitivement tranchés. C'est le cas, par exemple, du son. Ce qu'il faut savoir, c'est que tous ces problèmes et les solutions que l'on y apportera auront des répercussions directes sur le coût des équipements domestiques. Une chose est sûre : les transcodeurs et autres convertisseurs seront onéreux quels que soient les progrès accomplis d'ici là. Côté sa-

tellite, l'addition est encore plus forte, ce qui incite les administrations maîtres d'œuvre à envisager la participation du secteur privé. Ainsi, par la force des choses et au nom de la rentabilité et du partage des risques, les monopoles vermoulus qui subsistent encore ont déjà un pied dans les oubliettes de l'Histoire. Il faut mettre en orbite un deuxième satellite de secours pour parer à toute éventualité.

Techniquement, l'industrie privée de la communication joue sur du velours. La capacité d'un L sat, engin à cinq canaux, est plus que suffisante pour accueillir des programmes autres que ceux des services publics (en général deux chaînes comme en France), même la première génération TDF I et TV sat laissent des places libres. Choisir l'heureux élu, voilà le problème. Les gouvernements hésitent. De toute façon, les géants de l'industrie culturelle de masse ont un atout imparable dans leur manche : toutes les nations souveraines se sont vu attribuer un L sat cinq canaux, même les petits Etats comme Andorre ou le Luxembourg. Ceux-ci n'ont ni les moyens ni l'impératif géographique de se lancer dans l'aventure ; ils céderont donc tout ou partie de leurs droits au plus offrant. Et des offres il y en a, il y en a de plus en plus. La galette publicitaire s'annonce fabuleuse, surtout depuis qu'il est certain que l'empreinte des satellites dépassera allègrement les frontières nationales et que les antennes de diamètre supérieur à 90 cm permettront d'augmenter considérablement les capacités de réception au sol.

Ce sont donc de multiples possibilités de chaînes de télé qui s'annoncent pour demain. Cette profusion d'images venues d'ailleurs

pose quand même un sérieux problème technique. Une antenne surdimensionnée permettrait au téléspectateur de demain de capter la quasi-totalité des programmes. En fait, chaque groupe de satellites nécessitera au moins une antenne et un boîtier de conversion destinés à rendre tous les signaux compréhensibles par un récepteur français. Cette installation risque d'être hors de portée de « Monsieur Tout le Monde ». Une solution collective serait évidemment plus économique. Cette réponse peut être apportée par une technique qui reste dramatiquement sous-développée en France, alors qu'elle offre de nouveaux avantages techniques et ouvre des voies originales à la communication : le câble.

LE CÂBLE VOIE ROYALE

La télédistribution est une technique déjà ancienne et si elle est très peu répandue en France, c'est qu'elle implique une décentralisation du contrôle politique de ce puissant moyen d'information qu'est la télévision.

L'ordonnance de février 1959 prend en compte pour la première fois le phénomène de la télédistribution, et, pour parer à toute éventualité, le gouvernement crée une filiale commune à l'ORTF et aux P et T, dénommée Société française de télédistribution (SFT), chargée d'assurer le monopole technique de l'opération. Puis, plus rien jusqu'au décret du Premier ministre Pierre Messmer, de 1973, qui lance sept programmes d'expérimentation intéressant Grenoble, Chamonix, Rennes, Nice, Créteil,

Cergy-Pontoise et Metz. Faute de moyens, se heurtant à l'hostilité des pouvoirs établis, la volonté des pionniers s'émousse rapidement et les gazettes vidéo disparaissent des écrans après quelques mois, quand elles survivent aux essais.

La réforme de l'ORTF et le décret de septembre 1977 confie la tutelle du câble à Télédistribution de France dans le cadre du monopole ; les réseaux se tissent au gré de l'urbanisation et des rénovations mais seules les trois chaînes nationales ont droit de cité. Seule, après six ans de discussions, la municipalité de Metz voit ses efforts récompensés. Sous la tutelle de TDF, l'installation du câble messin est confiée à une entreprise privée, Cenod et Cie, émanation du groupe Philips qui intervient sur ce secteur d'activité à travers sa filiale Portenseigne. Ainsi, pour 435 F par an et une taxe de raccordement de 260 F, l'heureux habitant de Metz qui le désire peut recevoir neuf programmes de télé en couleur, dont des étrangères, et douze programmes radio FM en stéréo.

Après le 10 mai 1981 et le vote de la nouvelle loi sur la communication audiovisuelle, le câble va repartir de plus belle dès 1983. Les PTT seront maîtres d'œuvre. Un premier programme a été décidé ; il fournira, à l'horizon 1987, un million cinq cent mille prises et fera appel aux technologies de pointe : fibre optique et vidéocommunication interactive. Parallèlement, les sites déjà câblés en fil de cuivre (coaxial) pourront développer leur réseau après l'agrément de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Une mission interministérielle sera plus particulièrement chargée d'aider douze sites sur des préfigurations de pro-

DEMAIN, LES TELES/du côté de la technique

grammes. Une autre mission engagera des actions incitatives pour la création d'images et de programmes nouveaux.

ARCHITECTURE DES RESEAUX

Réseau arborescent

Un réseau de distribution par câble comprend une station de tête où sont collectés les signaux provenant d'émetteurs terrestres ou de satellites. Il s'agit d'un ensemble d'antennes placées sur un point élevé pour assurer une bonne réception et d'équipements électroniques assurant les fonctions suivantes :

- ▶ amplification des signaux reçus et filtrage des parasites ;
- ▶ transcodage dans les normes de diffusion nationales des signaux émanant de télévisions étrangères ;
- ▶ transposition des fréquences et multiplexage des différents signaux pour permettre leur transmission par câble unique ;

- ▶ la station de tête peut également recevoir et retransmettre des signaux de télévision émanant d'un studio local ainsi que des émissions provenant des points d'injection répartis sur le réseau et remontant à la source par des voies retour.

De la station centrale, partent des lignes de transfert. Ces lignes sont constituées de câble coaxiaux à hautes performances dont le diamètre est compris entre 10 et 30 cm et comportent des répéteurs ou amplificateurs espacés d'environ 500 à 1 000 mètres. A partir des stations intermédiaires, le réseau se ramifie en lignes de distribution utilisant des coaxiaux moins performants. Les récepteurs sont espacés d'une centaine de mètres seulement. En-

fin, les lignes de raccordement aboutissent à l'installation privée de l'utilisateur ou à l'antenne collective d'un immeuble. Il est parfois nécessaire d'installer un sélecteur de canal chez le particulier quand le tuner du téléviseur n'est pas adapté aux fréquences utilisées par le réseau. Ce commutateur peut, à l'occasion, être équipé d'un lecteur pour clé de codage ou carte de paiement, car le câble est le moyen idéal de la télévision à péage.

Réseau en étoile

L'option fibre optique implique une autre construction du réseau. Chaque abonné est relié directement à un central grâce auquel il peut accéder à une multitude de programmes et services. La fibre fonctionne alors dans les deux sens (d'où l'interactivité) et permet à l'utilisateur de passer commande, voire de dialoguer, avec une banque d'images et de sons.

PAYER POUR VOIR

La nécessité de coder les émissions est intimement liée à l'idée de la télévision à péage, car cela implique que seuls les abonnés puissent voir et entendre le programme de leur choix. Si un récent sondage indique qu'une petite majorité des téléspectateurs de l'Hexagone est opposée à ce principe, une minorité non négligeable (25 %) accepterait de payer.

Ce changement de mentalité important ne signifie pas qu'il faille renoncer au service public financé, lui, par la redevance et la publicité, mais considérer que la télévision va devenir aussi un réseau de distribu-

tion qui acheminera des « produits » diversifiés aux spectateurs qui le désirent et qui accepteront de payer pour cela, comme ils ont l'habitude de le faire chaque mois pour leur téléphone ou chaque jour pour leur quotidien.

Les chercheurs du Centre commun d'étude de télévision et télécommunication ont mis au point le système DISCRET. Ce dispositif de cryptage d'émissions de télévision a été développé pour affiner au maximum la sélection des communautés destinataires et pour simplifier les techniques de péage. On a ainsi défini un procédé rendant illisible (et inaudible si possible) tout programme non décodé. Cette « serrure » à combinaison multiple ne doit gêner en rien les autres programmes.

Les technologies permettant les manipulations nécessaires au codage sont maîtrisées et devraient permettre un développement grand public dès aujourd'hui. Les combinaisons permettent de confectionner jusqu'à deux cents codes différents et, du côté récepteur, l'accès à l'émission se fait par l'insertion d'une carte dans le décodeur. La puce-mémoire de cette carte est chargée du chiffre qui activera le décodeur pour le canal ou l'émission faisant l'objet de l'abonnement. Par extension du procédé, il est envisagé d'utiliser une carte de paiement à mémoire ; le support, de même format qu'une carte de crédit, contient cette fois un microprocesseur qui mémorise les données correspondant à une somme d'argent préalablement négociée avec son agence bancaire, et le code d'accès au module opératoire permettant de « dépenser » cette somme. Le couplage du DISCRET et d'une carte à mémoire permet

*“Ne sais-tu pas
que notre âme est faite
d’harmonie ?”*

Telle était la devise de Léonard de Vinci, peintre, philosophe, poète, inventeur, architecte, sculpteur.

Léonard de Vinci, c’est aussi une médaille en bronze de 81 mm de diamètre, réalisée par Raymond Joly et éditée par la Monnaie de Paris.

Documentation gratuite sur demande, 11, quai de Conti - 75270 Paris Cedex 06. Tél. 329.12.48

La Monnaie de Paris : ceux qui gravent l’art depuis 500 ans.



La Monnaie de Paris



pétrole.

magazine littéraire

Chaque mois un grand dossier
et l’actualité littéraire en France et à l’étranger

Numéro de décembre

BERLIN

Entretien : Yachar Kemal

En vente dans tous les kiosques, 15 F

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 54 F

Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- | | | | |
|--|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cette science humaine, la guerre | <input type="checkbox"/> James Joyce (- dossier supplém. : Suisse romande) | <input type="checkbox"/> Valéry Larbaud | <input type="checkbox"/> Le réveil de l’Islam |
| <input type="checkbox"/> Théories du terrorisme, de Hébert à Baader | <input type="checkbox"/> Littérature italienne (1960-1980) | <input type="checkbox"/> Jean Genet par lui-même | <input type="checkbox"/> Boris Vian |
| <input type="checkbox"/> J.-L. Borges | <input type="checkbox"/> Mishima | <input type="checkbox"/> Autour de la folle | <input type="checkbox"/> L’intellectuel et le pouvoir |
| <input type="checkbox"/> Jacques Prévert | <input type="checkbox"/> La littérature espagnole en liberté | <input type="checkbox"/> Figures de Sartre | <input type="checkbox"/> Musil |
| <input type="checkbox"/> La Beat Generation : Burroughs, Ginsberg, Kerouac | <input type="checkbox"/> Les enjeux de la science | <input type="checkbox"/> Les romancières anglaises | <input type="checkbox"/> Les écrivains de Montmartre |
| | | <input type="checkbox"/> Gabriel Garcia Marquez | <input type="checkbox"/> Les maladies mortelles de la littérature. |
| | | <input type="checkbox"/> Julien Gracq | <input type="checkbox"/> Les écrivains brésiliens. |
| | | <input type="checkbox"/> Femmes, une autre écriture ? | |

Nom Adresse

Règlement par chèque bancaire ou postal.

magazine littéraire 40, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS - Tél. : 544.14.51.



alors d'imaginer un modèle très souple de consommation à domicile regroupant l'accès aux programmes télévisés et aux services télématiques, cela indépendamment du mode de diffusion des émissions.

Toutes ces techniques que nous venons de décrire sont potentiellement déjà opérationnelles. En fin de compte, la multiplication des programmes de télévision, qu'ils soient locaux, régionaux, nationaux, voire transnationaux, c'est pour demain ; ce ne sera pas seulement une quatrième chaîne mais des dizaines de programmes qui nous solliciteront. Ce n'est plus un problème technique, tout est suspendu à des décisions politiques.

Philippe Claude

Il existe des novateurs subtils, des génies timides, des révolutionnaires de l'impalpable. Fantin-Latour, à première vue, ne malmène pas ses maîtres. L'émouvante discrétion de son œuvre est à l'image de sa vie, mais elle s'inscrit néanmoins dans son siècle de façon très singulière. La rétrospective du Grand-Palais (jusqu'au 7 février, aux Galeries nationales, avenue Winston-Churchill) est la première depuis sa mort. Elle comprend soixante-dix tableaux et une cinquantaine de dessins et de lithographies. Cette exposition permet de découvrir dans son ampleur et sa diversité un peintre souvent connu pour les seuls portraits de Baudelaire, Verlaine et Rimbaud.

Né à Grenoble en 1836, mort en 1904, son propre père était peintre, élève d'un élève de David. Ignace-Henri-Jean-Théodore recevra ses leçons dès sa dixième année. Sans grand éclat mais avec pugnacité, il poursuit des études dans les écoles de dessin. Le Louvre pour lui est la meilleure : là, il sait apprivoiser les chefs-d'œuvre. La copie des maîtres — en son temps très prisée des acquéreurs —, il la considère comme un art. Les Vénitiens, surtout Titien et Véronèse, les Flamands, à commencer par Rembrandt, mais aussi Velasquez et Delacroix constituent son Olympe. Mais les réelles influences, plus contemporaines, il les subira souvent plus qu'il ne les revendiquera. Ainsi de Courbet dont il connaissait l'atelier.

Étonnant destin d'un artiste d'une extrême sensibilité et d'une constante puissance de travail qui sans cesse affirmait sa conception idéaliste de l'art et qui pourtant — ou de ce fait ? — refusa la voie des bouleversements picturaux.

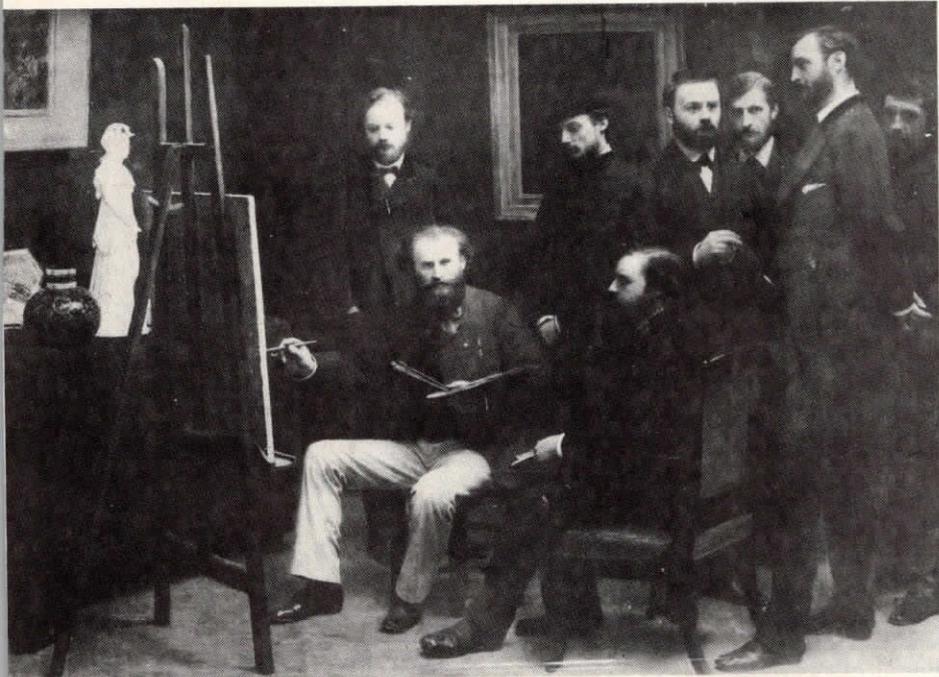


Ami de Manet, des jeunes impressionnistes, il peignit de fameux portraits de groupe qui passèrent en leur temps pour des manières de manifestes de la « nouvelle peinture » (**Un atelier aux Batignolles**). Mais qu'a-t-il gardé en vérité de l'enseignement de Manet ? Le refus de l'anecdote, l'absence de « sujet » — du moins dans ses portraits et ses natures mortes —, le refus de la perspective traditionnelle. Pour le reste, la tradition le tient. Le trompe-l'œil et le « fini », le bon goût bourgeois, il ne saura que très rarement s'en défaire. Le peintre et graveur Braquemond lui a cependant donné un rôle d'initiateur : « *Fantin*, disait-il, *avait déchainé l'Impressionnisme moderne.* » Est-ce par son sens du contraste des couleurs ? Son ami de toujours, membre avec Legros de la chaleureuse « Société des 3 », le peintre américain Whistler, admire sa vive compréhension « *de la composition des couleurs, qui fait la vraie couleur. Fantin, ajoute-t-il, fait réparaître la même couleur continuellement ça et là, à la manière des Japonais, comme le même fil d'une broderie.* ». C'est grâce à Whistler, qu'une même sensibilité esthétique animait, que Fantin-Latour put vivre de sa peinture en vendant ses natures mortes, genre très apprécié outre-Manche, à l'aristocratie anglaise puis aux Etats-Unis. Mais cette réussite exacerbait ses contradictions. Fantin appelait la gloire, acceptait les honneurs, tout en les redoutant comme corrupteurs d'idéal.

Solitaire au fond, il ne cesse de proposer aux salons — déterminants à cette époque — des œuvres discrètement accueillies ou même refusées. La renommée de Fantin restera mesurée, mais sûre comme

LES VIVANTS ARTIFICES DE FANTIN

autoportrait
un atelier aux Batignolles
nature morte

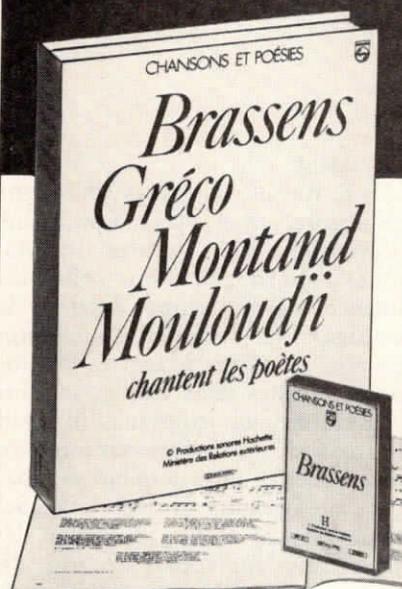


son talent.

Son travail suit trois directions qu'inspire, on le verra, une même prévention. Les natures mortes, tout d'abord, où l'on voit l'influence de Chardin. Atteint de « sédentarité bourgeoise », Fantin ne pouvait suivre Manet et les Impressionnistes dans leur goût pour la peinture en extérieur : il avait horreur de la nature vivante, du mouvement, de la lumière dissipatrice de couleurs, insaisissable. Ses fleurs et ses fruits, il voulait les fixer dans leur apparence afin, disait-il, « de percer son secret », mais un secret permanent de valeurs et de textures. Ses bouquets et ses corbeilles disposées sur des coins de table ont certes une fraîcheur intemporelle, toute proustienne. L'auteur du *Temps retrouvé* admirait Fantin au même titre qu'un Vermeer, pour sa saisie vibrante de l'objet dans l'éternité de son passage. Les effets de matière fascinaient ce maître du trompe-l'œil que fut Fantin : cette pellicule embuée du raisin, ce craquelé des porcelaines, cette peau veloutée de la pêche, il sut les rendre dans leur fragilité et leur plus prégnante apparence. La nature, Fantin en a prélevé des fragments pour l'étudier tout à loisir, sans en subir la trop enivrante sensualité.

Le portrait fut, avec les natures mortes, la grande préoccupation de cet homme de « laboratoire » ; l'autoportrait avant tout, auquel il apportait une attention narcissique et torturée. Fantin s'en justifiait en affirmant que le visage du peintre « est un modèle qui est toujours prêt. Il offre tous les avantages ; il est exact, soumis, on le connaît avant de le peindre ». Portraitiste mondain, il traitait ses modèles avec un art raffiné, proche de la

CES POÈMES QUI SONT DEVENUS DES CHANSONS



UN SUPERBE COFFRET QUI CONTIENT

4 MUSICASSETTES

10 chansons par cassette

1 LIVRET

préfacé par Jean-François KAHN

comprenant :

- les paroles et la musique des chansons
- une étude de Luc BÉRIMONT sur la chanson poétique en France
- une sensibilisation à une écoute de la chanson en classe par Geneviève ZARATE.

Productions sonores Hachette
Ministère des Relations extérieures

**EN VENTE CHEZ TOUS
LES DISQUAIRES-LIBRAIRES**

H CLASSIQUES
HACHETTE

haute tradition anglaise. L'œuvre parallèle de ses amis Whistler et Manet l'aïda dans son souci nuancé de modernité. Il mit alors tout son art dans les portraits consacrés à ses proches (*La lecture, La liseuse, Portrait de Manet*). Ces œuvres aux fonds neutres étonnent par la qualité de silence, la finesse psychologique du détail, la nostalgie sereine qui s'en dégage. On pense de nouveau aux Flamands si habiles dans les scènes d'intérieurs. Les quatre grands portraits de groupe où sont réunis peintres, écrivains et musiciens rappellent bien sûr ceux de Rembrandt et Hals, mais chez Fantin ces réunions d'artistes sont imaginaires et cette juxtaposition habile d'individus a quelque chose d'artificiel qui renvoie chacun à une extrême solitude : on songe alors aux toiles de Paul Delvaux. L'intime isolément serait-il la vérité de ce faux mondain, toujours fuyant, dont la sœur fut internée à vie ?

La troisième direction de son œuvre peut paraître contradictoire : scènes d'imagination à sujets allégoriques et mythologiques inspirés par sa seconde passion : la musique (sa femme, Victoria Dubourg, était musicienne), celle de Berlioz, de Schumann et surtout de Wagner, dont il était un des rares défenseurs en ces temps d'ostracisme nationaliste. La plupart de ses deux cents gravures — rappelons que Fantin redonna sa place à l'art de la lithographie, supplantée alors par l'eau-forte — et de nombreuses huiles exaltent la folie romantique des grands drames musicaux. Fantin-Latour se découvre l'un des tenants du symbolisme naissant. Il avoue ainsi son secret : par delà le refus de la nature expropriatrice, du paysage, l'aspect confiné de son art ici explose, se



libère dans l'imaginaire, mais dans un imaginaire de théâtre. Les rares éléments de nature sont en fait des décors baignant dans une lumière factice. Fantin rejoint étrangement Gustave Moreau, autre casanier, et le maître orientaliste Delacroix. Mais ses toiles et ses gravures, outre leur symbolisme, témoignent d'un embrasement imprévu, d'une outrance toute vénitienne de lumière où le rêve romantique du très timide Fantin trouve dans la permission du théâtre l'accomplissement sauvage d'une sensualité ordinairement contenue dans le silence poli des fleurs, des fruits et des visages.

Hubert Haddad

UNE ECOLE EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

• Dans un pays où le taux de scolarisation ne dépasse pas 40 %, l'enseignement préscolaire peut ne pas sembler urgent. Pourquoi vouloir mettre l'accent sur la maternelle ?

Etant donné la situation, créer une structure préscolaire pourrait apparaître comme un luxe, voire une utopie. Pourtant, la fréquentation de l'école maternelle s'avère bénéfique pour la scolarité ultérieure. Une enquête portant sur le suivi à l'école élémentaire d'enfants passés par la maternelle montre que le taux de redoublement n'est que de 2 % pour ces élèves (alors que la moyenne nationale est de 12 %). Si cela devait se confirmer, ce serait un encouragement pour les parents que l'on tente de sensibiliser au problème. Même si tous ne perçoivent pas l'école maternelle comme une nécessité, là où l'information existe, il y a une demande qui dépasse les possibilités actuelles.

Il a en effet fallu tout créer de

**Au Sénégal,
pays qui consacre
33 % de son budget
à l'éducation,
seulement quarante
enfants sur cent
fréquentent l'école.
Dans le primaire,
certaines classes
comptent jusqu'à
soixante élèves.
Y promouvoir
l'enseignement
préscolaire — où
le taux de scolarisation
ne dépasse pas 2 % —
semble donc une gageure.
C'est pourtant la tâche
entreprise depuis 1975
par Marie Mbodje Sarr,
directrice de
l'éducation préscolaire.**

toutes pièces. Jusqu'en 1975, il n'y avait qu'une école maternelle privée, structure élitiste concernant exclusivement les couches aisées de la population. Le gouvernement s'est donné comme objectif politique le développement de cette éducation préscolaire, en priorité dans les zones rurales et les quartiers suburbains. Il s'agissait de rendre l'école maternelle accessible aux enfants les plus défavorisés, sans pour autant que cela soit complètement gratuit, car nous n'en avons malheureusement pas les moyens. On a donc fait appel aux communes, municipalités et associations de parents pour la construction, l'équipement et l'entretien des locaux, l'Etat se chargeant de la formation et de la rémunération des enseignants. Par exemple, dans la petite commune de Tendiem, il y a gestion communautaire de l'école. Les femmes viennent baigner les petits, s'occuper de la cantine, nettoyer les classes. Ailleurs, les parents font des dons en nature (du riz par

exemple) ou se cotisent pour la rémunération du personnel de service. Les sommes peuvent varier de 500 francs CFA (soit 10 francs français) à 1 500 francs CFA par mois, dans les grandes villes comme Dakar où les salaires sont plus élevés. Cet argent est géré par un « comité de gestion », caisse commune de toutes les écoles qui l'affecte, selon les besoins, à divers postes : peinture, produits d'entretien, voire agrandissement des locaux, les années excédentaires.

• **L'école maternelle a donc des objectifs bien particuliers ?**

Il s'agit tout d'abord de favoriser l'épanouissement de l'enfant en tenant compte de ses besoins sanitaires et nutritionnels. Par exemple, là où les vaccinations ne sont pas encore perçues comme une obligation, il importe de remédier aux manques. Une recherche-action assistée par l'UNICEF est en cours pour déterminer les carences au niveau de chaque région. Ensuite, sur le plan éducatif, il importe de développer les capacités de raisonnement et d'observation grâce à des activités d'éveil s'appuyant sur l'infrastructure locale. Les équipements importés sont en effet trop coûteux et trop éloignés de la culture africaine. C'est donc aux éducateurs d'élaborer eux-mêmes leur matériel. Ils sont formés en ce sens.

• **Quel type de matériel ?**

Absolument tout. Les éducateurs arrivent dans des écoles vides et équipent leurs classes avec les moyens du bord. Ils fabriquent des couleurs avec des feuilles, de la colle avec la sève de certains arbres,



confectionnent des poupées, cubes, puzzles, modules emboîtables, instruments de musique, avec les éléments les plus divers : chutes de bois, écorces, tiges de mil, épines, terre, argile, carton, etc.

• **Autrement dit, pas question d'être éducateur si on n'est pas bricoleur ?**

En effet. Les éducateurs assurent même une initiation pré-technologique de l'enfant, en l'incitant à fabriquer lui-même son jouet. Ils doivent aussi inventer des histoires, réaliser des bandes dessinées, car il n'y a pas encore assez de livres s'inspirant de la tradition pour enfants d'âge préscolaire. Ce sont des pionniers.

• **Comment sont formés ces pionniers de l'éducation préscolaire ?**

Il y a deux filières de formation. Une formation en un an, niveau baccalauréat, et une autre en quatre ans après la classe de troisième. C'est celle qui nous paraît la mieux adaptée, car il est difficile de tout apprendre en un an, surtout sur le



plan pratique. Mais cette formation d'appoint accélérée nous permet de moduler les ouvertures de classes en fonction des demandes. Elle sera appelée à disparaître lorsque nous aurons atteint une allure de croisière.

• **Qu'entendez-vous par « vitesse de croisière » ?**

Lorsque la cadence des ouvertures de classes maternelles répondra à la demande. Nous nous sommes trouvés devant l'alternative suivante : ouvrir le maximum d'écoles même avec un personnel non formé (comme cela se fait au Brésil) pour assurer la garde des enfants dont le besoin se fait sentir, surtout en milieu urbain où de plus en plus de femmes travaillent, ou bien limiter les créations en fonction des possibilités d'encadrement. Compte tenu de l'enjeu, nous avons choisi la deuxième solution : un nombre restreint d'ouvertures mais avec des éducateurs qualifiés, capables de créer de toutes pièces leur univers et d'être des agents de développement dans un village, des catalyseurs, des animateurs.

• **Quel est le profil de ces éducateurs ?**

Ils sont jeunes : de dix-sept à trente ans (âge limite du recrutement). Ils sont sélectionnés sur concours comprenant à la fois des épreuves théoriques (dissertation, mathématiques, sciences naturelles), une épreuve de chant et un entretien avec le jury pour déceler certaines infirmités (défaut de prononciation par exemple) incompatibles avec l'exercice de cette profession. Il y a plus de quatre cents candidats pour trente places. Cela est dû malheureusement moins à l'attrait du métier qu'au chômage ; pour beaucoup, la motivation est la stabilité de l'emploi. Il y a davantage d'hommes que de femmes (quatre seulement sur vingt-neuf recrutés l'an dernier). Les hommes donnent entière satisfaction. Ils perdent l'idée que maternelle est synonyme de maternage et découvrent l'enfant. Il y a actuellement cent cinquante éducateurs formés et une centaine en formation, auxquels il faut ajouter deux inspectrices et dix inspectrices-adjointes aidées par des inspecteurs de l'école primaire.

• **Activités d'éveil axées sur les ressources locales, éducation sanitaire et diététique, l'école maternelle sénégalaise parvient-elle à concilier tradition et progrès ?**

La maternelle sénégalaise n'est plus de type colonial. Elle doit répondre aux besoins des populations et s'appuyer sur le contexte local. D'où la préférence pour des écoles-cases proches de l'architecture locale, au lieu des quatre murs de béton de l'école importée. C'est

pourquoi aussi l'enseignement y est dispensé en langue maternelle (1) pour être aussi proche que possible du milieu familial, bien que, dans le primaire, il se fasse en français, langue officielle.

Sur le plan des contenus, l'éducation préscolaire s'inspire au maximum des traditions (chants et danses, coutumes alimentaires) sans pour autant faire persister des aspects qui nous semblent dépassés : les tabous sur les œufs par exemple. Nous nous appuyons sur ce qui nous paraît être des valeurs sûres, à retenir, d'où qu'elles viennent. On rencontre parfois des difficultés, pour l'introduction des crudités par exemple. On s'efforce de faire en sorte qu'il n'y ait pas trop de décalage entre l'école et la famille. Ainsi, on utilise des nattes traditionnelles comme les enfants en trouvent chez eux, et, à la cantine, on puise dans le plat commun, mais il faut se laver les mains avant et après. L'école participe à toutes les fêtes et l'on essaie d'y associer les parents : c'est plus difficile dans les villes : certaines familles ont tendance à envoyer les aînés pour discuter avec l'éducateur. D'autre part, il arrive que des parents de milieu intellectuel nous reprochent de ne pas apprendre à lire aux enfants, de ne pas utiliser le français, et s'adressent à l'école privée. Notre but est d'ouvrir le maximum de structures de qualité aux enfants qui en ont le plus besoin — ceux dont les parents ne sont pas instruits et que l'on retrouve toujours à la traîne dans les classes — pour aller vers la démocratisation de l'éducation.

• **Démocratisation, mais peut-être aussi évolution, moyen de**

changer les mentalités en luttant dès le plus jeune âge contre les stéréotypes, les rôles masculin et féminin par exemple. Garçons et filles sont-ils égaux à l'école ?

Jouer un rôle moteur dans l'émancipation de la femme est l'un de nos objectifs. Le problème des rôles féminin et masculin est une question que la maternelle devrait aborder. Elle ne le fait pas encore de façon systématique par souci de ne pas heurter les mentalités. Il ne faut pas aller plus vite que son temps. Selon une enquête réalisée en 1975, les opinions à ce sujet varient selon les milieux. On tente de sensibiliser les éducateurs au fait que l'on peut aborder ces problèmes de manière informelle dès que l'occasion s'en présente. Ainsi, cette éducatrice qui montrait comment nouer deux pagnes pour porter ses enfants sur le dos. « C'est pour les filles seulement ! » s'est exclamé un enfant. « Cela peut aussi concerner l'homme s'il n'y a pas de femme à proximité ou si la mère est absente » a-t-elle répondu. On dit aussi aux éducateurs de ne pas empêcher les garçons de jouer à la poupée et les filles à des jeux dits « masculins ». J'ai suffisamment eu à souffrir de cette mentalité — on m'a dit qu'une fille ne faisait pas Maths élem — pour souhaiter que l'école maternelle contribue à battre en brèche ces stéréotypes qui dévalorisent aussi bien l'homme que la femme.

**Propos recueillis par
Michaëla Bobasch**

(1) Il y a six langues au Sénégal : le wolof (parlé par 80 % de la population sur le territoire), le peuhl, le pular, le malinquis, le serrer et le diola.

CERGY-PONTOISE :

... des bâtiments résolument modernes. Une grande tour avec EDF-GDF en grandes lettres à son sommet...



Juste à côté, plus basse, une pyramide plantée sur sa pointe, et des grues qui surgissent de chantiers.

comme à la télé...

Une « ville nouvelle » ★, une des neuf voulues en France par le législateur depuis 1970 : il est de bon ton d'afficher l'à priori de son scepticisme. Une ville nouvelle, n'est-ce pas, ce ne peut être que le succédané d'une maladie dont l'urbanisme du XX^e siècle a bien du mal à se remettre : la « sarcellite ». Le virus, pourtant, a bien été identifié, l'« aménageur », mais il a su s'adapter. On imagine une ville dortoir à quelques dizaines de kilomètres d'une grande métropole, de grands ensembles inhumains et la vie quotidienne comme dans un film, **Elle court, elle court, la banlieue**. Comment savoir ? Il faut y aller, visiter une ville nouvelle, la sillonner à pied, en voiture, rencontrer des responsables, pénétrer dans les bistros pour bavarder avec les habitants, rafler toute la documentation possible. Or voici qu'à Cergy-Pontoise s'impose une évidence : au moment de se demander par où commencer la « carte postale » de cette ville (faut-il parler des questions scolaires, insister plutôt sur les rythmes de vie quotidienne, parler du logement, de l'emploi, des transports, de l'architecture, des loisirs, de la vie culturelle, du sport, que sais-je ?), on s'aperçoit que la capitale du Val-d'Oise s'est déjà servie elle-même. Les médias, elle connaît. Ce n'est certes pas un hasard si c'est entre ses mails, ses espaces verts et ses façades toute neuves qu'en 1979 Henri Verneuil vint tourner des scènes de **I comme Icare**. Avec le recul du temps il est clair que le cinéma lui va bien. Depuis elle a fait mieux en matière de communication : bien sûr elle a sa radio libre (« Radio la boucle »), elle est câblée pour la télédiffusion, elle a même failli être reliée à Paris par le fameux aérotrain de l'ingénieur Bertin ; aujourd'hui elle a une bonne desserte — comme on dit — par le train (aux heures d'affluence Paris - Saint-Lazare est à trente minutes tous les quarts d'heure), connecté avec le RER à Nanterre-Université ; enfin, et surtout, elle produit sur elle-même une masse d'informations impressionnante.

Le Syndicat communautaire d'aménagement ★★ (qui lui tient lieu de Conseil municipal selon la loi Boscher) édite **Cergy-Pontoise**, bulletin municipal trimestriel en quadrichromie sur papier lourd. Quant à l'Etablissement public d'aménagement, il édite pour sa part **Cergy-**

★ Le vocable de « Ville nouvelle de Cergy-Pontoise » recouvre plusieurs notions. C'est d'abord le territoire agrégé de quinze communes (Boisemont, Boissy-l'Aillerie, Cergy, Courdimanche, Eragny-sur-Oise, Jouy-le-Moutier, Menucourt, Méry-sur-Oise, Osny, Pierrelaye, Pontoise, Puiseux-Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Vauréal) soit une agglomération de 10 000 hectares (l'équivalent de Paris intra-muros) et plus de 110 000 habitants fin 1981. C'est surtout la zone d'agglomération nouvelle (ZAN) qui regroupe les sections de territoire non urbanisé des quinze communes d'une superficie de 4 000 hectares environ.

★★ Deux institutions exercent leur action sur la ZAN : l'Etablissement public d'aménagement d'une part, le Syndicat communautaire d'aménagement d'autre part.

L'Etablissement public d'aménagement, créé en 1969 par l'Etat, à caractère industriel et commercial, est administré par un conseil de 14 membres composé paritairement de représentants de l'Etat (7) et d'élus des communes concernées (5), du Conseil régional du Val-d'Oise (1) et du Conseil régional d'Ile-de-France (1). Il a essentiellement un rôle d'animateur et de coordinateur des différents acteurs qui interviennent dans la constitution de la ville nouvelle. Il est en outre chargé de la réalisation des équipements publics.

Le Syndicat communautaire d'aménagement joue, en gros, le rôle de conseil municipal de la Ville nouvelle. Il a été installé en

janvier 1973 conformément à la loi Boscher du 10 juillet 1970. Il est composé de représentants des conseils municipaux des 15 communes de la ville nouvelle, et administré par un comité de 40 membres (chaque commune disposant, en fonction de sa population et des projets prévus sur son territoire, de 2 à 5 délégués). Le Syndicat communautaire vote et perçoit l'impôt local à l'intérieur de la ZAN. Les communes conservent leurs compétences municipales traditionnelles pour l'état-civil, les élections, les aides sociales, la police, même en ZAN. En revanche, elles votent et perçoivent l'impôt exclusivement sur les secteurs situés hors de la ZAN.

★★★ Depuis 1980, grâce à une enquête de l'INSEE commandée par l'Etablissement public d'aménagement de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise, on connaît bien ses habitants. Ils sont jeunes (39% ont entre vingt et trente-quatre ans, 24% ont moins de dix ans). Près d'un ménage sur deux est constitué par un couple dont le chef de famille a moins de trente-cinq ans. Ils sont globalement moins affectés par le chômage que l'ensemble des Français (3,6% de chômage à Cergy-Pontoise contre 7% en France). Pour la moitié de ceux qui travaillent, ils ne quittent pas la ville nouvelle pour se rendre à leur travail, 7% restent dans la périphérie immédiate. Pour 50% d'entre eux, le temps de trajet pour se rendre au travail est inférieur à trente minutes. Ils sont cadres moyens (27%), ouvriers (26%), employés (18%) et cadres supérieurs (15%). Seulement un ménage sur cinq se déclare défavorable à la ville nouvelle, mais parmi ceux qui étaient réticents au départ, la moitié ont changé d'avis et lui sont aujourd'hui favorables. Il n'empêche que 54% sont insatisfaits des équipements collectifs; dans l'ordre décroissant, ils réclament des crèches (32%), des commerces, des cinémas, des écoles et des restaurants. S'en aller ou rester? Un ménage sur quatre envisage de quitter Cergy-Pontoise, ce qui signifie que 60% des ménages n'ont pas l'intention de quitter leur ville. Quant à ceux qui envisagent leur départ, pour près de la moitié ils aspirent à aller (ou retourner) en province.

Magazine et Cergy-Implantation, deux luxueuses publications, la seconde étant plus particulièrement conçue pour les chefs d'entreprise qui souhaitent s'installer en ville nouvelle. Par ailleurs, toutes sources d'information confondues (Secrétariat général du groupe central des villes nouvelles, Etablissement public, Syndicat communautaire, Centre d'animation culturelle, etc.), la ville fournit au curieux, avant même qu'il y ait pénétré, une documentation quasi exhaustive. Il n'est pas jusqu'à une enquête de l'INSEE qui ne lui donne toutes les indications sur la façon dont les habitants apprécient leur ville; ajoutée aux études complémentaires du recensement, elle coupe court à toute velléité de micro-balladeur. Il existe à Cergy-Pontoise une politique d'information déconcertante, fantastique, pour le nouvel arrivant: elle n'aurait pas été pour déplaire au défunt McLuhan.

Le nouvel habitant ★★★ de Cergy-Pontoise est choyé, dorloté. On ne le veut pas perdu, isolé, désemparé: il a droit à une carte de transport gratuite pour six mois, des aides et des conseils de toute nature (emploi, logement, équipements collectifs) et très vite il est mis en relation avec le réseau associatif. Mais pour ses premières soirées il ne saurait mieux faire que de lire la collection complète de **Cergy-Magazine**: l'Etablissement public a « couvert » dans ses colonnes tous les aspects de la ville nouvelle, choisissant une formule éminemment journalistique. Pour chaque thème c'est à un journaliste de la radio ou de la télé, très connu, que Cergy-Pontoise a confié la plume. Ainsi Roger Gicquel a enquêté sur les centres de services communs, Pierre Bonte est venu voir si le bonheur existe à Cergy, c'est Pierre Meutey qui a étudié les transports, Albert Ducrocq les énergies nouvelles; c'est à Jean Amadou (1) qu'il est revenu de parler de la vie associative tandis qu'Annick Beauchamps découvrait la vie scolaire; Michel Denisot est venu faire du jogging sur la base de loisirs, tandis que Michel Garibal a dressé le bilan de santé économique, sans oublier Didier Adès qui y commet régulièrement des radioscopies de chefs d'entreprise récemment installés, ou bien encore deux joyeux compères, Day et Lemetais — les Gault et Millau de l'endroit —, qui testent les bons petits coins pour la gastronomie. Bref, contraint de remettre ses pieds dans leurs traces, tout journaliste qui vient aujourd'hui à Cergy-Pontoise ne peut que commettre un fade plagiat. A moins que d'inventer. Or il m'est venu à l'idée que, mixés ensemble, tous ces reportages feraient une curieuse émission de télé. Un aboutissement logique, somme toute, pour une ville qui a déjà tant sacrifié aux médias.

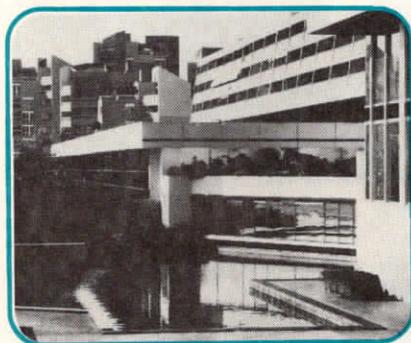
(1) Nous remercions Jean Amadou et Annick Beauchamps pour leur collaboration involontaire.

« carte postale » : un magazine

14 h 59. Top, c'est à nous ! Envoie la 1. Générique (« Carte postale »). Musique. (Vangelis « Earth and heaven »). Dans un train de banlieue. Passagers ordinaires (beaucoup de jeunes). A travers la vitre le paysage défile, qui se désurbanise progressivement. De plus en plus de pavillons, de plus en plus de petits jardins. Bientôt de grandes étendues cultivées ? On franchit un fleuve (la Seine) puis une rivière (l'Oise). Sur sa rive gauche on découvre des maisons individuelles neuves dans les tons de rose et d'ocre. Sur la rive droite, enserrée dans la boucle de la rivière, une ville. Au premier plan, à la limite de champs de maïs, des maisons comme celles qu'on voit un peu partout maintenant dans les « nouveaux villages ». Dans le fond, des bâtiments plus hauts, résolument modernes. Une grande tour, avec EDF-GDF en grandes lettres à son sommet, domine l'ensemble. Juste à côté, plus basse, une pyramide plantée sur sa pointe, et des grues qui surgissent de chantiers. A l'arrière-plan, dans le lointain, une colline parsemée de maisons. Soudain, lumière dans le train : il plonge sous terre. Quelques centaines de mètres et c'est l'arrêt final : Cergy-Préfecture, comme une gare de RER.



le parvis de la préfecture
et la piscine



ques, bureau d'information, pizzeria « Olympiades », piscine. Zoom avant sur la statue au milieu du parvis : « Retour du marché » (une jeune fille à vélo, le porte-bagages avant débordant de victuailles), de Joseph Erhardy. Suite du panoramique. Puis verticale le long d'une façade. Centrage sur une fenêtre.

15 h 05. Insert cut camera 5. Extrait du film *I comme Icare* de Henri Verneuil, avec Yves Montand. Il s'agit de la scène du début, l'assassinat d'un Président — qui évoque, à s'y tromper, l'assassinat de J.-F. Kennedy.

15 h 06. Insert cut caméra 3. Nous

sommes dans un bureau moderne, vaste, confortable. A gauche la caméra découvre un coin salon, au centre un bureau et derrière une table de réunion. Un homme est debout devant la carte de Cergy-Pontoise fixée au mur. Ce n'est pas le procureur Volney de *I comme Icare*, mais Christian Gourmelen, le président du Syndicat communautaire (il est aussi maire d'Osny, l'une des quinze communes regroupées dans le Syndicat). Moquette profonde, vitres en verre fumé, plantes vertes. Reporter de dos : « Des cinq villes nouvelles de la Région Ile-de-France, on dit que Cergy-Pontoise est la mieux réussie ? » Christian Gourmelen montrant la carte : « Je crois que cette réussite, tout à fait réelle, tient à plusieurs raisons. D'abord, comme vous le voyez sur cette carte, il existe un réel équilibre géographique qui donne à cette ville une unité urbaine. Ensuite nous sommes arrivés à maintenir l'enjeu de départ — l'équilibre emploi/logement — puisque, aujourd'hui, pour vingt mille logements créés nous comptons vingt-quatre mille emplois nouveaux. Enfin il faut compter avec un dernier équilibre, budgétaire celui-là, puisque la pression fiscale demeure inférieure à la progression de l'inflation. Enfin, la vie associative de Cergy-Pontoise, favorisée par la présence d'équipements de quartier, notamment les maisons de quartier, contribue pour une bonne part à cette réussite. »

15 h 10. Insert cut caméra 5. Reportage sur la Maison de quartier des Eguerets. Verre, structures métalliques. Transparence. Commentaire, voix off, de Jean Amadou : « La Maison de quartier n'a pas de

de vingt-cinq minutes

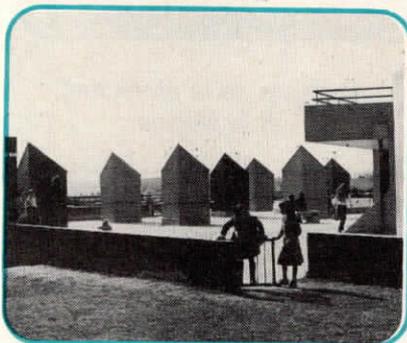
vocation à imposer, elle est le moteur de la voiture dont les associations tiennent le volant; ce sont elles qui choisissent l'itinéraire et le but, l'animateur de l'ALFA (Animation, loisirs familiaux et action sociale) fournissant les moyens, les locaux et son expérience. L'ALFA traite avec le Syndicat communautaire les frais de gestion de la Maison de quartier, et puis elle suscite. Ce qui est important pour les animateurs, c'est de ne jamais préfabriquer ou téléguider des activités qui ne sont ni préparées ni souhaitées. C'est évidemment envers les jeunes que l'espoir est le plus poussé et aussi le plus difficile. Une population d'enfants — dans une moyenne d'âge de douze à quinze ans — étant très mobile, les maisons de quartier essayent de leur apporter des qualités de contact et d'accueil de façon à leur donner la possibilité de s'accrocher à quelque chose.»

15 h 12. Retour sur la 4. Christian Gourmelen assis dans le coin salon de son bureau: « Mes relations avec les autres élus, avec les responsables de l'Etablissement public? Dans l'ensemble, elles sont plutôt bonnes. Oh, certes, il y a bien eu des petits problèmes (je me souviens d'une réunion houleuse avec Alain Richard, le député socialiste de la circonscription — moi, je suis UDF — avec jets de tomates et d'œufs) mais même si nous ne sommes pas tout à fait d'accord sur les éventuelles modifications de la loi Boscher, nous arrivons tout de même à nous entendre.»

15 h 15. Caméra 4. Plan panoramique. L'école des Jouannes: jeu de cubes en verre couverts de toits pointus en shingle noir. Gros plan sur Annick Beauchamps: « Il ne fait aucun doute que la ville nouvelle, avec sa façon d'être et son urbanisme particulier, est en train de modifier en profondeur la façon de dispenser l'enseignement comme de le recevoir.» On découvre la



deux groupes scolaires



maisons individuelles et petits immeubles



salle polyvalente de l'école. Annick Beauchamps se tourne vers l'une des personnes assises autour d'elle. Cheveu court, barbu, Michel Gaillard, architecte urbaniste à l'Etablissement public: « A Cergy nous avons senti tout de suite que l'école allait être un terrain d'expression extrêmement intéressant, un champ d'expérience sur lequel nous allions devoir investir beaucoup. Nous avons dès le départ opté pour une personnalisation maximum de chaque école. Comme nous l'avons fait pour chaque quartier et pour chaque programme de logement. Ce que nous voulions avant tout, c'est offrir à l'enseignement le plus large échantillon de possibilités pédagogiques: des plus traditionnelles aux plus permissives. Il n'y a pas d'école type à Cergy! »

15 h 17. Caméra 7. Enchaînement, fondu-enchaîné de diapos. Etablissements scolaires de Cergy-Pontoise. Commentaire en voix off: « A la rentrée 82, le trentième groupe scolaire de la ville nouvelle a ouvert ses portes. Ainsi, dans le primaire, ce sont près de six cents classes qui sont ouvertes, près de six mille places offertes dans les collèges pour le secondaire, environ mille sept cents dans les lycées, sans compter les établissements d'enseignement supérieur: Ecole nationale des sciences économiques et commerciales (ESSEC), Ecole nationale supérieure de l'électronique appliquée (ENSEA), école normale d'instituteurs du Val-d'Oise, IUT; auxquels il faut ajouter divers établissements privés comme le Centre de formation des banques populaires, par exemple. Cependant, malgré cet effort spectaculaire que la ville devait bien à ses habitants (environ la moitié ont moins de vingt-cinq ans, près de 25% ont moins de dix ans), quelques lacunes subsistent, notamment en matière de crèches. Le président de la Commission des affaires scolaires du Syndicat communautaire a tiré la sonnette d'alarme. P. Jannin a en

effet écrit: "Depuis 1980 nous demandons les subventions pour l'équipement des équipements de l'enseignement secondaire tant à Cergy-Nord (La Justice) qu'à Eragny (CES de La Butte). Cette année encore, nous avons frappé à toutes les portes jusqu'au plus haut niveau, ceci sans réponse positive. Il est à craindre que ces programmes ne soient victimes des rigueurs budgétaires de l'année 83." Quant aux 17% d'insatisfaits révélés par la récente enquête de l'INSEE, ils n'inquiètent guère Christian Gourmelen qui a notamment déclaré dans une récente interview: « *L'insatisfaction au niveau des écoles de la ville nouvelle me semble bien marginale: nos équipements scolaires constituent l'un de nos points forts.* »

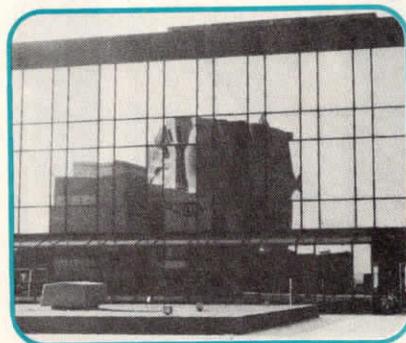
15 h 20. Caméra 4. Retour sur Annick Beauchamps. Extérieur jour. Micro HF. Annick Beauchamps assise sur une murette devant le collège des Touleuses. Elle tend son micro à Jacques Delon, principal (costume gris, cravate à rayures obliques): « *Je crois que l'architecture a une très importante mission éducative car un établissement scolaire n'est pas seulement un lieu où l'on dispense et transmet des connaissances mais aussi un cadre de vie où s'exercent des influences profondes plus ou moins conscientes. Ne serait-ce qu'au niveau de la formation esthétique: les couleurs, les formes variées, c'est tout cela qui forme le goût et la sensibilité. Une des caractéristiques des établissements de la ville nouvelle, celle qui me frappe le plus personnellement, c'est l'ouverture vers le monde extérieur. Cette ouverture induit un certain apprentissage de la liberté et donne aux élèves une mentalité qui me semble différente de celle que l'on rencontre dans d'autres établissements. C'est cette forme indirecte, je dirais cette forme silencieuse de l'enseignement, qui me paraît fondamentale ici. Indépendante des méthodes et des enseignants, elle*

tient essentiellement à l'architecture et à l'environnement. »

15 h 21. Caméra 6. Sortie des classes de l'école des Maradas. Ma caméra suit les enfants qui s'en vont par les chemins piétonniers. Musique (Vangelis). Fondu enchaîné caméra 4. Nous sommes en avion. Nous survolons Cergy-Pontoise. Nous découvrons successivement ses différents quartiers. Au début, c'est une forêt qui défile

Enfin, l'avion s'élève et se perd dans le ciel. Durant tout le survol on entend le commentaire en voix off sur la musique de Vangelis: « *Le plan d'une ville moderne se développe d'une manière complexe et se caractérise par un système de rapports plus dense que jamais. La planification bidimensionnelle de la planche à dessin — la méthode du siècle dernier — comme la planification tridimensionnelle du baroque ne sont plus suffisantes. Un*

la base de loisirs



et le centre commercial des Trois Fontaines

sous nos yeux, puis soudain, une plaine s'ouvre devant nous dans laquelle serpente l'Oise en une boucle. Du haut des versants de l'Hautil, nous apercevons la base de loisirs de Cergy-Neuville (Quand tu vois l'église du vieux village de Jouy-Le-Moutier tu fais démarrer le mag 3), puis survient une zone encore en friche; le futur parc de Neuville. Nous franchissons l'Oise. Sous les ailes de l'avion, se déroule le quartier d'Eragny, puis la ZAC d'Eragny, nous apercevons le tracé de l'autoroute. À 15 et nous arrivons tout de suite sur la ZAC de Saint-Ouen-l'Aumône. Pendant que l'avion vire sur la gauche, nous revoyons Cergy-Centre, la préfecture, la tour EDF, l'ESSEC, le Novotel, le centre commercial des Trois Fontaines, puis, frôlant les toits de l'ancien village d'Osny, nous débouchons sur le quartier de Cergy-Saint-Christophe et sa future gare.

plan d'urbanisme doit établir un équilibre harmonieux et vivant entre toutes ses composantes. Il faut que l'urbaniste soit doté aujourd'hui d'une sensibilité extrêmement fine. S'il s'agit, par exemple, d'attribuer leur place à un marché ou à un cimetière, il doit procéder d'une manière presque tactile et sentir le caractère contrasté des différents quartiers, comme si son plan était en velours ou en papier de verre, *a écrit Siegfried Giedon. A Cergy-Pontoise, il semble qu'il ait été entendu.* » Remontée de musique. Générique de fin.

15 h 26 (en régie)

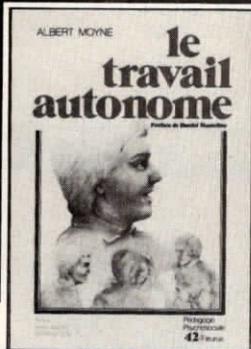
— Comment c'était ?

— Trop court. On n'a pas parlé de la vie culturelle, du logement, de l'emploi, du sport, des loisirs, des transports...

— Mais tu oublies: ce n'était qu'une « Carte postale ».

Jean-Pierre Vélis

DES AUTONOMES DANS LE SECONDAIRE



Albert MOYNE, professeur expérimentateur du travail autonome, après enquête dans plusieurs régions de France, présente un bilan critique mais positif.

LE TRAVAIL AUTONOME crée un espace relationnel nouveau, professeurs et élèves se rejoignent dans le plaisir d'enseigner et d'apprendre.

LE TRAVAIL AUTONOME témoigne en faveur d'un esprit pédagogique libérateur.

en vente chez votre libraire
ou, à défaut, à la librairie du soleil.

offre valable jusqu'au 28/2/1983

Bon de commande à retourner, accompagné de votre règlement, à la Librairie du Soleil, 35, rue de Vaugirard, 75006 PARIS.

Nom _____

Adresse _____

Code Postal _____

Ville _____

Désire recevoir le livre suivant :

LE TRAVAIL AUTONOME : 120 F franco.

Paiement par chèque bancaire barré, mandat-lettre ou virement postal à l'ordre de LIBRAIRIE DU SOLEIL (C.C.P. 13.926.23 B PARIS).

**editions
fleurus**

SAIPL73

l'échappée belle

pratique

Pour aller skier à la montagne, vous pouvez désormais partir en pantoufles. La SNCF et l'Association française des magasins d'articles de sport en stations (AFMASS, B.P. n° 1, 73150 Val-d'Isère) ont passé un accord : vous pouvez réserver votre matériel de ski en même temps que vous achetez votre billet de train. Actuellement en projet : un accord similaire avec les hôpitaux des stations.

pas propres

Les Français ne sont pas propres. En 1981 ils ont produit quatorze millions de tonnes de déchets ménagers soit trois cents kilos par tête de pipe. Un fabuleux gaspillage si l'on songe qu'il en coûte de 45 à 110 F par habitant pour les éliminer.

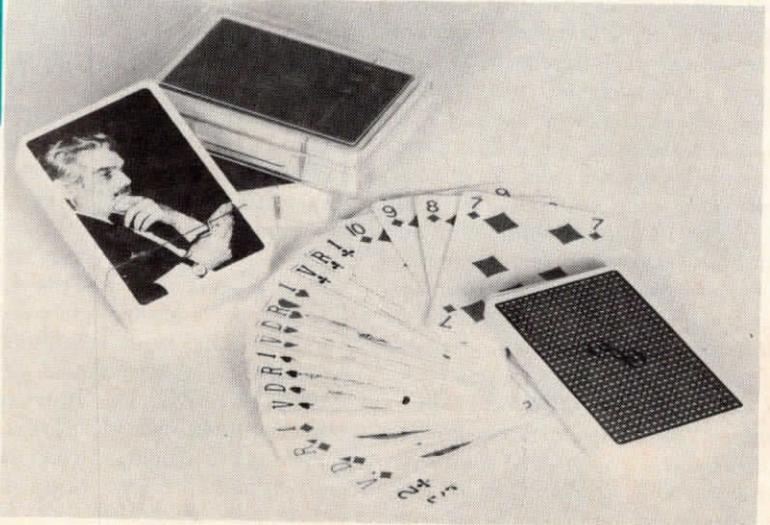
syllogisme

Sachant qu'à chaque fois que nous jetons une bouteille vide, nous jetons 150 grammes de pétrole consommés pour sa fabrication, ne pourrait-on imaginer de les jeter dans le carburateur de notre voiture pour faire des économies d'énergie ?

risque

Edward Acker est un homme courageux. PDG de la Pan Am, il s'est engagé à ne toucher aucun salaire en 1983 si sa compagnie ne faisait pas de bénéfice cette année. Avec son revenu annuel de 350 000 dollars, on se demande ce qu'il a pu mettre de côté avant...

tout atout



Depuis si longtemps que vous rêviez de taper le carton avec Omar Sharif, voici que votre rêve le plus fou peut être satisfait (enfin... presque) : la star du cinéma, le champion de bridge lance sur le marché ses propres cartes (et bientôt ses jetons, ses tables et ses tapis de bridge). Ah, jouer avec **ses** cartes, perdre **ses** jetons, ahhhhh...

COLLECTION FLOREAL

SERGE BIANCHI La Révolution culturelle de l'an II Elites et peuple, 1789-1799

« S. Bianchi restitue une dimension capitale de la Révolution française : ce mouvement extrémiste, mais profondément populaire, de bouleversement des cadres culturels et religieux traditionnels. »

LE MATIN

304 p., ill., 66 F

LUC WILLETTE Le coup d'Etat du 2 décembre 1851

« Utilisant intelligemment la presse locale et les documents de l'époque, ce petit livre instructif et original nous donne un très vivant tableau de la « Résistance » en province. »

LE MONDE

224 p., ill., 50 F

AUBIER

DISQUES MIRLITON

(extrait de notre catalogue)



LE PETIT CHAPERON ROUGE vient de paraître par la jeune Lydia, le grand succès de la chanson pour enfants des années 50 : « LE PETIT CHAPERON ROUGE » avec « LA POULE AUX ŒUFS D'OR » d'après La Fontaine « PETIT POUCEOT » et « KIKI L'ECUREUIL » Disque super 45 t. Réf. MI508 □ 18 F

EN ALBUMS-DISQUES 33 t. 30 cm.

- 16 RONDES ET CHANSONS du folklore de France recueil n° 2, Réf. ALB 308 □ 57 F (également en cassette. Réf. 1308) □ 45 F
- 15 FABLES DE LA FONTAINE par la petite Françoise. Réf. ALB 309 □ 57 F (également en cassette. Réf. 5557) □ 45 F
- LA CHEVRE DE M. SEGUIN « LE CURE DE CUCUGNAN » en cassette. Réf. 1444 □ 45 F

Vente en grands magasins, bons disquaires et par correspondance. Catalogue gratuit sur demande (joindre 3,00 F en timbres pour participation aux frais d'envoi).

BON DE COMMANDE à :

M.P.D., 35, avenue du Bac, 94210 La Varenne-Saint-Hilaire

Nom :

Adresse

Cocher les références dans les cadres. Franco à partir de 100 F. Pour commandes inférieures, ajouter 8 F pour frais.

Règlement joint C.C.P. 3 volets

Chèque bancaire

UNE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE A L'INTENTION DE VOS ELEVES UNE ENQUETE EDUCATIVE SUR L'EAU

L'eau est un des éléments les plus indispensables à la vie. Vous êtes déjà nombreux à en avoir pris conscience qui depuis plusieurs années étudiez ce thème avec vos élèves. C'est pour répondre à ce besoin d'information et pour vous aider dans votre rôle d'éducateur que la Société des Eaux Minérales d'Evian vous propose un document intitulé :



UNE INITIATION A LA PUERICULTURE

L'initiation à la puériculture nécessite que soient mis à la disposition des jeunes des éléments concrets sur la gestation, la protection de la santé de la mère et du bébé, les soins corporels, le trousseau utile, la chambre, les jeux, l'alimentation, etc.
La Société des Eaux Minérales d'Evian en réponse à de nombreuses demandes d'enseignants vous propose :

« ENQUETE SUR L'EAU DE BOISSON »

Ce document (1) est constitué de trois supports :

- 1° Un dossier « le droit à l'information » sur l'ensemble des produits de la Société et les questions qu'ils posent servant de base documentaire aux enseignants (2).
- 2° Six fiches d'enquête destinées à guider la recherche personnelle des élèves, sous la conduite de leur professeur, retraçant le cycle de l'eau dans la nature, sa composition, sa filtration, son transport, ses contrôles, son importance pour la santé.
- 3° Douze diapositives illustrant les fiches.

Il peut être obtenu contre un chèque de 15 F à l'ordre de la S.A. EVIAN pour frais de tirage et de port.

- (1) S'adressant plus spécialement aux enfants des C.M. 6^e et 5^e.
- (2) Ce dossier, réalisé à l'intention des Organisations de Consommateurs, des Journalistes et Spécialistes de la nutrition peut être envoyé seul et gratuitement.
- (3) A l'intention des classes d'économie sociale et familiale.

« CONSEILS EN PUERICULTURE »

Ce dossier (3) comprend :

- 1° Les fiches grande-sœur-maman, depuis fort longtemps connues des puéricultices et des centres de P.M.I. et revues en 1981 par un pédiatre traitant.
 - 2° 20 diapositives sur l'hygiène du biberon établies par des sages-femmes de Nancy.
 - 3° Le « Droit à l'Information » Evian contient des renseignements essentiels sur l'eau (2)
- Il peut vous être adressé contre un chèque de 30 F à l'ordre de la S.A. EVIAN pour frais de tirage et de port.

Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre de ces documents, remplissez et envoyez ce bon à :
S.A. des Eaux Minérales d'EVIAN - Service Consommateurs
B.P. 87 - 74503 EVIAN - LES-BAINS

Je désire recevoir le dossier (préciser) « Conseils en Puériculture »
 Enquête sur l'eau de Boisson »

mon nom : M. Mme Mlle

mon adresse : rue

code postal

ci-joint le chèque correspondant, à l'ordre de S.A. EVIAN

Où notre feuilletoniste s'aperçoit que ce n'est pas forcément

Les dix petits chapitres

dans les vieux pots qu'on fait les meilleures soupes...

3

Gros Pouce a mis plusieurs jours à répondre. Il avait encore un manuscrit à terminer. Il parvient péniblement à vivre de sa plume, au prix de quelques travaux alimentaires, comme tout un chacun. Il écrit sous un pseudonyme, parce que Gros Pouce est un nom qui, à son avis, ne fait pas assez sérieux pour devenir un nom d'auteur. On ne trouve jamais, dans les manuels de littérature, une dénomination de ce genre.

Maintenant le pseudonyme de Gros Pouce a atteint une certaine notoriété, mais celle-ci demande toujours beaucoup de sacrifices. C'est pourquoi le journaliste, lorsqu'il reconnaît l'écriture de Gros Pouce (sur l'enveloppe), se sent enclin à faire confiance d'emblée aux conseils de son ami. Il saute par-dessus les considérations personnelles, les nouvelles familiales, les petits potins du milieu littéraire, pour aller à l'essentiel. Professionnalisme.

« ... Tu sais, Wilfrid, je me demande si l'on apprend le métier d'écrivain, et, pour ma part, j'ignore même de quoi il s'agit. Certainement des techniques existent, et qui ont fait leurs preuves. Mais il me semble qu'il appartient à chacun de découvrir les siennes, de les forger à la sueur de son travail et de son talent. Je ne vois pas bien si tu envisages d'entreprendre une œuvre littéraire, ou si tu veux immédiatement te délivrer d'une corvée que ton singe t'a mise sur le dos. Puisque tu sollicites mon avis, j'ai tendance à penser que la première hypothèse est la bonne. Je te dirai donc, d'entrée de jeu, qu'il te faudra être patient.

C'est un travail de longue haleine, tu sais. Je t'y aiderai si tu le souhaites, quand tu auras déjà élaboré une première ébauche de ce que tu vises. Mais ce seront des conseils extérieurs, tu le comprends. Il importe d'abord de trouver ton style. Oublie le lecteur. Son jugement ne compte pas. Vouloir écrire une œuvre qui sera lue par quelqu'un est une faute de débutant, que nous avons tous commise, et qui peut-être est nécessaire. Il vaudrait mieux, pourtant, essayer de l'éviter. Ce qu'il faut, donc, c'est dire ce que tu as envie de dire, ce que tu

éprouves le besoin de dire, ce que tu ne peux pas ne pas dire. Le reste suivra, sans que tu l'aies cherché. Ton texte va trouver son lecteur, et même l'engendrer. Enfin, n'explique pas tout. Le journalisme ne constitue pas une bonne préparation à la littérature. Il vise la clarté. Ne rien laisser dans l'ombre. Dans l'écriture, c'est précisément le contraire : suggérer, faire comprendre, amener à réfléchir. Le lecteur doit avoir du travail, construire lui-même le sens de ce que tu dis, l'un des sens de ce que tu dis. Une fois que tu as écrit un texte, il ne t'appartient plus. Le lecteur va s'en emparer, le détruire, le digérer comme il digère un plat de nouilles ou les nouvelles de la télé. Si tu es un auteur, tu sauras que ton destin consiste à être dévoré et à n'avoir jamais d'identité... »

Alors, c'est tout ça, l'écriture ? Le journaliste n'a rien compris à ce discours de professionnel vieilli sous le harnais. Mystère et boule de gomme. Enfer et damnation. Faucille et marteau. Il fait de la musique, le Gros Pouce, comme disent les pétanqueurs qui veulent impressionner l'adversaire. Il se raconte sa petite histoire et il finit par y croire. A y regarder



der, de près ou de loin, aucune de ses paroles ne possède une quelconque utilité.

Pour la première fois, le journaliste s'inquiète sérieusement. Vue de la fenêtre de Gros Pouce, la littérature ressemble fortement à une cuisine de prof. Il faut ne pas s'occuper du lecteur et, en même temps, lui laisser faire le boulot. Telle semble être l'idée majeure. C'est une bonne façon de défausser et de laisser son couteau au vestiaire. Il doit être possible de perfectionner le système : ne rien écrire du tout, et demander au lecteur de compléter.

Variante : écrire n'importe quoi et suggérer que soient rayées les mentions inutiles. Le journaliste se demande si le rédac-chef ne serait pas attiré par une proposition de cette farine. La littérature en train de se faire, les lecteurs devenant écrivains sous la houlette des meilleurs auteurs et grâce à un canard qui a enfin su respirer l'air du temps. Il y aurait des concours, où l'on pourrait gagner une fin de semaine avec Gros Pouce. Les éditeurs seraient certainement intéressés : ne pas cracher sur une pub astucieuse.

Les dix petits chapitres, du coup,

sont vite faits bien faits. Le journaliste reste dans son rôle d'observateur impartial, qui ne porte aucun jugement et n'avantage que les plus forts. Tais-toi et fais-moi une phrase. Le sujet est tout trouvé. Les lecteurs du journal sont le journal, le journal n'est rien d'autre que ses lecteurs. La SNCF se transporte elle-même. Du producteur au consommateur. Mort aux intermédiaires. Vive le self-service. Soutenez Marcel Leclerc dans sa lutte contre la ploutocratie des improductifs.

La démocratisation de la littérature passe par là. Les classes laborieuses accèdent à la création littéraire, comme elles ont acquis le suffrage universel. Une voix est une voix. Un mot est un mot. Le boucher qui écrit ses étiquettes a toujours fait de la poésie pure mais l'exploitation de l'homme par l'homme l'a empêché de s'en rendre compte, et personne, parmi les professionnels comme dans le grand public cultivé, ne s'en est aperçu.

Le journaliste pense à rédiger un appel pour la constitution d'un Front de libération des auteurs niés. Il montrera tous les Mozart assassinés, les écrivains méconnus qui n'ont jamais osé écrire, les opprimés de la litté-

ture, tous ceux à qui l'on a coupé la parole et que l'on redécouvre maintenant grâce à un gouvernement démocratique enfin installé. De gauche, ça, très bon. Le rédacteur en chef devrait être en mesure de saisir la coupure.

On pourrait demander d'illustres patronages, ceux qui d'habitude signent vingt-sept pétitions par semaine. La signature elle-même est une écriture. Signez et vous serez considérés. Il faudrait envisager des prolongements internationaux. La littérature n'a pas de frontières. Tous ceux qui n'ont pas écrit, que l'on a obligés à rester muets, se retrouveraient dans une vaste association multinationale. Pas de problèmes de langue pour ceux que l'on prive de la parole.

Profitant de la faillite bien connue des idéologies, on crée un véritable mouvement de masse à l'échelle de la planète. Ecrivains/non-écrivains de tous les pays, unissez-vous. Ce serait le premier phénomène social mondial sans discrimination sexuelle. Abolition des privilèges de l'âge, de la race, de la religion. Et même de l'argent : tout le monde a toujours assez d'argent pour ne pas pouvoir écrire un mot. Les auteurs ne sont pas les payeurs.

Brejev et Reagan n'en mènent pas

large et se téléphonent en français. La CGT reste à la disposition des travailleurs et veillera à ce que les écrivains-écrivains n'opèrent pas de manœuvres fractionnelles à l'encontre des écrivains/non-écrivains. Les mouvements de libération des femmes déclarent qu'ils se rallieront dès qu'on aura affirmé clairement la spécificité de la non-écriture féminine.

Un problème subsiste : celui de ne pas confondre lecteurs et auteurs, dont les intérêts sont certes complémentaires mais non identiques. Les pays industrialisés préparent un sommet pour mettre en place les modalités d'un règlement négocié. Les dialogues Nord-Sud sont plus que jamais à l'ordre du jour. Des tentatives de radicalisation s'esquissent, dont le mot d'ordre est la suppression de l'écriture, seul moyen d'éviter l'interdiction de la lecture ; les groupements extrémistes sont prêts à s'engager dans la voie désespérée du terrorisme : mort aux mots, mots de mort. Vive la mort sans phrase. Silence aux mots. Salauds de mots.

Tout cela a déjà été fait cent fois, le journaliste en a la conviction, mais l'époque est peut-être devenue favorable. Il faudrait maintenant passer à l'action. Mais le délai est un peu court et l'on peut se demander si cela vaut bien la peine, seulement pour dix petits chapitres.

EUMEE Volodia

à suivre...



les éditions ouvrières



Gérard METAYER

FUTURS EN TIQUE
Bureautique, informatique,
robotique, télématique...

L'informatique : colonisation
ou décolonisation ?

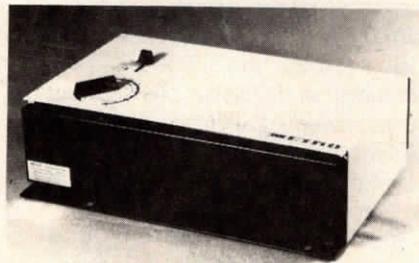
Coll. « Alternatives économiques »
22872 - 180 pages - 53 F

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30

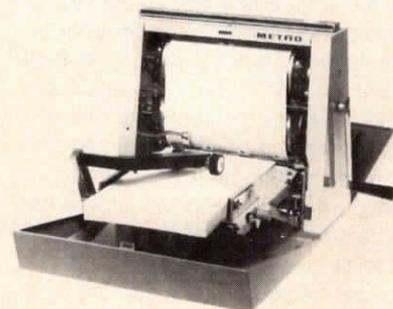
THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



J.3: duplicateur à encre et à stencil, portable.

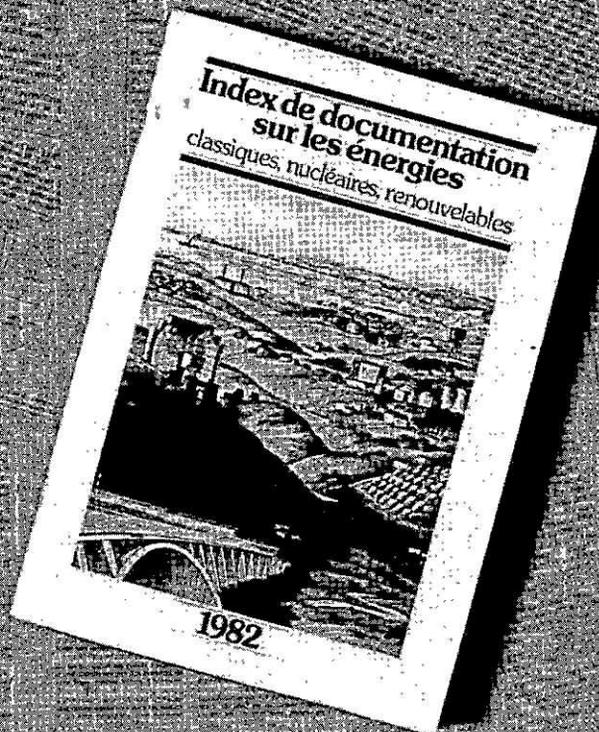
Appareil simple et robuste ("tout métal") destiné à tous ceux dont l'importance ou la fréquence des tirages ne justifie pas l'achat d'un appareil électrique. Rendement : 80 copies minute environ.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

On a beaucoup écrit sur l'énergie.



Un grand nombre d'informations
se trouvent ici, classées et répertoriées.

L'édition 1982 de *L'Index de documentation sur les énergies* est sortie.

Il s'agit d'un répertoire analytique des textes importants (documents, brochures, articles) parus sur l'énergie... ou plutôt sur les énergies.

Elles y figurent toutes : nucléaire, charbon, pétrole, gaz ; les énergies renouvelables : hydraulique, biomasse, soleil, vent, géothermie..., sans oublier les problèmes de transport, les lignes électriques... Caractéristiques, besoins, ressources, possibilités actuelles et futures, plus de 300 documents sont présentés. Le contenu de chacun est indiqué en

quelques lignes. Les plus accessibles sont signalés par un sigle "grand public".

Mais l'énergie, ça bouge ! C'est pourquoi, chaque année, *L'Index* est enrichi et mis à jour.

Conçu pour aider tous ceux qui veulent comprendre l'un des problèmes majeurs de notre époque, ce guide leur permet de repérer rapidement les éléments les plus utiles à leur réflexion et leur donne toutes précisions pour se les procurer facilement et gratuitement.

modèle conseil

ELECTRICITE DE FRANCE
Division Information et Communication.

GRATUIT ! Veuillez m'envoyer rapidement votre *Index de documentation sur les énergies* (à remplir au stylo à bille).

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code Postal _____
A retourner à A.F.I.D. -
BP 8209 75421 Paris
Cedex 09

EDUCATION 82-3

PANNE DE RECORD

- Quel est le record du monde de javelot en 1980?
- La réponse à cette question se trouve dans le QUID 83, page 1702

PANNE DE POULICHE

- Jusqu'à quel âge peut-on parler de poulain ou de pouliche?
- La réponse à cette question se trouve dans le QUID 83, page 1734

PANNE DE BOXE

- Quelles sont les différentes catégories de poids, en boxe française?
- La réponse à cette question se trouve dans le QUID 83, page 1716

PANNE DE PODIUM

- Qui est la femme la plus rapide du monde?
- La réponse à cette question se trouve dans le QUID 83, page 1704

PANNE DE CHUTE

- Comment a-t-on pu sauter d'avion sans parachute, et sans se tuer?
- La réponse à cette question se trouve dans le QUID 83, page 1750

PANNE DE PLAISANCE

- Quels sont les principaux plans d'eau en France?
- La réponse à cette question se trouve dans le QUID 83, page 1754



quid 83

**INDISPENSABLE CONTRE LES PETITES PANNES
(OU LES GROSSES PANNES)**

ÉDITIONS ROBERT LAFFONT